

POUILLÉ HISTORIQUE

DE

L'ARCHEVÊCHÉ DE RENNES

PAR

L'ABBÉ GUILLOTIN DE CORSON

Chanoine Honoraire.

TOME 1^{er}.

RENNES
FOUGERAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
rue aux Foulons, 49.

PARIS
RENÉ HATON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
rue Bonaparte, 89.

1880

APPROBATIONS

APPROBATION DE S. É. LE CARDINAL SAINT-MARC,
ARCHEVÊQUE DE RENNES.

Nous approuvons, avec grand empressement, le plan du *Pouillé historique de Rennes*, et recommandons vivement aux membres de notre vénérable clergé cet ouvrage si important et si intéressant pour notre diocèse.

† G. CARD. SAINT-MARC, ARCH. DE RENNES.

Rennes, 20 août 1876.

LETTRE DE S. O. M^{re} PLACE, ARCHEVÊQUE DE RENNES,
A L'AUTEUR DU POUILLÉ.

Mon cher Chanoine,

Il eût suffi au *Pouillé historique du diocèse de Rennes*, si bien recommandé par sa nature même et le nom de son auteur, de se présenter au public sous les auspices de mon vénéré prédécesseur, pour être assuré de trouver dans le diocèse et au-delà l'accueil le plus sympathique. Mais l'éminent cardinal n'avait pu qu'encourager le projet et bénir le plan; je suis heureux, à mon tour, maintenant que l'ouvrage s'achève, d'en approuver la savante exécution.

Cette publication comble une lacune et répond à un réel besoin. Un simple coup d'œil sur son objet en fait comprendre l'intérêt religieux et la portée historique.

Présenter, en appuyant chaque détail de pièces authentiques, non-seulement un état général de l'archidiocèse de Rennes depuis l'époque lointaine de son évangélisation, mais encore le dénombrement méthodique et justifié de ses bénéfices, de ses paroisses, des fondations, prébendes, abbayes, chapelles, établissements religieux et hospitaliers qui, aux différents âges de sa longue existence, ont, sous des dénominations, avec des formes et des fortunes diverses, pris naissance sur tous les points de son territoire, voilà ce que vous avez eu le courage d'entreprendre, et, je suis heureux de vous rendre ce témoignage, vous avez eu le mérite de le réaliser.

Vous êtes en droit, mon cher Chanoine, de vous approprier les paroles de l'auteur des Machabées : *Non facilem laborem, immo negotium plenum vigiliarum et sudoris assumpsimus*. Quo de fouilles, en effet, quo de patientes et sagaces investigations pour rassembler les matériaux d'une telle œuvre, à laquelle vous aviez heureusement préparé et comme destiné vos précédents écrits et les études de toute votre vie !

Chartes, diplômes, archives diocésaines et départementales, registres paroissiaux, parchemins et papiers de famille, coutumes et traditions locales, dont le rappel vous a fourni tant de curieuses et piquantes pages, vous avez puisé à toutes les sources d'information. Les lecteurs de la *Semaine Religieuse* et de la *Revue de Bretagne et de Vendée* savent d'ailleurs avec quel bonheur votre plume exercée fond, dans un sobre et attachant récit, les documents dont vos laborieuses recherches vous mettent en possession.

Ayant à cœur de concourir, pour ma faible part, à la réussite de cette entreprise vraiment *bénédictine*, vous voudrez bien me compter parmi vos souscripteurs pour douze exemplaires, et je ne doute pas qu'une place ne soit réservée d'avance, dans un grand nombre de bibliothèques ecclésiastiques, à ce précieux polyptique, qui honorerait le diocèse et que nous envieront les Églises voisines.

Il me semble aussi que l'acquisition de ce recueil par les Fabriques est naturellement indiquée; un pareil ouvrage complètera et trop souvent composera à lui seul, pour une longue période, leurs archives dispersées, mutilées ou détruites par le temps et les

révolutions. Il délaire l'origine des paroisses, restitua leurs titres oubliés ou perdus, les suit dans leurs développements, donne la succession des pasteurs avec les faits marquants de leur administration, les usages, les donations : il sera ainsi pour chacune d'elles un vrai livre de famille.

Recevez, mon cher Chanoine, avec mes plus sincères félicitations, l'assurance de mon affectueux et paternel dévouement en N.-S.

† CHARLES-PHILIPPE, Archevêque de Rennes.

Rennes, le 2 décembre 1879.

AVANT - PROPOS

On appelle pouillé « le dénombrement, l'état de tous les bénéfices d'un diocèse, d'une abbaye, etc.¹, » faisant connaître les qualités de ces bénéfices, leurs dépendances, leurs revenus et les noms de ceux à qui ils appartiennent. On croit que ce nom de pouillé, en latin *pulegium*, est un dérivatif de polyptique, *polypticum*, sorte de registre où l'on écrivait jadis les actes publics, les annales ecclésiastiques et le catalogue des églises et des bénéfices.

Les pouillés imprimés sont rares; notre pays ne possède en ce genre que le *Pouillé de la province de Tours*, publié en 1648, et les *Pouillés de Bretagne*, édités en 1863, par M. de Courson, à la suite du *Cartulaire de Redon*. Mais ces travaux sont nécessairement incomplets pour nous, leurs auteurs se plaçant à un point de vue plus général que celui du diocèse de Rennes.

Le *Gallia christiana*, ce magnifique ouvrage des Bénédictins, renferme bien les catalogues historiques des évêques et des abbés de France; malheureusement la Révolution ne leur laissa pas le temps de livrer eux-mêmes à l'impression la province de Tours, fais. . . . Je de ce vaste recueil; l'impiété chassa trop tôt ces infatigables travailleurs²; et puis, il faut en convenir, le *Gallia christiana*, quelque important qu'il soit, n'est pas un pouillé, ce n'est pas même la description complète d'une province ou d'un évêché.

Encouragé par les bontés de S. Ém. le cardinal Saint-Marc et par la bienveillance de son digne successeur sur le siège de Rennes, ayant l'espérance fondée que de sages conseils ne nous seraient pas

1. M. Littré, *Dictionnaire de la langue française*.

2. C'est M. Hauréau, de l'Institut, qui a publié ce volume en 1856.

refusés par ceux dont les études honorent la Bretagne depuis bien des années, osant compter aussi sur nos confrères dans le sacerdoce pour être aidés par eux dans les recherches que nécessite ce travail, nous avons entrepris, en mettant notre confiance en Dieu, la publication d'un *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*.

L'ouvrage entier se divise en trois grandes parties : les évêchés, — les monastères, — les paroisses.

I. — LES ÉVÊCHÉS

Cette première partie comprend deux sections : les anciens évêchés de Rennes, Dol et Saint-Malo, — l'archevêché de Rennes.

Après avoir jeté un coup d'œil sur les origines de nos diocèses, origines un peu obscures, il est vrai, mais qui cependant ne sont pas sans gloire, puisqu'elles rappellent les noms des saint Just, saint Samson et saint Malo, nous étudions ce qu'était, au point de vue temporel, la puissance de nos évêques du moyen-âge, et nous faisons suivre cette étude des catalogues historiques de tous les évêques de Rennes, de Dol et de Saint-Malo. Un travail de même genre est ensuite consacré à faire connaître ce qu'étaient les vénérables chapitres de nos cathédrales et leurs principaux dignitaires.

C'est après ces notices historiques, sorte de préliminaires obligatoires, que commence le pouillé proprement dit de nos diocèses. Ce pouillé nous apprend de combien d'archidiaconés, de doyennés et de paroisses se composait chacun des trois diocèses dont nous nous occupons ; il nous montre quelles étaient les principales fondations faites dans nos églises et dans nos chapelles, et par là même quels étaient les bienfaiteurs de nos paroisses ; il nous dit à qui appartenait jadis le droit de nommer les abbés, les recteurs, les prieurs et les autres bénéficiers, quels noms portaient primitivement nos paroisses et quels saints elles invoquaient comme patrons ; en un mot, ce pouillé essaie de nous tracer un tableau aussi exact que possible de ce qu'étaient les diocèses de Rennes, de Dol et de Saint-Malo avant la Révolution française.

Mais nous ne nous proposons pas seulement d'étudier le temps passé, le présent mérite aussi d'attirer notre attention. En 1830, une bulle du Souverain-Pontife, l'illustre et bien-aimé Pie IX, érigea en archevêché le siège épiscopal de Rennes et créa la pro-

vince ecclésiastique de Bretagne. Dès lors, l'histoire de notre diocèse se présente sous un nouveau jour : Rennes n'est plus seulement l'antique capitale des Bretons et le chef-lieu d'un simple évêché, la voilà placée, par Pie IX, à la tête de quatre diocèses célèbres dans la chrétienté par le nombre de leurs saints; la Bretagne religieuse se présente plus homogène que jamais, et elle se place avec un noble orgueil sous la protection de ses sept saints : Malo, Samson, Patern, Corentin, Pol, Tugdual et Brioue, rayonnant comme une couronne splendide autour du siège devenu archiepiscopal des saints Amand, Melaino et Modéran.

Nous étudions donc l'archidiocèse de Rennes, faisant connaître la magnifique bulle d'érection que le Souverain-Pontife daigna adresser à M^{sr} Godefroy Brossais-Saint-Marc, nommé archevêque de Bretagne. Puis nous donnons un pouillé général de notre province ecclésiastique et un autre pouillé plus détaillé de notre archidiocèse, faisant pour le temps actuel ce que nous avons fait pour le passé.

La première partie de notre ouvrage renferme, comme l'on voit, toutes les généralités concernant nos diocèses.

II. — LES MONASTÈRES

Notre deuxième partie se subdivise également en deux sections, l'une se rapportant aux siècles passés et l'autre au temps présent.

Les trois anciens diocèses de Rennes, Dol et Saint-Malo, renfermaient avant la Révolution 43 abbayes, 3 collégiales, environ 200 prieurés, 4 commanderies, 82 couvents, plusieurs hôpitaux et un nombre considérable de chapelles fondées. Non-seulement nous faisons connaître, aussi exactement que possible, tous ces nombreux établissements religieux, mais nous essayons encore de donner quelques notices historiques sur tous les principaux d'entre eux : nous étudions notamment les abbayes, les prieurés réguliers, les collégiales, la commanderie de La Guerehe, les hôpitaux et les couvents les plus importants; nous nous bornons toutefois, dans ce travail de détail, aux établissements qui se trouvaient dans le territoire actuel de notre archidiocèse et qui par là même nous intéressent plus particulièrement ¹.

1. Nous nous occupons, par conséquent, de Redon et de son territoire, quoiqu'ils dépendissent autrefois de l'évêché de Vannes.

Après avoir admiré les fondations multipliées qu'inspira la foi de nos ancêtres, nous nous consolons de bien des misères présentes en considérant les bonnes œuvres suscitées parmi nous par l'esprit toujours vivifiant de l'Église catholique. Tout en pleurant sur les ruines si respectables de nos vieux monastères, nous sentons l'espoir renaitre en nos âmes, en voyant combien d'œuvres pieuses ont pris naissance ou se sont continuées, dans notre diocèse, depuis la tourmente révolutionnaire.

Nous donnons donc des notices historiques sur les monastères qui remplacent nos abbayes et nos prieurés, lieux de paix et de prière, au **xix^e** siècle comme au moyen-âge; nous parlons de ces humbles couvents, ignorés de la foule oisive et distraite, où de simples servantes de Jésus enseignent de pauvres enfants et les forment à la vertu; nous faisons connaître ces pieuses congrégations d'hommes et de femmes qui se répandent dans notre diocèse, visiblement bénies de Dieu, donnant à tout un peuple, avec l'instruction religieuse, l'exemple du travail assidu et du véritable dévouement; nous n'oublions pas non plus, à côté de nos écoles tenues par ceux qu'on nomme si bien nos *Frères* et nos *Sœurs*, nous n'oublions pas ces femmes dévouées qui sacrifient leur existence au soulagement des infirmités humaines, et nos hôpitaux auront leur chapitre, qui ne sera pas le moins intéressant du volume. En un mot, notre but est de faire voir par quelles œuvres l'Église de Rennes se distingue de nos jours, et par quels établissements elle sanctifie les âmes, tenant à honneur de marcher sur les glorieuses traces d'autrefois.

III. — LES PAROISSES

Nous arrivons à la troisième et dernière partie de notre travail; elle se résume en quelques mots, mais Dieu seul sait ce qu'elle nous coûte de recherches pour être bien traitée.

Après avoir vu en grand ce qu'est notre archidiocèse, après avoir signalé ses établissements religieux, il reste à parler de ses paroisses. Nous les présentons par ordre alphabétique, sous forme de *dictionnaire historique*, pour la plus grande commodité des lecteurs. Dans l'article consacré à chacune de ces 383 paroisses, nous étudions d'abord leurs origines, remontant le cours des siècles autant que nous le pouvons; puis nous faisons connaître l'Église où se

réunit le troupeau et la liste des pasteurs chargés de veiller sur lui; nous y joignons quelques détails sur les chapelles frairiennes ou domestiques, sur les confréries anciennes et modernes, sur les monuments autres que les églises et chapelles, tels que calvaires, tombeaux, etc.; nous relatons enfin tout ce qui peut intéresser dans une paroisse, ne nous occupant toutefois que des monuments et des souvenirs exclusivement religieux.

Tel est le plan que nous adoptons pour l'établissement du *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*. Pussions-nous être assez heureux pour présenter à nos lecteurs un tableau tant soit peu fidèle du grand et beau diocèse de Rennes, qui figure avec honneur dans la noble et catholique province de Bretagne?

Quelques mots maintenant sur les sources multiples auxquelles il nous a fallu puiser pour exécuter ce vaste programme.

Nous ne signalerons point les nombreux livres que nous avons consultés pour arriver à notre but; on verra dans le cours de l'ouvrage combien d'imprimés nous avons feuilletés. Mais nous voulons seulement ici mentionner les principaux manuscrits dont nous nous sommes servis.

Les archives des anciens évêchés de Rennes et de Saint-Malo, déposées aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, ne manquent pas d'intérêt, quoiqu'elles n'aient point encore été l'objet d'un classement définitif; malheureusement les archives de l'évêché de Dol ont en grande partie disparu; inutile de dire que nous avons largement puisé dans ce précieux dépôt.

Le principal manuscrit qui nous soit demeuré du chapitre de Dol est un très-curieux *Cartulaire* auquel est joint un *Obituaire*, le tout œuvre du *xiv^e* siècle, peut-être bien d'environ 1320. Les *registres des délibérations* de ce chapitre remontent à 1572.

Nous n'avons plus, hélas! ni *Cartulaire* ni *Nécrologe* du chapitre de Saint-Malo; heureusement qu'un grand nombre de titres importants se retrouvent dans le dépôt général de ses archives. Nous avons, en outre, ses *registres de délibérations* depuis 1740, — des *registres d'insinuations ecclésiastiques* depuis 1554, — et enfin les *Grandes Recherches ms.* faites par le savant abbé Manet et se trouvant à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Malo.

Le chapitre de Rennes possède d'intéressants manuscrits laissés

les uns dans ses archives particulières, les autres aux Archives départementales; énumérons les principaux : le *Nécrologe de l'Église de Rennes*, rédigé vers l'an 1323; — un autre *Nécrologe* de la même Église, d'environ 1350; — le *Livre des Usages de l'Église de Rennes*, de 1415; — la collection des *Délibérations capitulaires* depuis 1470; — un magnifique *Missel* sur vélin, du temps de l'Évêque Michel Guibé (1482-1502), renfermant, entre autres choses, le cérémonial du couronnement des ducs de Bretagne à Rennes et un armorial des évêques de cette ville; — un bel exemplaire sur vélin des *Statuta Antiqua Capituli Redonensis*, du xvii^e siècle; — un *Cartulaire du Chapitre*, de la même époque; — un superbe *Inventaire de la Cathédrale* en 1755, etc.

Dans la bibliothèque laissée au Grand Séminaire de Rennes par S. Ém. le cardinal Saint-Marc, signalons parmi les manuscrits précieux dont nous nous sommes servis le magnifique *Cartulaire ms. de l'abbaye de Redon*, — le curieux *Armoiral ms. des évêques de Rennes et des abbesses de Saint-Georges et de Saint-Sulpice*, — et un *Missel ms.* du xv^e siècle, de Saint-Malo.

A la Bibliothèque publique de Rennes se trouvent aussi les *Cartulaires ms. des abbayes de Saint-Melaine, Saint-Sulpice et Rillé*, dont le premier surtout nous a été très-utile.

Au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris, le vaste *fonds des Blancs-Manteaux* ou *Mémoires de Bretagne* nous a fourni une foule de renseignements; et aux Archives nationales, en la même ville, les *terriers féodaux de Bretagne* nous ont éclairci bien des questions.

Aux Archives départementales de la Loire-Inférieure, nous avons beaucoup puisé dans l'intéressant fonds des *Déclarations et Aveux* des seigneuries de Bretagne, tant séculières qu'ecclésiastiques, provenant de l'ancien fonds de la Chambre des Comptes de Bretagne.

Aux Archives départementales de Maine-et-Loire et de la Manche, ainsi qu'à la Bibliothèque d'Avranches, les précieux *Cartulaires de Saint-Florent, de la Roë et du Mont Saint-Michel*, ainsi que les autres ms. des nombreuses abbayes angevines et normandes ayant des prieurés dans nos diocèses, nous ont encore présenté de nombreux documents.

Signalons enfin le dépôt fort intéressant des Archives municipales de Rennes et les riches bibliothèques du Grand Séminaire et de l'O-

ratoire de Rennes, où nous nous sommes trouvé heureux de travailler souvent.

Tous ces manuscrits nous ont donc été d'un grand secours, mais ils ne nous auraient pas suffi, si nous n'avions trouvé une véritable bonne volonté à notre égard dans tous ceux qui s'occupent, comme nous, de l'histoire de Bretagne. Nous avons à ce sujet une vraie dette de reconnaissance que nous sommes heureux d'acquitter en ce moment.

Pour faire nos recherches, nous avons dû surtout travailler au dépôt des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : c'est là que, depuis six ans, nous passons la plus grande partie de nos hivers dans l'étude des manuscrits; comment dès lors ne remercierions-nous pas le savant archiviste d'Ille-et-Vilaine, M. Quesnet, de l'obligance extrême qu'il nous a toujours témoignée? Qu'il veuille bien recevoir ici l'expression de notre sincère gratitude.

Nous ne devons pas moins de reconnaissance à M. Paul de la Bigne Villeneuve, dont l'érudition est aussi grande que sa complaisance est parfaite. Nous n'oublions pas non plus M. Arthur de la Borderie, qui nous a ouvert son riche trésor de documents inédits sur l'histoire de Bretagne; — M. L. Maupillé, l'érudit historien du pays de Fougères; — nos vénérés confrères MM. les membres du chapitre de Rennes, qui nous ont communiqué leurs archives, et particulièrement l'un d'entre eux, M. l'abbé Brune, qui nous a permis de prendre connaissance des *Annales ms. de l'Église de Rennes* rédigées par lui.

Un autre studieux écrivain, que nous ne pouvons pas non plus oublier dans cette revue trop sommaire, est notre excellent ami et confrère M. l'abbé Paris-Jallobert, dont le concours pressé nous est d'une si grande utilité.

La liste des autres personnes qui ont bien voulu nous communiquer des documents serait trop longue, si nous voulions la faire complète; nous ne pouvons cependant omettre les noms de MM. A. Charil des Masures, Gaultier-Bidan, dom Plaine, bénédictin de Ligugé, MM. les chanoines Houet et Millochau, et M. l'abbé Luco etc., etc., qui nous ont fourni d'excellents renseignements.

Enfin, obligé de parcourir tout notre diocèse pour nous rendre compte de bien des monuments, pour recueillir les traditions et pour retrouver quelques débris d'archives ignorés jusqu'ici, nous

avons reçu de la part de tous nos confrères dans le sacerdoce tant de marques d'intérêt et d'affection que nous tenons à les en remercier publiquement. Oui, la bonne et simple hospitalité bretonne existe encore chez nous ; la fraternité chrétienne, la seule véritable, règne toujours dans les rangs du clergé auquel nous nous honorons d'appartenir ; et nous n'oublierons jamais le bon accueil que nous avons reçu dans tous les presbytères du diocèse de Rennes.

L'ABBÉ GUILLOTIN DE CORSON,

*Chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Rennes,
membre de plusieurs Sociétés savantes.*

INTRODUCTION

A LA PREMIÈRE PARTIE

L'archidiocèse de Rennes se composant des anciens évêchés de Rennes, Dol et Saint-Malo, nous devons nécessairement commencer par étudier ces trois anciennes divisions ecclésiastiques. Ce ne sera qu'en nous rendant compte de ce qu'étaient autrefois ces diocèses, que nous pourrons bien comprendre toutes les traditions et tous les documents écrits recueillis par nous et concernant notre archidiocèse et les paroisses qu'il renferme.

C'est une des grandes beautés de l'Église catholique d'offrir dans ses institutions une agréable variété de mœurs unie à une inébranlable unité de principes. Nos évêchés bretons furent toujours fermement attachés au Saint-Siège ; mais, tout en rendant soigneusement au Pape leurs devoirs d'obéissance filiale, ils n'en conservèrent pas moins, avec l'agrément du Souverain-Pontife lui-même, leur caractère propre et leur physionomie particulière ; bien plus, chacun de nos évêchés se distingua par ses usages locaux des autres évêchés voisins ; aussi cette diversité de constitutions, de coutumes et de mœurs offre-t-elle à l'historien catholique un tableau aussi original qu'attrayant.

Dans leurs origines mêmes, nos diocèses différaient entre eux : Rennes était évidemment un évêché gallo-romain, fondé dans le pays franc par des missionnaires envoyés par Rome ; Dol et Aleth¹, au contraire, étaient des évêchés bretons, établis dans la Domnonée armoricaine par des évêques de Grande-Bretagne exilés sur nos côtes.

1. L'évêché de Saint-Malo porta primitivement le nom d'Aleth.

De cette diversité d'origine naissait aussi une diversité de position pour chacun de nos prélats : l'évêque de Rennes, gouvernant spirituellement une ville, d'abord considérable chez les Gaulois et les Francs, puis élevée par la suite à la dignité de capitale du duché de Bretagne, l'évêque de Rennes n'avait qu'un pouvoir séculier très-restreint dans la cité possédée par nos ducs ; il n'y jouissait guère, en dehors de sa cathédrale et de son palais épiscopal, que d'un quartier dit encore de nos jours le *Bourg-l'Évêque*. — A Dol, au contraire, l'évêque était très-puissant ; toute la ville lui appartenait féodalement ; au moyen-âge, il y avait une forteresse et il y levait une armée ; plus tard, il se contenta de prendre le titre de seigneur et comte de Dol. — A Saint-Malo, le pouvoir séculier était assez singulièrement partagé entre l'évêque et son chapitre ; à eux deux ils étaient complètement maîtres et seigneurs de la ville, qui leur devait son existence, et c'est avec grandes difficultés que la duchesse Anne parvint à construire un château pour défendre cette cité malouine qui tenait avant tout à sa liberté. Par suite de divers traités, l'évêque de Saint-Malo abandonna à son chapitre les trois quarts de ses revenus cathédraux et consentit à ne jouir, quo par indivis avec lui, de la seigneurie de la ville épiscopale : c'est ce qu'on appela la *seigneurie commune de Saint-Malo*, qui fit du chapitre de cette ville un des plus riches de Bretagne.

Entre l'évêque et le chapitre se plaçaient les dignités de chaque Église ; rien de plus varié que ces charges d'honneur. A Rennes, il y avait cinq dignités, dans l'ordre suivant : le Trésorier, le Grand-Chantre, l'Archidiacre de Rennes, l'Archidiacre du Désert, le Scholastique ; tous ces dignitaires pouvaient être choisis en dehors du chapitre, et dans ce cas ils ne faisaient point partie des assemblées capitulaires ; mais tous pouvaient unir des prébendes canoniales à leurs hauts bénéfices. — A Dol, les dignités étaient, par ordre de préséance : le Grand-Chantre, l'Archidiacre, le Scholastique et le Trésorier ; tous étaient chanoines de la cathédrale Saint-Samson. — A Saint-Malo, il n'y avait également que quatre dignités : le Doyen, l'Archidiacre de Dinan, l'Archidiacre de Porhoët et le Grand-Chantre ; tous devaient faire partie du chapitre de la cathédrale, mais ils se distinguèrent longtemps de leurs confrères les simples chanoines par leur riche costume particulier.

Nous n'avons plus présentement qu'une idée bien vague de ce

qu'étaient jadis les chapitres cathédraux. A l'origine, les chanoines vivaient ensemble, réunis dans un cloître, comme de vrais religieux. Le chapitre de Rennes se composait de seize chanoines, parmi lesquels se trouvait un chanoine Théologal; le Pénitencier de Rennes ne faisait pas partie du chapitre. — A Dol, il n'y avait au chapitre que quinze chanoines, au nombre desquels étaient l'évêque, un Théologal et un Pénitencier. — A Saint-Malo, l'évêque était également chanoine, et il avait, à ce titre, dix-huit confrères; parmi eux se trouvaient un Théologal, un Pénitencier, un Précepteur et, dans les derniers temps, le Vicaire perpétuel de la cathédrale. Tous ces chapitres, plus ou moins richement dotés, avaient leur vie propre et indépendante; celui de Saint-Malo conserva son organisation monastique jusqu'au xiv^e siècle.

L'histoire de nos cathédrales remonte nécessairement à l'origine de nos évêchés; les premiers édifices et ceux qui restent encore debout furent l'œuvre de plusieurs siècles. La cathédrale de Rennes était la plus richement pourvue au point de vue du personnel : outre les cinq dignitaires et les seize chanoines, on y voyait quatre semi-prébendés, quatre prieurs, grand nombre de chapelains, une psallette avec son sous-chantre, et une multitude de bacheliers, chappiers, choristes, enfants de chœur et autres officiers. — Sous le rapport architectural, la cathédrale de Dol n'avait pas de rivale, et en y retrouvant aujourd'hui dans ses splendides verrières les figures de ses vieux archevêques, on s'arrête volontiers à contempler par la pensée la magnificence des cérémonies épiscopales du moyen-âge dans un si noble édifice. — Saint-Malo ne possédait point un aussi beau temple; mais on conservait religieusement à Saint-Servan l'antique cathédrale d'Aléth sanctifiée par ses premiers évêques, et dans l'église plus moderne de Saint-Malo, relevée par saint Jean-de-la-Grille et ses successeurs, on ne dédaigne point, maintenant encore, de s'arrêter à admirer l'élégant sanctuaire construit par les architectes du xiv^e siècle.

Enfin, les divisions territoriales avaient dans chaque diocèse leur caractère particulier. Le diocèse de Rennes se composait de deux archidiaconés et de dix doyennés; il comptait 218 paroisses et 44 trèves. — Le diocèse de Dol comprenait en Bretagne 92 paroisses et 7 trèves, et en Normandie 4 paroisses; il ne renfermait qu'un seul archidiaconé subdivisé en sept doyennés. — Le diocèse de

Saint-Malo avait deux archidiaconés, contenant chacun quatre doyennés; il renfermait 464 paroisses et 24 trèves.

Lorsque, quittant ensuite cette étude des siècles passés, nous entrons dans l'histoire moderne; lorsqu'ayant vu disparaître ces antiques sièges des évêques bretons, nous n'avons plus à nous occuper que de l'évêché de Rennes, élevé à la dignité métropolitaine, nous apercevons le grand changement de cours opéré depuis bientôt un siècle dans notre chère Église de Bretagne. Si la prépondérance de l'autorité épiscopale semble, de nos jours, avoir gagné plutôt que perdu, l'autorité des chapitres, en revanche, a été complètement anéantie; les dignités d'Église sont devenues de simples titres honorifiques, et l'adoption de la liturgie romaine a établi partout un même niveau salutaire dans l'état actuel de la société.

Cependant, par pieux souvenir des usages anciens, le premier archevêque de Rennes a voulu consacrer la mémoire des vieux sièges épiscopaux de notre contrée: il a créé les archidiaconés de Rennes, Dol et Saint-Malo, ainsi que les archiprêtres de Saint-Malo et de Dol, et il a divisé son vaste archidiocèse en 43 doyennés. C'est par l'étude de ce siège archiepiscopal et de ses sièges suffragants que nous terminons cette première partie du *Pouillé*.

Ainsi se présente à nos yeux le nouvel archevêché de Bretagne, plus homogène et d'origine bien plus honorable que l'essai fait à Dol au ix^e siècle, lorsque le roi breton Nominoë voulut soustraire ses États à la juridiction spirituelle des Francs, c'est-à-dire des archevêques de Tours. Formée d'éléments vraiment nationaux, des diocèses toujours bretons de Rennes, Vannes, Quimper et Saint-Briouc, la province ecclésiastique de Rennes ne se distingue pas seulement par ses vieux souvenirs, par ses grands saints des v^e et vi^e siècles, par sa vaillante foi devenue célèbre en l'univers entier, mais elle conserve encore, avec le culte du passé, l'amour des bonnes œuvres présentes et des grandes entreprises chrétiennes de nos jours. Aussi reçut-elle naguère une magnifique et juste récompense de la main de Pie IX, quand cet illustre Pape revêtit de la pourpre romaine le premier archevêque de Rennes, enfant privilégié de notre pays, élevé aux suprêmes honneurs dans sa propre ville natale. Comme aimait à le redire le bon cardinal Saint-Marc, en honorant le premier métropolitain de Bretagne, c'était la province entière qu'honorait le Souverain-Pontife.

PREMIÈRE PARTIE

LES ÉVÊCHÉS



PREMIÈRE SECTION

LES ANCIENS ÉVÊCHÉS DE RENNES, DOL ET SAINT-MALO.

LIVRE PREMIER

L'ÉVÊCHÉ DE RENNES JUSQU'EN 1790

CHAPITRE I

ORIGINES DU DIOCÈSE DE RENNES

Predication de l'Évangile dans les Gaules aux premiers siècles de l'ère chrétienne. — Traditions bretonnes et provençales relatives à l'évangélisation du peuple Rennais. — Evêques missionnaires : saint Maximin d'Aix, saint Clair de Nantes, saint Just de Vienne. — Étendue de la civitas *Redonum* et limites de l'ancien diocèse de Rennes.

La Bretagne renfermait avant la Révolution française neuf diocèses, dont trois étaient d'origine gallo-romaine et six d'origine bretonne. Les évêchés gaulois étaient ceux de Rennes, Nantes et Vannes; les évêchés bretons ceux de Quimper, Léon, Tréguier, Saint-Brieuc, Dol et Saint-Malo.

L'introduction du christianisme dans les Gaules est une grande et intéressante question historique, vivement débattue au xvii^e siècle et remise de nos jours en honneur; à cette question se rattache la première organisation des Églises gauloises, évidemment fondées avant les Églises bretonnes.

« Tout concourait, dit avec raison l'abbé Déric, à faire connaître de bonne heure aux Armoriques la foi en Jésus-Christ. Membres de l'Empire, ils avaient des rapports nécessaires avec la capitale; des grands chemins, ouverts de toutes parts dans les Gaules et qui aboutissaient à ceux qui conduisaient à Rome, facilitaient avec elle un commerce réciproque; l'am-

bition, ce mobile de tant d'actions, y faisait entreprendre des voyages fréquents. Ceux qui restaient dans leur patrie, curieux à l'excès des nouvelles (au témoignage de César), étaient instruits par la renommée des changements que la religion chrétienne opérait dans le monde. Mais, bien plus que tout cela, le zèle dont saint Pierre et l'Apôtre des Gentils étaient animés pour procurer l'accroissement du règne spirituel du Seigneur, nous porte à croire que pendant qu'ils ont vécu à Rome ils n'ont pas négligé d'envoyer de leurs disciples dans les Gaules¹. »

Aussi le moyen-âge pensait-il que les plus anciennes Églises des Gaules avaient été fondées par les disciples mêmes des Apôtres, ou tout au moins dans les dernières années du 1^{er} siècle de l'ère chrétienne. Mais au xvii^e siècle Baillet, Tillemont, Launoy et quelques autres critiques entreprirent de renverser ces traditions séculaires, et, s'appuyant sur certains passages des Œuvres de saint Grégoire de Tours, ils prétendirent retarder ce grand événement de l'évangélisation des Gaules jusque vers l'an 230.

Il y a une vingtaine d'années, la discussion qui semblait éteinte fut reprise par le savant abbé Faillon dans son bel ouvrage des *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Madeleine en Provence*. Il releva la vieille tradition des Gaules chrétiennes et prouva que nos contrées avaient été évangélisées dès les temps apostoliques. Depuis lors, on a beaucoup écrit sur ce sujet plein d'intérêt; les uns, comme dom Piolain, ont soutenu l'opinion de M. Faillon; les autres, parmi lesquels s'est distingué M. d'Ozouville, ont défendu le sentiment contraire.

D'accord avec M. de la Borderie, qui a fort bien éclairci nos origines bretonnes, nous n'avons point l'intention de renouveler ni même de résumer ici ce débat. Nous croyons, comme lui, qu'il ne faut pas résoudre la question d'une ma-

1. *Histoire ecclésiastique de Bretagne*, I, 443.

nière trop absolue. Ne cherchons pas à trouver dans les Gaules, dès la fin du 1^{er} siècle, un trop grand nombre d'Églises épiscopales fondées et régulièrement organisées, mais ne prétendons pas non plus qu'aucune évangélisation chrétienne n'a été faite aux temps apostoliques dans les pays que nous habitons.

« D'une part, les témoignages positifs et concordants des actes de saint Saturnin¹, de Sulpice Sévère², du pape Zoizime³ et de Grégoire de Tours⁴, repoussent formellement la première de ces opinions. Mais, d'autre part, quand saint Justin nous dit, vers l'an 150, qu'il n'y a sous le ciel ni Grecs, ni barbares, ni aucune nation, quel qu'en soit le nom, chez qui l'on n'adresse à Dieu des prières au nom de Jésus crucifié⁵; quand, à la fin du second siècle, Tertullien écrit ces propres paroles : *« Crediderunt jam Getulorum varietates et Maurorum multi fines, Hispaniarum omnes termini et Galliarum varie nationes et Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo vero subdita »* (*Adversus Judeos, VII*), — il est difficile de croire, en présence de telles affirmations, qu'il n'y ait pas eu, dès la fin du 1^{er} siècle ou le commencement du 2^e, plus d'une sérieuse tentative pour introduire dans les Gaules la foi de Jésus-Christ.

« On aura beau représenter Tertullien et saint Justin comme visant à des effets oratoires; il peut y avoir dans leurs termes quelque exagération; mais on avouera que si, dans la première moitié du 2^e siècle, la Gaule, de toutes les provinces la plus rapprochée de Rome, n'eût pas reçu un certain nombre de missionnaires, ce n'est pas d'exagération, mais plutôt de mensonge que l'on devrait accuser saint Justin et Tertullien⁶. »

1. Écrits vers l'an 330. Dans Huinart, *Acta Martyr. sincera*, p. 409.

2. Vers 400. *Historia sacra*, lib. II, de 1^o Christianorum persecutione.

3. En 417. *Epistol. V, ad episcopos Gallie*.

4. Vers 590. *Hist. eccl. Francof.*, I, 37, 38; IX, 39; X, 34.

5. « Nullum enim omnino genus est, sive Græcorum sive Barbarorum, sive quolibet nomine appellentur.... in quo non in nomine crucifixi Jesu preces et gratiarum actiones Patri et Creatori universorum fiant. » (*Dialog. Tryphonis.*)

6. M. de la Borderie, *Annuaire de Bretagne*, 1861, p. 118.

Au témoignage de ces deux grands hommes ajoutons, avec dom Morice, celui de saint Irénée, évêque de Lyon. « Saint Irénée, dit-il, était contemporain de Justin, quoique beaucoup plus jeune que ce saint martyr; il avait étudié dans sa jeunesse sous saint Polycarpe, évêque de Smyrne et disciple de saint Jean l'Évangéliste; écrivant contre les hérésies anciennes et modernes, il assure que *l'Église, répandue dans tout l'univers et jusqu'aux confins de la terre, avait reçu des Apôtres et de leurs disciples la profession qu'elle faisait de croire en un seul Dieu Père tout-puissant et en un seul Christ, que c'était la foi et la tradition des Églises d'Allemagne, d'Espagne, des Gaules ou des Celtes et de l'Orient* ¹.

« On peut donc croire, continue M. de la Borderie, que la foi a été prêchée en Gaule dès la fin du 1^{er} siècle, ou au moins le commencement du suivant; mais il faut admettre aussi que, sauf à Arles, Lyon et peut-être quelques autres villes voisines, ces premières prédications n'aboutirent nulle part à la constitution d'Églises régulières. Loin de là, s'il se forma dès cette époque quelques petites chrétientés, elles durent promptement s'affaiblir et disparaître, par suite ou de l'indifférence ou de la persécution. Ce n'est que plus tard, à la suite de la grande mission du 3^e siècle dont parle Grégoire de Tours (I, 28), que sur un grand nombre de points de la Gaule on vit se constituer régulièrement des Églises et des diocèses.

« Toutefois, il put arriver, dans plus d'un lieu, que le souvenir d'un de ces premiers missionnaires venus à la fin du 1^{er} siècle, qui n'avait point réellement fondé d'Église, mais qui le premier pourtant avait fait luire dans le pays le flambeau de l'Évangile, se soit conservé par tradition jusqu'au moment de l'établissement définitif du diocèse : et alors, qui ne comprend pas que la vénération reconnaissante du peuple

1. Catalogue des Evêques de Bretagne, à la suite de l'histoire de Bretagne.

chrétien dut inscrire ce nom antique et cher en tête du catalogue de ses pontifes ?

« Ainsi s'expliquerait naturellement ce fait — considérable après tout et qu'on ne peut absolument mépriser — ce fait des traditions déjà anciennes d'un grand nombre d'Églises de France qui réclament une origine apostolique¹. »

Nous devons relater, nous aussi, une tradition de ce genre que possède le diocèse de Rennes.

En 1625, le Père Augustin Du Paz, religieux dominicain du couvent de Bonne-Nouvelle et auteur d'une *Histoire généalogique de plusieurs maisons de Bretagne* justement estimée, remit au Père Albert Le Grand, religieux du même monastère et auteur lui-même d'une *Vie des Saints de Bretagne* qui ne manque point de charmes, la copie d'un « ancien livre manuscrit de la librairie de Saint-Pierre de Rennes, » c'est-à-dire d'un livre tiré des archives de notre cathédrale. Cette copie, dont le Père Albert Le Grand vérifia l'exactitude, renfermait une liste des premiers évêques de Rennes, en tête desquels figurait saint Maximin, disciple de Notre-Seigneur et compagnon de saint Lazare et de sainte Madeleine en Provence.

Voici le texte même, tel qu'il a été publié par le Père Albert au commencement de sa chronologie des évêques de Rennes² :

• *Tempore quo Lazarus una cum sororibus Maria Magdaleno et Martha, post preparati nimis naufragii Gallias adveniens, Massillensem docebat et regebat ecclesiam; Trophilus*

1. M. de la Borderie, *Annales de Bretagne*, 1861, p. 120.

2. Le Père Albert Le Grand explique comme il suit la provenance de ce manuscrit : Les noms des huit premiers évêques de Rennes, dit-il, « non nommés par tous ceux qui ont traité cette matière, ont été tirés par feu le P. Augustin Du Paz, docteur en théologie, religieux de l'Ordre des Frères Prédicateurs du couvent de Bonne-Nouvelle-Rennes, d'un ancien livre manuscrit de la librairie de Saint-Pierre de Rennes, qu'il avait vu et transcrit, et m'en donna copie l'an 1625, qui s'est trouvée fort peu différente d'une autre copie prise sur l'original, trouvée parmi les papiers et mémoires de feu M. Pierre Oger, chanoine de Rennes et archidiacre du Diocèse, qui m'a été communiqués par vénérable et discret M. Michel Bourré, chanoine de ladite Église et protonotaire apostolique. » (*Catalogue des Evêques de Rennes.*)

Pauli discipulus Arelatensem instruebat ecclesiam : Sedonius qui fuerat cæcus natus, eloquentissimus apud Aquensium fines; Saturninus Tholosates; Dyonisius Areopagita cum sociis Parisinos; Martialis Lemovicenses; Urbinus post Stemonium Arvernos; Gatianus Turonenses; Sergius Narbonenses; Lucianus Bellovacenses; Maximinus cum Synchronio in Armorica villam rubram quæ Rhedonum civitas dicitur, miserante Domino, visitavit atque instruxit, vexitque ecclesiam Rhedonensem in sublimi ad confluentiam fluviorum positam et ædificatam; atque juxta eam oratorium (quod nunc capella de Civitate dicitur), sublato inde Tethios ad occidentem vano simulacro, Deo sub invocatione Beatæ Mariæ Virginis Deiparæ, consecravit episcopus, Veterum Deorum Visionis turri purgata, et alio ad orientem dejecto Isidis idolo, ulteriusque ipse progrediens, successorem sui episcopatus dimisit Synchronium, cui succedens Rambertus ibidem multos sibi adjunxit discipulos. Ramberto Servius; Servio Justus qui, persecutione Marci Antonini et Secundi Commodi Gallias agitante, martyrio coronatus est. Decii persecutione Honoratus ejusdem ecclesiæ episcopus est truncatus. Diocletiani persecutione Placidus episcopus, martyr gloriosus occubuit. Leonorius Magni Constantini tempore, pace toti ecclesiæ reddita, crescente pio fidelium coetu, desideratus urbi Rhedonicæ pastor exurexit, amplioremque illum, quæ Rhedontis videtur Sancti Petri Apostolorum principi basilicam, dejectis paganorum idolis, sibi cathedralem ecclesiam consecravit¹. »

1. Catalogue des Evêques de Rennes, dans la 4^{re} édition des Vies des Saints de Bret. Voici la traduction de ce document :

• Du temps que Lazare, en compagnie de ses sœurs Marie-Madeleine et Marthe, échappant sur les côtes des Gaules au naufrage que les Juifs leur avaient préparé, enseignait et gouvernait l'Église de Marseille; du temps que Trophile, disciple de Paul, instruisait l'Église d'Arles, que Sidoine, l'aveugle-né, prêchait éloquemment dans le pays d'Aix, tandis que Saturnin agissait de même à Toulouse; alors que Denis l'Arcopagite convertissait les Parisiens, Martial les habitants de Limoges, Urbin les Arvernes, remplaçant Stemonius, Gatien les Tourangeaux, Sergius les habitants de Narbonne et Lucien ceux de Beauvais; Maximin, accompagné de Synchronius, par un effet de la miséricorde divine, visita et instruisit en Armorique la Ville Rouge, qui est la Cité des Redons, et gouverna l'Église de Rennes, fondée dans cette ville

Quoique l'on puisse raisonnablement croire que cette tradition de l'Église de Rennes, mentionnée dans un manuscrit qualifié d'ancien en 1625, et copiée avec soin par les membres importants du clergé d'alors, pût remonter assez loin dans la suite des siècles et dût avoir une importance réelle, nous n'hésitons pas cependant à dire qu'elle ne constitue pas une preuve suffisante de l'existence historiquement certaine de ces premiers évêques. Malheureusement, nous n'avons pas d'autres documents qui puissent la contrôler. Il faut d'ailleurs y distinguer deux choses : l'évangélisation de Rennes aux temps apostoliques, qui nous paraît acceptable, et l'établissement d'un siège épiscopal avec une suite non interrompue d'évêques, qui nous semble très-problématique, pour ne pas dire complètement erroné.

Nous n'avons donc qu'une tradition, et même une tradition probablement embellie par la suite des âges ; mais devons-nous pour cela en faire fi ? Cette vieille nomenclature de nos premiers pasteurs n'est-elle pas comme un doux quoique trop lointain souvenir des premiers siècles de l'Église ? Ne devons-nous pas la recueillir avec respect, lors même qu'elle nous laisse quelque obscurité dans l'esprit ? Que les savants la critiquent, ils sont dans leur droit ; nous-même nous n'entreprendrons point, — ce qui est impossible, — de prouver sa parfaite authenticité ; qu'on permette toutefois aux

situés sur une éminence au confluent de deux rivières ; en sa qualité d'évêque il consacra près de cette ville, sous l'invocation de la bienheureuse Marie Vierge-Mère de Dieu, un oratoire qui porte encore le nom de la chapelle de la Cité, après avoir enlevé, pour cette consécration, une statue de Téthys érigée vers l'Occident ; il purifia aussi la Tour de la Vision des anciens dieux et renversa l'idole d'Isis qu'on voyait à l'Orient ; puis s'avancant plus loin dans les Gaules, il laissa pour successeur l'évêque Syntronius, remplacé plus tard par Rambert, qui s'adjoignit de nombreux disciples. A Rambert succéda Servius et à Servius Just qui, sous les persécutions de Marc, d'Antonin et de Commode, fut couronné par le martyre. Pendant la persécution de Dièce, Honorat, évêque de cette même ville de Rennes, eut la tête tranchée ; pendant celle de Dioclétien, l'évêque Placide succomba également dans un glorieux martyre. Du temps de Constantin le Grand, la paix ayant été rendue à l'Église et le troupeau des fidèles augmentant, Léonor, évêque de Rennes, lorsqu'il eut achevé de renverser les idoles des patens, consacra une plus grande église dont il fit sa cathédrale et qu'il dédia à saint Pierre, prince des Apôtres. •

âmes humbles et pieuses de la vénérer avec amour, parce qu'il s'échappe de cette vieille légende comme un suave parfum réjouissant ceux qui la recueillent en toute simplicité !

Nous croyons donc devoir reproduire ici, ne fût-ce que pour satisfaire une légitime curiosité, cette tradition commentée par le savant Père Augustin Du Paz¹ et placée par le Père Albert Le Grand en tête de son *Catalogue des Evêques de Rennes*. Cette chronologie est d'ailleurs devenue très-rare, et nous y joindrons quelques notes historiques qui la compléteront ou la rectifieront.

« I. — MAXIMINUS, disciple de l'apostre saint Philippes et de l'Évangéliste saint Luc, ayant été envoyé ès Gaules, vint en Bretagne, et s'arresta à Rennes, qu'alors on appelloit *Civitas Rubra*, Ville Rouge², laquelle estoit située entre les rivières de Vilaines et de l'Isle, et en peu de jours convertit ce peuple, et purgea un temple près de la ville qui estoit dédié à la déesse Thétis, dont il briza l'idole, et dédia ce lieu à Dieu sous l'invocation de la glorieuse Vierge, laquelle chapelle s'appelle encore à présent Nostre-Dame de la Cité, située dans l'ancienne cité de Rennes, entre la porte Morlaisse et la Maison de Ville³; et se servit ce prélat et sept de ses successeurs de cette chapelle pour l'église cathédrale, jusqu'au temps de saint Lunaire, l'an 312, qu'on dédia l'église de Saint-Pierre. Et en mémoire qu'en ce premier lieu avoit été le siège de l'évesché, jadis le chœur de la cathédrale y disoit les petites heures de Nostre-Dame et puis alloit réciter les canoniales en la cathédrale, et aux festes solemnelles de l'année, tous les chanoines alloient de Saint-Pierre en

1. « Quant à la chronologie (de ces huit premiers évêques de Rennes), dit le Père Albert Le Grand, elle est dudit P. Du Paz, qui l'avait ainsi digérée, pour servir à l'histoire qu'il disposait donner au public, si la mort ne l'eût prévenu. » (*Catal. des Evêques de Rennes.*)

2. On prétend que ce nom avait été donné à Rennes à cause de ses murailles bâties en briques.

3. A l'époque où écrivait le P. Albert, l'Hôtel-de-Ville de Rennes se trouvait sur l'emplacement de l'École actuelle d'Artillerie.

solemnelle procession après tierce à Notre-Dame de la Cité¹. »

C'était aussi dans cette chapelle vénérée que nos anciens souverains les ducs de Bretagne allaient, après leur couronnement, rendre grâce à Dieu et hommage à sa très-sainte Mère. Ce culte tout particulier, rendu pendant des siècles à Notre-Dame de la Cité par les habitants de Rennes, prouve l'antiquité de ce sanctuaire; bien plus, ce qui reste de ce monument religieux, noyé maintenant dans les constructions de l'hôtel de Pinieux, montre très-évidemment que c'était un édifice gallo-romain; enfin, les anciens procès-verbaux de l'état de cette chapelle attestent qu'on y voyait encore, en 1722, la statue ou plutôt « l'image de saint Maximin premier évêque de Rennes². »

Par conséquent, nous pouvons constater qu'une fois la prédication de saint Maximin dans les Gaules admise avec l'abbé Faillon, rien ne s'oppose à la croyance de ceux qui pensent que cet apôtre plein de zèle vint jusqu'en Armorique annoncer l'Évangile. Ne voyons-nous pas chaque jour nos missionnaires faire, dans des contrées autrement sauvages que n'étaient alors les Gaules, des excursions apostoliques plus lointaines que celle d'Aix à Rennes? Et à ce propos nos lecteurs liront peut-être avec plaisir les traditions provençales relatives à saint Maximin.

« Selon ces traditions, après la mort de Jésus-Christ et sa divine résurrection, les Juifs, effrayés des progrès rapides que la foi nouvelle faisait dans Jérusalem, suscitèrent une terrible persécution dont le martyre de saint Étienne fut pour ainsi dire le signal. Madeleine, la pécheresse, dont la conversion avait fait tant de bruit dans la Judée, ne fut point à l'abri de l'orage; jetée, un jour de tempête, dans une barque sans voiles, sans rames, sans aviron, avec son frère Lazare,

1. Catal. inséré dans les *Vies des Saints de Bretagne*, éd. de 1636. .

2. V. les *Bulletins et Mémoires de l'Association Bretonne*, II, 458, et l'*Histoire du Culte de la Sainte Vierge à Rennes*, par dom Plaine, p. 5.

Marthe sa sœur, Marcelle leur servante, Sidoine l'aveugle-né, Maximin, l'un des soixante-douze disciples, les deux Marie Jacobé et Salomé, ainsi que plusieurs autres encore, elle fut exposée avec tous ces nobles confesseurs aux horreurs d'une mort qui semblait devoir être certaine. Mais la sainte nacelle, loin d'être submergée par les flots, vit au contraire s'apaiser autour d'elle la fureur de l'élément, et, protégée par la Providence dans sa longue et pénible navigation, vint aborder sur les côtes de Provence, à l'embouchure du Rhône, au lieu nommé les Saintes-Maries ou Notre-Dame-de-la-Mer. C'est là que s'arrêtèrent Marie mère de Jacques et Marie Salomé, tandis que les autres saints disciples se répandirent dans divers pays pour prêcher leur religion : Maximin à Aix, dont il fut le premier évêque; Marthe à Tarascon, qu'elle délivra d'un horrible monstre; Lazare et Madeleine à Marseille, d'où cette dernière gagna plus tard le désert de la Sainte-Baume¹.

A part les rapports spirituels qu'il eut avec Marie-Madeleine, et dont on trouve le détail dans la vie de cette sainte par Raban-Maur, on sait peu de chose touchant saint Maximin. Une vieille tradition dit qu'il vécut quarante ans dans les Gaules; ce qui nous intéresse davantage est l'opinion qu'avait le moyen-âge de l'apostolat de ce saint évêque. Dans l'office de saint Maximin, particulier à l'Église d'Aix, et remontant, selon M. Faillon, au-delà du ix^e siècle, on renvoie au *Commun des Apôtres* pour toutes les parties qui ne sont pas spécialement propres à ce saint pontife². N'est-ce pas une preuve qu'on reconnaissait saint Maximin comme étant bien l'un des soixante-douze disciples du Sauveur? N'est-ce pas une preuve aussi de l'apostolat dans les Gaules de ce grand serviteur de Dieu? Signalons encore le sarcophage où fut déposé le corps de saint Maximin après sa mort; ce magni-

1. *Hist. de la Sainte-Baume*, par M. Rostan; cet auteur ne fait ici que résumer les traditions locales appuyées sur les monuments qu'a recueillis l'abbé Faillon.

2. *Monuments inédits*, par M. Faillon, II 587-592.

sique tombeau, que M. Faillon croit du 1^{er} siècle de l'ère chrétienne, se trouve aujourd'hui vis-à-vis de celui de sainte Madeleine, dans la crypte de l'église de Saint-Maximin en Provence. Il est en très-beau marbre jaspé, dont les couleurs assez vives semblent former des rubans bleus, blancs, gris et rouges; il est orné de strigiles et de dauphins, et présente trois bas-reliefs, dont le principal figure *Notre-Seigneur donnant la mission évangélique à Maximin, l'un de ses disciples*. Le corps du saint reposa dans ce beau sarcophage jusqu'en l'année 710¹.

On nous pardonnera ces quelques détails sur un saint évêque qui a dû venir à Rennes évangéliser nos ancêtres. Ajoutons-y que le culte rendu dans l'ancienne liturgie de Rennes, antérieurement à saint Pie V, aux Trois sœurs (*festum Trium sororum*, 25 mai), ainsi qu'à sainte Madeleine en particulier (fête solennelle et d'obligation avec octave), permet de supposer que notre Église se trouvait attachée à leur souvenir, si intimement uni à celui de saint Maximin par des liens tout spéciaux². Mais ouvrons de nouveau l'ouvrage d'Albert Le Grand et continuons-en la lecture :

« II. — SUFFRENIUS, autrement nommé SYNCHROXIVS, fut évêque de Rennes après que Maximin se fut retiré, et commença à siéger l'an 67, la dernière du pontificat de saint Pierre, la seconde année de la première persécution suscitée par l'empereur Néron contre l'Église, nonobstant laquelle il continua la conversion des Renais, ruina un temple dédié à la déesse Isis, situé hors la ville (c'est le lieu où est de présent l'abbaye de Saint-Georges), purgea la Tour qu'ils nommaient la Vision des Dieux, qui estait comme leur Panthéon (et c'est où de présent est la grosse horloge), et y fit un oratoire pour la commodité des fidèles, dont le nombre allait croissant de jour à autre, lesquels il gouverna jusqu'à l'an 102. Du temps de ce prélat saint Clair, envoyé par saint Lin ès Gaules,

1. *Monuments inédits*, par M. Faillon, II, 487-502.

2. Renseignement dû à l'obligeance de dom Plaine, bénédictin de Ligugé.

alla à Nantes passant par Vitré et y prescha la parole de Dieu et convertit bon nombre de peuple et luy réussit si heureusement, qu'il eut le crédit de convertir leurs temples en églises¹. »

Rien ne nous prouve, malheureusement, l'exactitude de tous ces détails de l'épiscopat de Suffrénus; mais remarquons la tradition relative à saint Clair, premier évêque de Nantes. Les Bollandistes admettent volontiers les prédications de ce saint vers la centième année de l'ère chrétienne; l'abbé Déric lui-même, quoique ennemi des traditions recueillies par Albert Le Grand, croit que saint Clair évangélisa non-seulement Nantes, mais encore Rennes et Vannes, et l'on sait, en effet, qu'il mourut à Réguiny, dans ce dernier diocèse. Sans admettre formellement le séjour de ce saint missionnaire à Vitré, — ce qui semble très-peu probable, car Vitré n'existait point alors, selon M. de la Borderie, — on peut du moins croire qu'il prêcha l'Évangile dans une partie de notre diocèse.

Nous ne savons absolument sur les deux évêques Rambert et Servius, que ce qu'en dit Albert Le Grand dans ces termes :

« III. — RMBERTUS fut esleu par les fidèles après la mort du précédent l'an 102, sous le pontificat du pape saint Anaclétus et l'empire de Trajan; il gouverna son église pendant la troisiéme persécution, commencée par Trajan l'an 99 et continuée par son successeur Adrien, et mourut la première année d'Antonius Pius qui fut l'an 139 de Jésus-Christ.

« IV. — SERVIVS fut appelé par les fidèles au gouvernement de l'église de Rennes l'an 130, sous le pontificat de saint Xixte premier du nom. martyr, la première année d'Antonius Pius, et gouverna paisiblement son troupeau jusqu'en l'an de salut 163, le second de l'empire de Marc-Aurèle². »

Arrivons à saint Just, qui mérite bien d'attirer quelques

1. *Chronologie des Evêques de Rennes.*

2. *Ibidem.*

instants notre attention, et écoutons d'abord notre vieil hagiographe :

« V. — S. Justus succéda au gouvernement de cette église (de Rennes), la mesme année 163, sous le pape saint Pie premier du nom, martyr, l'empereur Marc-Aurèle, Antonin Vérus et Lucius Commodus son frère, lequel suscita la quatriésme persécution contre les chrestiens, l'an 178, en laquelle ce prélat fut enveloppé; car les payens ayans remis les idoles que ses prédécesseurs avaient ostez de la Tour des Dieux et du temple d'Isis, ce saint prélat, ne le pouvant endurer, les en reprint et leur prescha publiquement la foy de Jésus-Christ, à raison de quoy il fut appréhendé, et, ayant refusé d'adorer les idoles, après plusieurs tourments, on le mena hors la ville et y eut la teste tranchée, au lieu où il y a une chapèle de son nom, dite Saint-Just, entre les monastères de Sainet-Melaine et des Carmelines. Il fut martyrisé l'an 180¹. »

Au siècle dernier, on publia, en 1761, dans le Dauphiné, *l'Histoire de la sainte Église de Vienne*, par Charvet. Cet auteur y parle d'un saint Just qu'il dit avoir été le cinquième évêque de Vienne et avoir vécu sous les empereurs Antonin, Lucius Vérus et Marc-Aurèle. C'est bien, comme l'on voit, l'époque où vécut le saint Just mentionné dans le manuscrit de Rennes, et c'est alors qu'eut lieu le combat des martyrs de Lyon et de Vienne, si justement célèbres dans l'histoire de l'Église de France. Les actes de ces martyrs, qui nous ont été heureusement conservés en partie, ne nous parlent point toutefois de l'évêque de Vienne, et « ce silence, dit Charvet, a donné lieu à une grande diversité de sentiments. Les uns ont pensé qu'il (saint Just) était mort et que le siège (de Vienne) était vacant; les autres qu'il était caché; et c'est le sentiment que j'ai suivi, parce qu'il me paraît le plus vraisemblable. Saint Adon assure, dans sa chronique, qu'il avait été envoyé en exil². »

1. *Chronologie des Evêques de Rennes.*

2. *Vies des Saints de France*, II, 162.

Cette dernière opinion était respectée dans le Dauphiné, et l'on y désignait même le lieu d'exil de saint Just, puisqu'un chanoine de Vienne, nommé Clément Durand¹, fit faire, en 1667, des peintures, dans la cathédrale de cette ville, représentant le martyre des saints de Vienne et de Lyon, et accompagnées de cette inscription : « *Origine du Christianisme et du martyre des chrétiens dans les Gaules, par saint Crescent... saint Zacharie... saint Martin... saint Vère... et saint Just exilé dans la côte Armorique et reconnu évêque et premier martyr de Bretagne; tous cinq archevêques de Vienne du premier et du deuxième siècles* ». »

Mais si vraiment saint Just, d'abord évêque de Vienne, puis exilé en Bretagne, a été martyrisé à Rennes, comment se fait-il, dira-t-on, qu'il soit si peu connu dans notre pays?

A cela nous répondrons d'abord que le souvenir de saint Just n'était pas perdu jadis à Rennes, puisqu'on y avait élevé une chapelle en son honneur; cette chapelle existait encore au siècle dernier; elle dépendait de l'abbaye de Saint-Melaine, et elle donnait son nom à une barrière voisine et à tout un quartier appelé la Barre Saint-Just. Bien plus, les religieux Bénédictins de Saint-Melaine faisaient tous les ans, le 2 juin, l'office de ce saint évêque; et plusieurs fois il est fait mention, dans le *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Sauveur de Redon*, des reliques de saint Just honorées dans nos contrées aux ix^e et x^e siècles.

Ainsi, par exemple, en 913, une difficulté s'étant élevée entre les moines de Redon et trois Bretons nommés Howen, Catlowen et Urveian, ces derniers donnèrent solennellement des garanties à l'abbé Catluant au sujet des terres de Bruff, du Bot et de Morionoc qui étaient en litige; à cet effet, ils jurèrent par la tête et toutes les reliques de saint Just martyr, « *juraverunt per caput sancti Justi martiris et per*

1. Il est à remarquer que ce chanoine de Vienne était en même temps official et vicaire général du diocèse de Rennes.

2. *Vies des Saints de France*, II, 462.

totas ejus reliquias ¹. » Déjà un demi-siècle auparavant, vers 854, quatre autres Bretons, Dinaerou, Winmochiat, Branlucar et Anaucar, avaient fait le même serment dans l'église de Sixt, ce qui nous prouve que les reliques de saint Just reposaient alors dans cette paroisse, l'une des plus anciennes de nos contrées ². Il paraît même que les Bénédictins de Redon construisirent un monastère en l'honneur de ce saint, et que l'église de ce prieuré, dédiée à saint Just, devint plus tard l'église paroissiale d'Allérac; par suite, la paroisse d'Allérac prit elle-même le nom de Saint-Just, qu'elle porte encore de nos jours ³.

Il demeure donc bien avéré qu'un évêque du nom de Just fut martyrisé à Rennes, probablement pendant la persécution de Marc-Aurèle, et que les reliques de ce martyr furent ensuite précieusement conservées et honorées par les moines de Redon dans la paroisse de Sixt, pendant qu'à Rennes une chapelle rappelait son souvenir. Cela doit suffire pour nous porter à vénérer la mémoire de ce saint prélat, malheureusement trop peu connu maintenant dans notre diocèse.

Des deux autres évêques martyrs, successeurs de saint Just sur le siège de Rennes d'après Le Grand et Du Paz, nous ne savons que ce qu'en disent ces historiens.

« VI. — *HONORATUS*, esleu l'an 181, sous le pape saint Éleuthère martyr et l'empereur Commode fils de Marc-Antoine, essuya la cinquième persécution, suscitée par l'empereur Sévère l'an 201, et la sixième suscitée par l'empereur Maximin l'an 236, en laquelle il souffrit beaucoup; et enfin appréhendé pour la foy en la septième sous l'empereur Decius, il eut la teste tranchée, hors la ville de Rennes, par sentence du préfet Licinius Gallus, l'an de salut 253, ayant régi son Église soixante-et-douze ans.

1. *Cartularium Redonense*, 222.

2. V. l'acte intitulé « *Sancti Justi judicium* » dans le *Cartulaire de Redon*, p. 37.

3. La paroisse d'Allérac est plusieurs fois mentionnée dans les actes du XIII^e siècle insérés dans le *Cartulaire de Redon*.

« VII. — PLACIDUS gouverna son Église sous les papes saint Corneille, saint Luce I, saint Estienne I, saint Sixte II, martyrs, saint Denis I, saint Félix I, Eutichian, Caius et Marcellin, martyrs, depuis l'an 254, sous les empereurs Gallus et Volusian, Valérien et Galien (qui suscitèrent la huitième persécution l'an 259), Claude, Aurélien (qui suscita la neuvième persécution l'an 273), Tacite, Florian Probus, Carus et ses fils Carin et Numérien, et parvint jusqu'au temps des empereurs Dioclétien et Maximian, cruels ennemis de Jésus-Christ et de sa religion, qui suscitèrent la dixième et plus cruelle persécution contre les chrétiens, en laquelle ce prélat fut martyrisé l'an 303¹. »

Quant à saint Lunaire, dont parle ensuite le Père Albert Le Grand, nous nous étonnons, avec les Hollandistes, que notre vieil hagiographe breton ait méconnu les actes de ce bienheureux (dont nous aurons occasion de parler plus tard), au point de le placer sur le siège de Rennes dès le 14^e siècle, tandis qu'il fut contemporain de Judual, roi de Domnonée en 554, et qu'il semble n'avoir été qu'un évêque régional, sans siège fixe. Rien ne prouve donc l'authenticité de la notice suivante, par laquelle le Père Albert termine sa chronologie des huit prétendus premiers évêques de Rennes :

« VIII. — S. LEONORIUS, communément appelé S. LUNAIRE, fut esleu après le martyre de son prédécesseur l'an 303, sur la fin de l'empire des impies Dioclétien et Maximien, sous le pontificat de saint Marcellin, pape et martyr. De son temps l'empereur Constantin le Grand commença de fermer les temples des idoles par tout son empire, et qu'on édifiast des églises en l'honneur de Jésus-Christ. Les fidèles de Rennes ne furent des derniers à exécuter ce commandement et abattre les idoles du temple de la ville, lequel ce prélat purgea et dédia à Dieu sous le patronage et invocation du prince des apostres saint Pierre et y transféra son siège

¹ Chronologie des Evêques de Rennes.

cathédral de la chapelle de Nostre-Dame de la Cité, l'an de grâce trois cens dix-neuf. Il gouverna son évêché jusques à l'an trois cens cinquante et sept qu'il décéda en paix et fut enseveli dans sa cathédrale. »

En 1619, six ans avant d'avoir rédigé avec le Père Albert la chronologie qui précède, le Père Augustin Du Paz, publiant son *Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne*, avait ajouté à la fin du volume un catalogue assez bref des évêques de la province; en tête de ceux de Rennes il avait placé « saint Médéran qui vivoit du temps de saint Julien évêque du Mans et de saint Martial évêque de Limoges, et par conséquent du temps des apostres; — saint Justin martyr; — S. Riotisme, du temps que les Bretons de la Bretagne insulaire dite la Grande-Bretagne passèrent la mer avec Maximin Clemens esleu empereur en l'isle, par tumulte et sédition militaire contre l'empereur Gratian, et s'habituerent en cette province Armorique dite d'eux la moindre ou petite Bretagne, l'an de grâce 383¹; — S. Eleetran; — S. Jean surnommé l'Abbé.

« J'ai appris, dit en terminant le Père Du Paz, les noms des cinq susdits évêques d'un Mémoire que j'ai trouvé à la fin d'un vieil et fort ancien bréviaire manuscrit sur parchemin en la bibliothèque de l'église cathédrale de Saint-Pierre². »

Comme nous l'avons vu précédemment, une autre découverte faite dans la même bibliothèque du chapitre de Rennes fit abandonner au Père Du Paz cette liste, dont il ne conserva que saint Just. Toutefois le Père Albert Le Grand ne voulut pas perdre cette première série de noms d'évêques qu'avait imprimée son confrère, et, ne pouvant plus les conserver en tête de son catalogue, il imagina de les placer à la suite des huit prélats dont le Père Du Paz venait de lui dres-

1. On assure, dit Déric, que Riotisme fut sacré par saint Martin. (*Hist. ecclési. de Bret.*, 470.)

2. *Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne*, p. 839.

ser la chronologie; de là cette suite d'évêques nommés Mo-
dérán 1^{er}, saint Riethime, saint Electran et saint Jean l'Abbé,
qui n'a rien de sérieux¹.

D'après ce qui précède, l'on voit combien sont pleines
d'obscurité les origines du diocèse de Rennes. Évidemment
bien des fables se sont trouvées mêlées aux récits des Pères
Du Paz et Le Grand; leur chronologie n'est point d'accord
avec la saine critique historique, et nous avons longtemps
hésité à reproduire leurs catalogues des premiers évêques de
Rennes. Ne pouvons-nous pas conclure cependant que de
l'ensemble des traditions parvenues jusqu'à nous découle le
fait tout au moins probable de l'évangélisation de notre dio-
cèse au 1^{er} siècle de l'ère chrétienne? Ne pouvons-nous pas

4. Voici, à titre de pure curiosité, cette suite de la *Chronologie des Evêques de Rennes*, par le Père Albert Le Grand :

• IX. — MODERANNUS I commença à siéger l'an 558 sous le pape saint Libérius et les empereurs Constantin II, Constante et Constans, enfants du grand Constantin, et gouverna son Église pendant la persécution de Julien l'Apostat. De son temps, l'an 583, Flavo Maximo Clément passa de la grande en la petite Bretagne pour aller combattre l'empereur Gratian, et Conan Mériadec ayant conquis la Bretagne Armorique, en fut couronné roy par ce prélat en son église cathédrale, laquelle ville luy avait été rendue par Sulpitius Gallus, capitaine de la garnison romaine qui y estoit. Ce couronnement se fit l'an 583. Ce prélat décéda l'an suivant.

• X. — S. HORTISNIUS fut présenté par le roy Conan au chapitre de Rennes qui l'esleut au mois de may l'an 590, sous le pape saint Sirice et l'empereur Théodoso, et, la mesme année, il présida pour le clergé à l'assemblée des États à Rennes, où le roy Conan, de l'avis de toute l'assemblée, établit en ladite ville de Rennes le chef de toute la justice de son royaume et un juge particulier pour le comté de Nantes. Il mourut, l'an 592, après avoir assisté aux obsèques du roy Conan, en la ville d'Ucclesim en Léon, et couronné le roy Grallon en son église cathédrale, l'an 589.

• XI. — S. ELLENANNIUS autrement ELECTRANUS fut sacré par les mesmes pape et prince et mourut l'an 403.

• XII. — S. JEAN, surnommé l'Abbé, fut sacré l'an 403, sous le pape saint Innocent premier du nom, les empereurs Arcado et Honoré, enfans du grand Théodoso, et le roy Grallon, aux obsèques duquel il assista en l'abbaye de Landi-Tovance en Cornouaille, l'an 403, et de là accompagna le prince Salomon à Rennes, qui reçut la couronne de sa main en sa cathédrale. Il mourut, l'an 430, après avoir couronné trois autres roys en ladite cathédrale, à sçavoir le roy Audran l'an 412, Bodik son fils, l'an 438, et Hoël, premier du nom, surnommé le Grand, l'an 448. • (*Chronologie des Evêques de Rennes.*)

Ces prétendus États de Bretagne au 1^{er} siècle, ces couronnements chrétiens et ce fabuleux roi Conan Mériadec, qu'a tué la critique historique, nous seraient sourires s'ils ne nous attristaient pour celui qui accepta de tels contes : ce sont ces malheureux fruits de sa crédulité qui ont tant amoindri aux yeux des hommes sérieux et aimable Père Albert Le Grand !

croire que dès les temps apostoliques la lumière de la foi apparut un instant dans la ville de Rennes? Ne pouvons-nous pas admettre le passage de saint Maximin dans nos murs, puisque le culte de ce bienheureux missionnaire y subsistait encore au xvii^e siècle? Pourquoi rejeterions-nous cette tradition du sang de nos premiers apôtres fécondant cette terre de Rennes qui porte encore le nom de saint Just? Pourquoi n'admettrions-nous pas que Dieu, dans sa bonté, suscita de temps à autre, durant les quatre premiers siècles, quelques pasteurs, évêques et zélés missionnaires, pour entretenir les Rennais dans la sainte religion que leur avaient prêchée les disciples des Apôtres?

Ce grand fait de l'évangélisation du pays de Rennes dès le commencement du christianisme en Occident, ou tout au moins vers la fin du 1^{er} siècle, nous semble donc très-admissible, sinon très-certain.

Mais nous n'admettons pas dans notre pays l'existence d'un évêché régulièrement établi dès cette époque reculée; nous ne croyons point à une série chronologique et non interrompue d'évêques de Rennes depuis l'an 67 jusqu'en 430, époque où nous apparaît Fédétilus, le premier pasteur de notre diocèse dont l'existence est hors de toute contestation. Aussi n'avons-nous pas voulu faire figurer les listes précédentes dans notre catalogue historique des évêques de Rennes, qui occupera le chapitre suivant, quoique nous n'ayons pas cru pouvoir non plus les passer sous silence, comme ont fait d'autres historiens.

Disons maintenant comment se forma le diocèse de Rennes.

Lorsque le divin flambeau de l'Évangile éclaira pour la première fois le territoire formant notre Bretagne moderne, ce pays était habité par cinq peuples gaulois que César avait soumis à Rome : les Nannètes, les Vénètes, les Osismes, les Curiosolites et les Redons; quelques auteurs y joignent même les Diablintes, partageant avec les Curiosolites nos côtes septentrionales.

Nous n'avons à nous occuper ici que des *Redones* ou Redons, dont la capitale était *Condate*, aujourd'hui Rennes, et qui possédaient aussi *Sipia*, actuellement Visseiche, et *Fines*, qu'on croit être Feins.

Quelles étaient les limites de la contrée occupée par ce peuple? Les Redons étaient bornés au Sud par le cours du Samnon, à l'Est par le territoire des Andégaves, des Diablintes et des Abrincates (habitants d'Angers, de Jublains et d'Avranches), à l'Ouest par le cours de la Vilaine, depuis l'embouchure du Samnon jusqu'à celle du Meu, puis par le cours du Meu et peut-être par celui de la Rance jusqu'à la mer. Je dis *peut-être*, parce que les bornes des Redons, au Nord, sont difficiles à fixer. Une seule chose certaine, c'est que ce peuple atteignait les rivages de la mer, puisque Jules César le range formellement parmi les peuplades maritimes des Gaules. M. de la Borderie pense que les Redons possédèrent tout notre littoral, sauf le territoire fort restreint d'Aléth, qui pouvait, dit-il, appartenir aux Curiosolites¹.

Mais d'autres auteurs donnent, les uns à ces mêmes Curiosolites, les autres aux Diablintes, toute la partie des anciens diocèses de Dol et de Saint-Malo comprise à l'Est du Meu et de la Rance; en conséquence, ils attribuent aux Redons pour limite septentrionale la ligne de coteaux élevés qui s'étend de Montfort-sur-Meu à l'embouchure du Couasnon, — près desquels se trouve le bourg de Feins, devant son ancien nom de *Fines* à cette situation de poste frontière, — et la portion de la côte alors contiguë au Mont-Jou, aujourd'hui Mont-Saint-Michel, qui n'était pas encore une île, comprise entre l'embouchure du Couasnon et celle de la rivière de Sélune².

Tel était donc, aux premiers siècles de l'ère chrétienne, le territoire occupé par les Redons, telle était ce qu'on appelait alors la *civitas Redonum*; la civilisation romaine y avait

1. *Annuaire de Bretagne*, 1862, p. 417.

2. C'est l'opinion de M. Kerviler; V. les *Mémoires de l'Association Bretonne*, 1873, p. 63.

pénétré avec les vainqueurs des Gaulois, comme le témoignent encore de nos jours les monuments dont on retrouve les ruines; la population gauloise s'était même tellement trouvée mêlée à l'élément romain, qu'on la désigne dès lors sous le nom mixte de gallo-romaine. Toutefois remarquons, avec M. Kerviler, que de toutes les peuplades armoricaines « la *civitas* des *Redones* fut celle qui subit le moins de changements pendant l'occupation romaine; non-seulement ses limites restèrent les mêmes, mais aucune nouvelle ville ne s'établit sur son territoire, le nom seul de *Condate* se transforma, pour devenir celui de la *civitas. Redonum*, d'où vient le Rennes d'aujourd'hui¹. »

Quoique l'on puisse dire d'une manière générale que les évêchés gallo-romains se sont ordinairement formés d'après les anciennes *civitates*, adoptant leurs limites et prenant leurs capitales, rien ne prouve cependant que le diocèse de Rennes n'ait pas fait exception à cette règle. « Je regarde comme assuré, dit M. de la Borderie, que l'évêché de Rennes, gallo-romain d'origine, existant authentiquement dès 430, n'atteignit pas les limites de la cité gauloise des Redons, puisqu'il n'embrassa jamais ce grand canton situé à l'Est du Meu et de la Rance, compris jusqu'en 1789 dans les diocèses de Dol et de Saint-Malo². »

« Si ce canton resta en dehors du diocèse de Rennes, ajoute le même historien, c'est que le paganisme y persista compact et vivace jusque dans la seconde moitié du vi^e siècle, comme on le voit par les actes de nos saints bretons, Samson, Suliac et Malo; c'est que l'idolâtrie n'y fut détruite que par l'influence des émigrations bretonnes, qui firent tout naturellement passer ce territoire sous l'autorité civile des princes bretons et sous la juridiction spirituelle des évêques de même nation, auxquels il devait d'ailleurs la lumière de l'Évangile³. »

1. *Mémoires de l'Association Bretonne*, 1873, p. 83.

2. *Annuaire de Bretagne*, 1802, p. 118.

3. *Ibid.*, p. 117.

Le diocèse gallo-romain de Rennes, moins considérable que la *civitas Redonum*, n'atteignait donc probablement jamais le littoral de la mer¹. De bonne heure il dut se trouver circonscrit dans les limites que voici et qu'il conserva jusqu'en 1790 : « Au Nord, il avait les mêmes bornes que le département d'Ille-et-Vilaine jusqu'auprès de Pleine-Fougères. De ce point, la ligne de délimitation suivait un petit affluent du Couasnon, qui coule au Sud de la paroisse; elle prenait, entre Trans et La Boussac, la direction du Midi jusqu'à la forêt de Tanouarn, qu'elle laissait au Nord; puis descendant vers Hédé, elle venait rejoindre le Flusel, un affluent du Meu. Le cours de ces deux rivières dessinait la limite du diocèse jusqu'au confluent du Meu avec la Vilaine, sous Blossac; à partir de là, c'était la Vilaine qui bordait l'évêché², » dans l'origine jusqu'à l'embouchure du Samnon à Pléchâtel. Cette dernière rivière forma, en effet, la limite méridionale de notre diocèse jusqu'au ix^e siècle, époque à laquelle certaines paroisses furent distraites de l'évêché de Nantes et incorporées à celui de Rennes. Quant à l'ancienne frontière de notre diocèse, du côté de l'Anjou et du Maine, c'était la délimitation orientale du département d'Ille-et-Vilaine, en remontant au Nord jusqu'à Louvigné-du-Désert.

Résumons en peu de mots tout ce chapitre. Dès le premier siècle de l'ère chrétienne, quelques prédications évangéliques furent faites dans le pays des Redons, mais il fallut les

1. Cela n'est pas tout à fait certain, car M. Kerviler, prétendant que les Redons possédaient le Mont-Jou (Mont-Saint-Michel) sans avoir tout notre littoral actuel, croit que le diocèse de Rennes eut dans l'origine les mêmes bornes que ce peuple. « Remarquons, dit-il, que la rivière Sélune forme une limite très-naturelle au Nord, de Ducey à Saint-Hilaire, et que son affluent, la Glaine, continue parfaitement cette frontière à l'Est, de Saint-Hilaire au Loroux; tandis que l'ancienne limite Nord de l'évêché de Rennes, ainsi que la limite actuelle du département d'Ille-et-Vilaine entre Louvigné-du-Désert et Antrain, n'est indiquée par aucun accident topographique; elle est complètement arbitraire et provient sans doute de donations de paroisses fort anciennes, détachées du territoire primitif des Redones. » (*Mémoires de l'Association Bretonne*, 1873, p. 63.)

2. M. de Courson, *Prolégomènes du Cartulaire de Redon*, p. cxxv.

grandes missions du III^e siècle, dont parle Grégoire de Tours, pour que ces germes de christianisme produisissent des fruits durables ; encore l'existence authentique d'un diocèse de Rennes régulièrement organisé ne nous apparaît-elle qu'au commencement du V^e siècle. Cent ans plus tard, au temps de saint Melaine, on retrouvait des païens, attachés au vieux culte des druides, dans la contrée que nous habitons ; ce qui n'était pas étonnant d'ailleurs, car nos voisins les Vénètes étaient encore presque tous idolâtres¹. Quant aux limites de ce diocèse de Rennes, à la tête duquel se trouvait Fébédolus en 439, elles étaient à peu de chose près celles qui subsistèrent jusqu'en 1789.

1. • *Erant enim tunc temporis Venetenses pene omnes gentiles.* • (*Vita Sancti Melanii, apud Bollandum, Januar., 1, 331.*)

CHAPITRE II

CATALOGUE DES ÉVÊQUES DE RENNES

(430-1790)

Il existe plusieurs catalogues des évêques de Bretagne ; les PP. Du Paz et Le Grand, Bertrand d'Argentré et dom Morice, Ogée et l'abbé Tresvaux, les auteurs des *Gallia christiana*, ont publié des listes de ce genre. Ce qui distingue notre travail des travaux précédents, c'est le soin que nous avons mis à rechercher les sources mêmes des notices consacrées à nos prélats ; de plus, nous faisons connaître leurs familles, et — ce que n'avait fait personne avant nous — nous donnons leurs armoiries, leurs sceaux et leurs épitaphes.

I. — FÉNÉMIOLUS I^{er}. Le premier évêque de Rennes, dont l'existence est attestée d'une manière certaine, est, selon dom Morice et M. de la Borderie, Fédéliolus, qui souscrivit par procureur au Concile tenu à Fréjus vers l'an 439¹.

II. — ARTHÉMIUS *vel* ARTHÉNIUS assista au Concile de Tours en 461 et à celui de Vannes en 465. Albert Le Grand dit que ce prélat, sacré en 450, mourut en 478².

III. — SAINT AMAND. Nous ne savons rien de ce bienheureux évêque sinon que, se voyant sur le point de mourir, il connut par révélation divine que saint Melaine devait être son successeur ; en conséquence, il fit venir près de lui ce

1. V. Dom Martène ; IV, *Anecdol.*, p. 37.

2. Labbe, tom. IV, *Con. et in bibliot. ms.* — *Chronol. des Evêques de Rennes.* — L'abbé Déric insinue dans son *Histoire ecclésiastique de Bretagne*, I, 145 et 261, qu'Arthénius avait dû remplacer un certain Léon, évêque de Rennes, en 452, mais ce n'est qu'une supposition.

servent religieux et le désigna au choix du clergé et du peuple de Rennes. L'abbé Déric croit cependant que saint Amand fut lié d'amitié avec saint Paulin de Nole et avec le poète Sancto, et qu'il s'établit entre ces trois grands hommes un commerce de lettres dont il reste encore des fragments ¹. « Le corps de saint Amand fut enterré, selon toutes les apparences, dit dom Lobineau, au lieu même où fut bâtie depuis l'église Saint-Melaine, auprès de laquelle il y avait un cimetière. » Le P. Le Grand dit que ce saint évêque, sacré en 478, mourut en 505; mais il est plus prudent d'avouer, avec dom Morice, qu'on ignore l'année de sa mort. Sa fête se célèbre le 14 novembre, et ses reliques, longtemps conservées dans l'église abbatiale de Saint-Melaine, sont honorées maintenant dans la métropole de Rennes. Saint Amand est considéré, à juste titre, comme l'un des plus puissants patrons de cette ville, et c'est à son intercession qu'ont recours les fidèles dans les calamités publiques.

IV. — SAINT MELAINE naquit dans le diocèse de Vannes, vers la fin du v^e siècle, et fut élevé à Plaz, sur le bord de la rivière de Vilaine, à peu près dans le lieu qu'on appelle aujourd'hui le vieux bourg de Brain. Ayant embrassé de bonne heure la règle monastique, il construisit à Plaz un monastère d'où saint Amand l'appela, sur son lit de mort, pour lui confier le diocèse de Rennes ². Devenu évêque, saint Melaine se conduisit avec tant de sagesse et de piété qu'il fut « le conseiller du roi Clovis, l'oracle du Concile d'Orléans, en 511, et la gloire de son Église ³. » Ce prélat souscrivit aussi au Concile d'Angers, en 530, et mourut vers le même temps, le 6 novembre, dans son monastère de Plaz ⁴. Plusieurs saints

1. Déric, *Hist. ecclési. de Bretagne*, 1, 278.

2. « Fuit Melanius de parochia Venetensi, ex nobilissimis parentibus, oriundus: qui in fundo qui Placcio vocatur, nutritus... Veniens Melanius de monasterio suo quod propriis manibus fabricaverat in fundo qui vocatur Placio in honorem Dei. » (*Vita S. Melanii*, apud Hollandum.)

3. M. de la Borderie, *Annuaire de Bretagne*, 1861.

4. Une partie du village de la Blandinaye, en Brain, porte encore le nom de Placet; dans un champ qui l'avoisine et que baigne la Vilaine, on montre l'emplacement

évêques assistèrent à ses funérailles, et son corps, transporté à Rennes par la Vilaine, fut inhumé près de celui de saint Amand, dans le cimetière de cette ville. Un peu plus tard, on éleva sur son tombeau une magnifique église qui donna naissance à la célèbre abbaye de Saint-Melaine.

V. — **FÉBÉDIOLUS II**, que quelques auteurs nomment **Fidius** ou **Éhédiolus**, souscrivit au cinquième Concile d'Orléans, tenu en 549¹.

VI. — **VICTORIUS**. Cet évêque, issu d'une grande famille, avait été marié avant d'entrer dans l'état ecclésiastique. On lui connaît une fille nommée **Domnole**, qui épousa en premières noces **Burgolin**, puissant seigneur, et en secondes **Nectair**, frère de **Badégisile**, majordome du roi **Clotaire**; cette dame ayant eu un différend, au sujet de quelques vignes situées en Anjou, avec **Bobolen**, référendaire de la reine **Frédégonde**, fut assassinée par ce dernier seigneur, dans sa propriété même, pendant la vendange². **Victorius**, devenu évêque de Rennes, assista en 567 au deuxième Concile de Tours; la même année, il écrivit à la reine sainte **Radegonde** pour l'exhorter à persévérer dans la résolution qu'elle avait prise de vivre dans un monastère³. **Fortunat** nommé aussi notre évêque parmi les prélats qui assistèrent à la dédicace de la cathédrale de Nantes en 568, et il fait son éloge en même temps que celui de **Domitien**, évêque d'Angers :

*Domitianus, item Victorius, ambo columna,
Spes in utrisque manens pro regionis ope*⁴.

On ignore l'époque précise de la mort de **Victorius**, mais l'abbé **Déric** fait observer avec raison que, d'après le témoi-

du monastère de saint Melaine. On vient d'extraire de ce champ des briques gallo-romaines qui confirment la tradition locale.

1. Labbe, tom. V, Concil.

2. Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, VIII, 32.

3. Labbe, tom. V, Concil. — Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, IX, 39.

4. Fortunat, *Cap. in dedicat. ecclesie Nannetensis*.

gnage de Grégoire de Tours, il avait terminé ses jours dès l'an 586.

Ogée prétend que Victorius eut pour successeur Marius, élu en 594; mais aucun autre historien ne mentionne ce prélat, dont l'existence ne repose que sur un document reconnu maintenant comme ayant été falsifié¹.

D'Argentré prétend, de son côté, que saint Colven passa du siège épiscopal de Léon sur celui de Rennes, vers cette même époque. « Saint Colven, dit-il en son *Histoire de Bretagne*, fut premièrement successeur à l'évesché de Léon à Saint Paul, et depuis fut évêque de Rennes. Il était natif du pays de Léon, et, ayant quelque temps administré sa charge, il la quitta pour suivre une vie plus austère, se retirant près le bourg de Saint-Didier, à quatre lieues de Rennes, en un lieu appelé la Motte-Mérioul, duquel il fit son ermitage; il mourut le premier jour de juillet, l'an 600 de notre salut, et fut apporté son corps en l'église Saint-Melaine près Rennes. »

Il est très-vrai que l'on montre encore aujourd'hui, près du village de la Motte en Saint-Didier, le jardin, le puits et le four possédés, d'après une tradition constante et séculaire, par le saint évêque Colven; tout prouve donc qu'il est venu de Léon terminer sa vie dans cette solitude. Il est également certain que le corps de saint Colven, conservé jadis tout entier dans l'église cathédrale de Rennes, a toujours été, durant le moyen-âge, un objet de vénération particulière pour le peuple de cette ville; nous verrons plus loin qu'on le portait dans toutes les processions générales des Rogations. Mais rien, dans les traditions rennaises ni dans le culte spécial qu'on lui rendait, ne prouve que nos ancêtres aient regardé ce saint comme ayant été l'un de nos prélats, et saint Colven ne figure dans aucun catalogue d'évêques de Rennes autre que celui dressé par d'Argentré.

1. Hauréau, *Gallia christiana*, XIV, 740.

Il existe malheureusement, au contraire, dans la série de nos évêques, une lacune d'une soixantaine d'années à cette époque.

VII. — **DURIORÉAUS** n'apparaît, en effet, qu'en 650, époque à laquelle il souscrivit par procureur au Concile de Châlons¹. L'abbé Déric dit que ce prélat « conduisit son diocèse avec beaucoup de sagesse et une grande sainteté; » le Père Albert Le Grand ajoute qu'il mourut en 655.

Ici encore quelques auteurs, Du Paz, Le Grand et Ogée, placent un Guillaume I^{er} vivant vers 680; mais nous ne pouvons admettre cet évêque, qui n'est signalé que dans un document évidemment falsifié².

VIII. — **SAINT DIDIER** « assista, vers 687, au Concile de Rouen. De là il fut à Rome visiter le tombeau des Apôtres. Comme il en revenait, prenant au plus long et passant, on ne sait pourquoi, par les montagnes des Vosges, il y fut massacré par des brigands, » ainsi que son archidiacono Rainfroy³. Bollandus et le Père Longueval ont parlé de ce prélat rennais, dont M. de la Rallaye a raconté l'histoire dans ses *Vies des Saints de Bretagne*. L'abbé Déric ajoute qu'on honore de son temps saint Didier comme martyr au village qui porte son nom et où il perdit la vie, dans la Haute-Alsace; sa fête s'y célébrait le 18 septembre. Par malheur, ce culte ne paraît point s'être introduit dans notre diocèse.

Après la mort de saint Didier, Agathée, comte de Rennes, s'empara des revenus de cette Église et ne permit pas qu'on donnât un successeur légitime à l'évêque défunt. « Sa hardiesse alla même, dit Déric, jusqu'à se faire nommer à sa place; mais il ne s'embarrassa pas de se mettre en état d'en remplir les fonctions⁴. » On croit que cet intrus mourut vers 703.

1. Labbe, tom. V, Concile.

2. Haureau, *Gall. christ.*, XIV, 744.

3. M. de la Borderie, *Annuaire de Bret.*, 4862.

4. *Hist. ecclési. de Bretagne*, II, 451.

IX. — SAINT MODÉLAN, appelé aussi, par abréviation, saint Morand, issu d'une famille distinguée et fils, croit-on, d'un comte de Tournay, monta sur le siège de Rennes au temps de Chilpéric, roi de France. Étant allé visiter le tombeau des Apôtres, il passa par Rheims, où il reçut des reliques de saint Rémi, qu'il déposa dans l'abbaye de Bercetto, au diocèse de Parme. De retour de Rome, il se fit ordonner un successeur et distribua son bien aux pauvres; puis, prenant congé de son troupeau, et quittant définitivement Rennes, il retourna en Italie et s'y retira au monastère de Bercetto, où il mourut en odeur de sainteté, le 22 octobre 730, selon Ferrarius. Il fut inhumé dans l'église de cette abbaye, dédiée alors à saint Abundius, martyr, mais qui a pris depuis le nom de Saint-Modéran; une partie des reliques de ce bienheureux évêque ont été apportées de Bercetto à Rennes en 1845, et l'on célèbre sa fête le 22 octobre¹.

On trouve encore ici dans les catalogues des évêques de Rennes une lacune de plus d'un siècle. Albert Le Grand la remplit, il est vrai, donnant les noms des prélats qu'il prétend avoir occupé ce siège après la démission de saint Modéran : Auriscand I^{er} (702-725), — Rothandus (725-747), — Étienne (747-762) — et Auriscand II (763-822); mais cet auteur ne fournit aucune preuve de l'existence de ces évêques que rejettent tous les historiens bretons. Remarquons cependant que les Bénédictins, dans leur *Histoire manuscrite de Saint-Melaine*, admettent Étienne, d'abord abbé de ce monastère, puis évêque de Rennes, mort en Italie, d'après Flodoard, le 16 mai 762.

X. — WANNARIUS souscrivit, en 843, au Concile de Germigny, et, en 849, à celui de Quierci². On croit ce prélat le même que Gernobrius, qui embrassa avec ardeur la cause de l'archevêque de Dol créé par Nominé, roi de Bretagne; aussi

1. Mabillon, *Act. Sanct. Ord. S. Bened.* — Dollandus, *Acta Sanct.*, IX.

2. Joan Blaas, p. 58. — D. Taillandier. — Déric.

refusa-t-il de paraître au Concile de Savonnières, réuni par l'archevêque de Tours. Il est encore fait mention de cet évêque dans une charte de Redon datée de 858, et l'on place sa mort en l'an 866¹.

XI. — ÉLECTRAN fut sacré, le 29 septembre 866, par Hérard, archevêque de Tours, assisté de Robert, évêque du Mans, et d'Actard, évêque de Nantes. Ce fut lui qui reçut le pénitent Fromond, venu en pèlerinage au tombeau de saint Marcellin dans des circonstances très-singulières, rapportées longuement par le rédacteur du *Cartulaire de Redon*. Ce dernier manuscrit fait, en outre, deux autres fois mention de notre prélat, en 866 et en 871².

XII. — NORDOARD souscrivit, vers l'an 954, à une charte donnée en faveur de l'abbaye de Saint-Père de Chartres. On ne sait rien de plus de ce prélat.

XIII. — THIBAUD. Le x^e siècle fut, comme chacun sait, une époque de décadence morale qui nécessita dans les rangs mêmes du clergé la grande réforme opérée plus tard par le pape Grégoire VII. Si nous en croyons une vieille chronique du Chapitre de Rennes, recueillie par le P. Du Paz et insérée par dom Morice dans ses *Preuves de l'Histoire de Bretagne* (I, 353), Thibaud, fils de Loscoran, épousa successivement Oirelan et Genergant, devint évêque de Rennes, et eut de sa première union l'évêque Gaultier, son successeur, et de sa seconde Mainguéné, premier seigneur de la Guerche, et Triscan, également évêque de Rennes, comme nous allons le voir. Thibaud figure en qualité d'évêque de Rennes dans la chartre de 980 par laquelle le comte Conan donne Villamée au Mont-Saint-Michel; sur la fin de ses jours, il se démit de l'évêché en faveur de son fils Gaultier et se retira à l'abbaye de Saint-Melaine, dont il devint, dit-on, l'abbé³.

1. Déric, *Hist. ecclés. de Bret.*, II, 309. — *Cartul. Boton.* — *Episc. Redon. electus ms.* (*Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine.*)

2. Sirmond, *Concil. Gall.* — *Cartul. Boton.*, 42, 493.

3. Du Paz, *Hist. général. des seign. de la Guerche.* — Quelques historiens n'admettent pas cette chronique du Chapitre, parce qu'elle est, disent-ils, « injurieuse à la

XIV. — **GAULTIER**, fils, d'après la précédente chronique, de Thibaud et de sa première femme Oirelan, souscrivit aux donations faites au prieuré de Livré, de 1014 à 1022, et à une autre donation faite à l'abbaye de Saint-Georges après 1032. Comme son père, il abdiqua la charge épiscopale en faveur de son fils et survécut plusieurs années à sa démission¹.

XV. — **GUÉRIN**, fils de Gaultier et de Oideline, devint évêque de Rennes du vivant même de son père et de son grand-père Thibaud; c'est ce qui explique comment, en qualité d'évêque, il concéda, d'accord avec Gaultier, également qualifié d'évêque, l'église de Livré aux moines de Saint-Florent, et souscrivit avec le même à la donation de Plubihan faite à l'abbaye de Saint-Georges. Ce Guérin semble avoir été un prélat très-recommandable; D. Lobineau lui attribue le rétablissement de la discipline ecclésiastique dans le diocèse de Rennes, et cette salutaire réforme des mœurs cléricales qu'achevèrent les évêques Sylvestre de la Guerche et Marhode. Il favorisa beaucoup les établissements religieux de son temps et souscrivit aux nombreuses donations faites aux abbayes de Saint-Georges, de Saint-Méen et de Saint-Gildas-des-Bois; il signa enfin la fondation du prieuré de Saint-Cyr de Rennes, faite en 1037, et mourut le 13 septembre, sans qu'on sache positivement en quelle année².

XVI. — **TRISCAN**, fils de Thibaud et de Généreant, frère de Mainguoné, seigneur de la Guerche et oncle du précédent évêque, succéda à ce dernier sur le siège de Rennes. Ce prélat, qui fut d'abord abbé de Saint-Melaine, ne dut siéger que fort peu de temps; il ne nous est connu que par la

mémoire des évêques de Rennes; • ce n'est pas là une preuve historique contre un fait précis : si on lit l'histoire des autres évêchés de Bretagne, si on considère les chartes du X^e siècle, nous montrant presque toutes les Églises entre les mains de prêtres mariés, on se convaincra qu'il serait bien extraordinaire de trouver l'Église de Rennes seule à l'abri des misères de cette époque, et qu'on peut admettre une tradition qui la fait partager un relâchement général de discipline, relâchement suivi immédiatement de la réforme, et prouvant une fois de plus la vitalité de l'Église.

1. Du Paz, *Hist. général.* — *Pr. de l'Hist. de Bret.*, I, 381. — *Cart. St.-Georges.*

2. Du Paz, *Hist. général.*, 48. — *Pr. de l'Hist. de Bret.*, I, 363, 371, 374, 382.

chronique du Chapitre de Rennes, qui lui donne le surnom de Trigone! ¹.

XVII. — MAIN. On ignore l'origine de cet évêque, qui figure dans la fondation du prieuré de Quiberon. Il souscrivit au Concile de Rome en 1049, à celui de Tours en 1055, et à celui de Rennes en 1069². Il donna les églises de Poilley et de Villamée au Mont-Saint-Michel, en 1050, confirma la donation de Montantour à l'abbaye de Redon, et mourut le 20 août 1076, d'après la chronique de Saint-Melaine³.

XVIII. — SYLVESTRE DE LA GUERCHE. Après la mort de Main, le clergé et le peuple de Rennes élurent pour évêque Sylvestre, seigneur de la Guerche et de Pouancé, chancelier de Bretagne. C'était un descendant de ce Thibaud dont la famille avait occupé pendant trois générations le siège épiscopal de Rennes. Sylvestre avait lui-même été marié, et son fils devint seigneur de la Guerche après lui; mais ayant perdu sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique, et se distingua par son humble résistance à accepter la dignité d'évêque. Malgré ses vertus, son attachement à la cause de Raoul, archevêque de Tours, lui attira de graves difficultés de la part du légat du Saint-Siège, en 1078. Il est fait mention de notre prélat dans les donations faites à Redon en 1084 et à Saint-Florent en 1086; Sylvestre donna lui-même, en 1087, l'église de Brielles à l'abbaye de Saint-Serge, et fonda le prieuré de Saint-Nicolas de la Guerche, en faveur des moines de Saint-Melaine; il fut du nombre des commissaires nommés par le duc Alain Fergent, en 1087, pour juger le différend entre les chapelains de ce prince et les religieux de Redon. Cet évêque eut, au reste, toute sa vie la confiance de ses

1. Du Pas, *Hist. génial.*, 48. — Pr. de l'*Hist. de Bret.*, I, 353.

2. Ce Concile fut tenu en Bretagne par Amé, évêque d'Oléron et légat du Saint-Siège; mais il n'est pas très-certain que ce fut à Rennes, quoiqu'il porte ordinairement le nom de cette ville. (V. Trevaux, *Eglises de Bret.*, 45.)

3. D. Morice, Pr. de l'*Hist. de Bret.*, I, 503, 308, 427. — D. Morice, *Catal. des Evêques.*

souverains, et le comte de Rennes lui donna, à lui et à ses successeurs, ce qu'il possédait dans le cloître de Saint-Pierre de Rennes, le faubourg de cette ville appelé depuis Bourg-l'Évêque, et la paroisse de Bruz. Sylvestre de la Guerche travailla de tout son pouvoir à continuer la réforme de son clergé et à sanctifier son diocèse, et il trouva, pour y réussir, un zélé coopérateur dans le bienheureux Robert d'Arbrissel, qu'il fit trésorier de Saint-Pierre. Ce vertueux prélat mourut le 18 janvier 1093, laissant à ses successeurs sur le siège de Rennes son manoir patrimonial de Rannée, près la Guerche, et les dîmes de cette même paroisse de Rannée. Ses armoiries étaient : *de gueules à deux léopards d'or, l'un sur l'autre*¹.

XIX. — **MARBODE.** Nous ne pouvons que résumer ici l'histoire de cet évêque, malgré l'intérêt qu'elle présente : Marbode naquit à Angers, vers 1040, de Robert Le Pelletier et d'Hildeburge. Destiné à l'état ecclésiastique, il devint successivement, dans sa ville natale, chanoine, scholastique et archidiaque. Il remplit ses divers emplois avec tant de sagesse et de prudence, que le clergé de Rennes le choisit pour son pasteur après la mort de Sylvestre de la Guerche; mais il ne fut sacré qu'en 1096, par le Pape Urbain II lui-même, au milieu du Concile de Tours. Aussi savant littérateur que zélé pontife, Marbode nous apparaît écrivant de nombreux poèmes latins qui ne manquent point de charme, et s'occupant en même temps de la sage administration de son diocèse, dont il acheva la réforme commencée par ses prédécesseurs. Il

1. Hauréau, *Gall. christ.*, 747. — Le Grand, *Chronol. des Evêq.* — Fr. de l'Hist. de Bret., I, 459 et 463. — Dans la restauration de la Métropole de Rennes entreprise par le cardinal Saint-Maro, Son Éminence a fait peindre dans les verrières les armoiries de presque tous les évêques de Rennes depuis la fin du XI^e siècle. Quelques-uns de ces blasons, il faut bien l'avouer, laissent à désirer sous le rapport de l'exactitude héraldique; mais comme le monument qui les renferme les conservera aux générations à venir, nous croyons devoir les signaler en notes lorsqu'ils ne seront pas exactement ceux que nous donnons nous-même. Le premier écu épiscopal placé au Sud du sanctuaire est celui de Sylvestre de la Guerche, blasonné : *de gueules à deux léopards d'argent, l'un sur l'autre*, et accompagné de la date 1070.

souscrivit au Concile de Troyes, en 1104, et à celui de Loudun, en 1109; puis, appesanti par le travail et l'âge, après vingt-sept ans d'épiscopat, il se démit de cette charge et se retira à l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers. Ce fut dans ce monastère que Marbode mourut, le 11 septembre 1123, comme l'indique le *Nécrologe de Saint-Pierre de Rennes*¹. Il fut inhumé dans l'église abbatiale, où l'on voyait encore son tombeau au siècle dernier; son éloge fut composé par Ulger, évêque d'Angers, et par Rivallon, archidiaque de Rennes. Voici comment s'exprime ce dernier :

*Reddidit ingenium sapientem, lingua disertum,
Mens memorem, vigilem, sollicitudo gregis,
Ætas longa senem, jucundum gratia moris,
Ordo pontificem, religioque sacrum,
Sobrietas parcum sibi, munificentia largum
Pauperibus, rectum regula justitia.
Hic basis Ecclesie pondus portabat, et idem
Mansuetudine bos, et feritate leo².*

XX. — ROUAUD. Il est fait mention de cet évêque de Rennes dans une charte de Savigné et dans une permission accordée par son successeur à deux particuliers de se battre en duel. Rouaud mourut le 21 novembre 1126, suivant le *Nécrologe de l'abbaye de Saint-Serge*³.

1. « SEPT. III id. anno Domini M^o C^o XXIII, obiit Marbodus Redon. episcopus. » — Nous ferons de nombreux emprunts aux deux intéressants *Nécrologes manuscrits* appartenant encore au vénérable Chapitre de Rennes.

2. M. Ropartz, *Poèmes de Marbode*. — D. Morico, *Preuves*, I, 453, 499, 549. — *Catal. des Evêq. de Rennes*.

Les œuvres littéraires de Marbode ont été imprimées plusieurs fois; dernièrement, M. S. Ropartz a traduit en vers français quelques poèmes de cet évêque, les faisant précéder d'une intéressante introduction historique. — Les verrières de la Métropole donnent à Marbode les armoiries des seigneurs de Marboeuf: d'azur à deux épées d'argent, garnies d'or et passées en sautoir, les pointes en bas, avec la date 1096.

3. D. Lobineau, *Pr. de l'Hist. de Bret.*, 204.

Pour blasonner les verrières de la Métropole, le peintre s'est servi d'un *Armorial ms. des Evêques de Rennes*, composé en 1748 par sœur Élisabeth Jamet des Lesdi-

XXI. — **HAMELIN**, abbé de Saint-Aubin d'Angers lorsque Marbode mourut dans ce monastère, le quitta pour le siège épiscopal de Rennes que lui conféra l'élection du 15 mai 1127. La même année, le nouveau prélat assista à la réconciliation de l'église de Redon ; il souscrivit au Concile de Rheims en 1131, et son nom figure dans de nombreuses chartes contemporaines. En 1138, Hamelin fit le voyage de Rome ; de retour en Bretagne, il mourut le 3 février 1141, d'après le *Nécrologe de Saint-Pierre*, qui s'exprime ainsi : « *FEBRUARIUS III. Non. Obiit Hamelinus hujus ecclesie venerabilis episcopus.* » Gaignières nous a conservé son sceau de 1136 : il est de forme ovale et représente un évêque debout, la mitre en tête, tenant d'une main une crosse tournée en dedans et bénissant de l'autre ; autour est cette légende : † SIGILLUM HAMELINI REDONENSIS EPISCOPI¹.

XXII. — **ALAIN I^{er}** souscrivit, en 1141, en qualité d'évêque élu, à la fondation du temple de Nantes faite par Conan III. Le grand nombre de chartes que l'on trouve de ce prélat dans les abbayes de Marmoutiers, de Saint-Melaine, de Savigné, de Saint-Georges et de Saint-Sulpice, prouve l'estime qu'il avait pour les ordres monastiques. En 1151, il assista, avec plusieurs autres évêques de Bretagne, à la translation du corps de saint René à Angers ; il mourut le 1^{er} mai 1157, d'après le *Nécrologe de Saint-Pierre de Rennes*, et fut inhumé dans sa cathédrale, au haut de la nef. Lorsqu'en 1756 cette église fut démolie pour être reconstruite, l'on retrouva le tombeau d'Alain « construit en maçonnerie de pierres de Taillebourg et recouvert par des pierres ardoisines ; » il renfermait « des cendres, un morceau de crosse en bois et un sceau en métal rouge au milieu duquel était la figure d'un évêque vu de face

gères, religieuse de Saint-Georges, et dédié à Mgr Turpin de Crissé. Ce manuscrit, appartenant au cardinal Saint-Marc, a dû être légué par Son Éminence au Grand-Séminaire de Rennes ; il attribue à l'évêque Rouaud : de gueules au sautoir aucré d'or.

1. Hauréau, *Gall. christ.*, XIV, 748. — D. Morice, *Preuves*, I, 506. — Gaignières, *Nb. de la Biblot. Natlon.*, fonds des Blancs-Manteaux, n° 17028. — Les verrières de la Métropole blasonnent l'écu d'Hamelin : bandé d'argent et de gueules de six pièces.

à mi-corps, tête nue, bénissant de la main droite et tenant sa crosse de la main gauche; autour étaient ces mots en lettres gothiques : † SIGILLUM ALANI REDONENSIS EPISCOPI¹. »

XXIII. — ÉTIENNE DE LA ROCHEFOUCAUD naquit à Angoulême d'une famille honorable, mais on ne sait pas au juste s'il appartenait à l'illustre maison de La Rochefoucaud qui subsiste encore aujourd'hui; les frères Sainte-Marthe ne le pensent pas; mais M. de Courcy semble le croire. D'après les PP. Du Paz et Le Grand, son père se nommait Hélie et sa mère Constance; il se fit Bénédictin à Saint-Florent de Saumur et fut élu d'abord prieur, puis abbé de ce monastère; mais avant d'avoir reçu la bénédiction abbatiale il fut choisi par le clergé de Rennes pour évêque de ce diocèse. Étienne « fit paraître, dit D. Morice, une grande habileté à manier les affaires civiles et ecclésiastiques pendant son pontificat. » En 1158, il fit le voyage de Rome; il assista, l'année suivante, à la translation du corps de saint Florent à Saumur. Il mourut très-regretté, le 4 septembre 1166, et, d'après ses dernières volontés, son corps fut inhumé dans le cloître de l'abbaye de Saint-Melaine, auprès de la porte de l'église, lieu que son humilité lui avait fait choisir pour sépulture. Le sceau d'Étienne de La Rochefoucaud, en 1162, est de forme ogivale; on y voit un évêque debout, vu de face, coiffé d'une mitre cornue, tenant sa crosse et bénissant; autour on lit ces mots : † SIGILLUM STEPHANI REDONENSIS EPISCOPI².

XXIV. — ROBERT I^{er}, chanoine régulier de l'abbaye de Rillé, près Fougères, succéda à Étienne de La Rochefoucaud et ne tint le siège épiscopal qu'un an; il mourut le 9 décembre 1167, suivant le *Nécrologe de Rillé*.

¹ D. Morice, *Catal. des Evêq.* — *Collect. de Sceaux*, de M. Douet d'Arcq. — *Inv. des tomb. de la cathéd. de Rennes en 1756* (ms. des Arch. départ. d'Ille-et-Vilaine). — Dans les verrières de la Métropole, Alain porte : d'hermines au croissant d'azur bordé d'or.

² D. Lobineau, *Hist. ms. de Saint-Melaine*. — Hauréau, *Gall. christ.* — *Collect. Douet d'Arcq.* — Les verrières de la Métropole donnent à Étienne les armoiries des seigneurs de La Rochefoucaud : burelé d'argent et d'azur à trois chevrons de gueules brochant sur le tout.

XXV. — ÉTIENNE DE Fougères, chapelain d'Henri II, roi d'Angleterre, fut élu évêque en 1168; il appartenait, semble-t-il, à la noble maison des sires de Fougères, qui portaient : *d'or à une plante de fougère de sinople*. Cet évêque nous a laissé par écrit un curieux résumé de son administration épiscopale. Il construisit, l'année même de son sacre, une chapelle dans le jardin de l'évêché, répara les moulins du Bourg-l'Évêque, en construisit un nouveau, acquit la terre de Charan et en rendit les bois à l'agriculture; il racheta une terre du fief de Saint-Pierre, située près la chapelle des lépreux, et, le feu ayant dévoré son palais épiscopal, il le réédifia en pierre et y ajouta un verger; il fit encore rebâtir le four banal et travailla beaucoup à améliorer le temporel de son évêché. Ces grands travaux ne lui firent pas négliger pour cela le salut des âmes, car nous voyons, de son temps, l'archevêque de Tours venir présider à Rennes une assemblée provinciale, sorte de Concile où les évêques s'unirent pour repousser l'hérésie des Albigeois. Enfin, Étienne de Fougères cultiva les belles-lettres et s'appliqua à la poésie; mais, dit la tradition, Dieu lui ayant fait connaître, dans une vision, que la poésie profane ne convenait pas à un évêque, il y renonça et composa les vies de saint Firmat, évêque, de saint Vital, abbé, et de saint Hamon, moine de Savigné. Il mourut le 23 décembre 1178, laissant au Chapitre de Rennes une rente de 20 sols sur le recteur de Bourg-Barré, pour les frais de son service anniversaire¹. Étienne de Fougères fut inhumé dans sa cathédrale, au haut de la nef, auprès de l'évêque Alain; « son tombeau, composé d'une seule pierre de grain, creusée à un pied et demi de profondeur, » fut retrouvé en 1756; il renfermait encore « ses ossements, des fragments d'ornements pontificaux, entre autres deux morceaux de gants sur l'un desquels étaient ces

1. • DÉCEMBER, X Kal. Obiit Stephanus Filg. episcopus Redon. ad cuius anniversarium habemus cum rectore de Burgo-Bariato, XX s. • (Necrol. Sancti Petri Redon.)

mots : **AGNUS DEI**, et sur l'autre, **DEXTERA DEI**, une crosse en bois toute pourrie et un sceau, en métal rouge, au milieu duquel était la figure d'un évêque assis, tenant sa crosse de la main gauche et donnant la bénédiction avec la droite, et autour étaient ces mots : **S. STEPH. RED. EP. ET REGIS AIE CAPELLANI**. » Gaignières nous a conservé un autre sceau ogival du même évêque, en 1174, où il est représenté debout, avec cette légende : † **SIGILLUM STEPHANI DEI GRATIA REDONENSIS EPI.** ¹

XXVI. — **PHILIPPE**, religieux de l'Ordre de Cîteaux, fut d'abord abbé de Notre-Dame-des-Fontaines, au diocèse de Tours, puis de Notre-Dame-de-Clermont, près Laval; ce fut de ce dernier monastère qu'il monta sur le siège épiscopal de Rennes, en 1179. Ce prélat trouva sa cathédrale menaçant ruine, et, « n'ayant pas de fonds pour la réparer, il s'adressa à Dieu, qui lui fit connaître qu'il y avait un trésor caché dans cette église; » plein de confiance en la Providence, il fit démolir cet ancien édifice et en reconstruisit l'abside avec l'argent qu'il trouva, en effet, dans les fondements². Le duc Geoffroy confia à Philippe les sceaux de Bretagne, mais ce prélat n'exerça pas longtemps les fonctions de chancelier, étant mort dès le 8 avril 1181, suivant le *Nécrologe* de son église, qui en parle en ces termes :

« *APRILIS, VI id. Obiit Philippus bone memorie qui primo fuit abbas Clarimontis postea factus episcopus Redonensis, dedit et concessit beato Petro suisque canonicis quod quilibet canonicus post decessum suum fructus prebende sue integre per annum haberet; ipse et primus ecclesiam novam Sancti Petri incepit edificare.* » Le sceau de cet évêque est ovale et le représente debout, vêtu d'une riche chasuble, portant la crosse

1. D. Morice, *Preuv.*, I, 672. — Hauréau, *Gall. christ.* — *Inv. de la cath.* — *Mss. de Gaignières.*

2. Cette trouvaille de l'évêque de Rennes n'a rien qui doive beaucoup surprendre, puisqu'à côté même de la cathédrale les chanoines de Saint-Pierre trouvèrent bien, en 1774, un vrai trésor, dont la pièce principale était la fameuse patre d'or déposé aujourd'hui au cabinet des médailles, à la Bibliothèque Nationale, à Paris.

et la mitre, et bénissant de la main droite; la légende est :
SIGILLUM PHILIPPI REDONENSIS EPISCOPI¹.

XXVII. — JACQUES I^{er} ne nous est connu que par la confirmation qu'il fit à Mathelin Privé, abbé de Saint-Melaine, de la donation de l'église de Moulins à son abbaye. Cet acte ne porte point de date; mais Mathelin Privé ayant succédé à son oncle Guillaume Privé vers 1180, il faut placer cette confirmation en 1182 ou 1183. L'épiscopat de Jacques fut, du reste, tellement court, que M. Hauréau doute de son existence, s'appuyant sur le témoignage d'un contemporain des évêques Philippe et Herbert, qui prétend que ces deux prélats se succédèrent immédiatement; cependant on ne peut guère rejeter Jacques, puisque son nom est inscrit dans la chartre dont nous venons de parler².

XXVIII. — HENBERT. Ce fut encore un abbé de Clermont, près Laval, qu'élut en 1184 le clergé de Rennes : il se nommait Herbert, était né à Vouvé, près Château-du-Loir (Sarthe), et avait une grande réputation de sainteté. Cet évêque embrassa avec ardeur la cause d'Arthur de Bretagne et montra beaucoup de sagesse dans toute sa conduite politique; il ne négligea point pour cela les intérêts de son diocèse; il continua la réédification de sa cathédrale et ressuscita, dit la tradition, un enfant écrasé par un chariot chargé de pierres destinées à cet édifice; son pouvoir s'étendait jusqu'aux animaux sauvages, qui obéissaient à sa voix³. Ce prélat thaumaturge mourut en prédestiné, le 11 décembre 1198; le *Nécrologe de Saint-Pierre* fait mention de son décès comme il suit :

1. D. Morice, *Catal. des Evêq.* — Dans les verrières de la Métropole on donne à Philippe pour armoiries : de gueules à trois demi-vols d'argent, posés 2, 1, accompagnant un besan de même en abîme.

2. V. *Cartul. Sancti Melanii*, ms. de la Biblioth. de la ville de Rennes.

3. • Dicitur de ipso quod quadam die erant quadrigæ ad aportandos lapides pro edificatione ecclesie Redonensis, et quod quidam puer mortuus fuit per transitum ejusdam quadrigæ, et quod Deus suscitavit puerum ad ipsius supplicationem et universi populi congregati. • — • Postea dicitur quod quidam corvus furatus fuit annulum suum, et ipse episcopus pro suo annulo excommunicavit, et coram universo populo ipse corvus ipsi episcopo annulum apportavit. • (*Necrol. Sancti Petri Redon.*)

« *DECEMBER, IV id.* Obiit *Herbertus, primo abbas Clarimontis post episcopus Redonensis, vir summe religionis, anno domini M^o C^o nonagesimo octavo, qui sedit annis quatuordecim et mensibus quinque, ad ejus anniversarium habemus LX sol. in feodo de Corneliâ apud capellam de Calandor in feodo nostro.* » Herbert fut inhumé dans le chœur de sa cathédrale, du côté de l'évangile; on y voyait encore au dernier siècle son tombeau « près les escabeaux des enfants, » et Du Paz dit qu'il s'y opérait des miracles; en 1756 on ouvrit ce « cercueil en maçonnerie de pierre de Taillebourg, » enfoui à cinq pieds de profondeur dans le sol, sans pierre tombale extérieure; on y trouva des « ossements réduits en poussière, les fragments d'une crosse en cuivre et un sceau de métal rouge en ovale portant la figure d'un évêque tenant sa crosse d'une main et donnant la bénédiction de l'autre, avec ces mots alentour, en lettres gothiques : SIGILLUM HERBERTI REDONENSIS EPISCOPI. » Gaignières, dans un acte de 1197, a retrouvé le même sceau accompagné d'un contre-scel rond représentant un cheval passant, avec cette légende : † SECRETUM¹.

XXIX. — PIERRE DE DINAN était, selon quelques auteurs, fils de Roland de Dinan, seigneur de Montaslan; mais, d'après M. de Barthélemy, il appartenait plutôt à la famille de Dinan établie en Angleterre, et devait être fils d'Olivier, frère de Geoffroy, seigneur de Dinan. M. de Barthélemy ajoute que Pierre de Dinan fut d'abord moine à Marmoutiers, prieur de Combour et chanoine de Nantes². Chanoine aussi et archidiaque de l'église d'York, en Angleterre, il fut élu en 1199 évêque de Rennes. Il imita son prédécesseur dans son dévouement au jeune prince Arthur et à la duchesse Constance, sa mère, qui le fit chancelier de Bretagne. Il mourut le 15 janvier 1210, après avoir doublé les honoraires de ses chanoines

1. Dom Morice, *Pr.*, I, 122. — *Archiv. du Chap. de Rennes.* — *Ms. Biblioth. Nation.* — D'après les verrières de la Métropole, Herbert portait : d'or au chevron de sable accompagné de deux annelets de même en chef et d'un croissant de même en pointe.

2. V. *Mélang. d'Arch. bret.*, III, 2.

en Avent et en Carême, et fondé un service anniversaire pour le repos de son âme dans sa cathédrale¹.

La maison de Dinan-Montafilan, à laquelle appartenait cet évêque, portait : *de gueules à quatre fusées d'hermines en fasces accompagnées de six tourteaux de même, trois en chef et trois en pointe*. Quant au sceau de Pierre de Dinan, il est de forme ogivale et représente ce prélat assis, vu de face, mitre en tête, tenant d'une main la crosse tournée en dedans et bénissant de l'autre, avec ces mots : † SIGILLUM PETRI REDONENSIS EPISCOPI; le contre-scel, de forme ronde, représente une clef posée en pal, le panneton à droite, et cette légende : † DOMINI ARTURI CANCELLI².

XXX. — PIERRE DE Fougères, fils, croit-on, de Raoul, seigneur de Fougères, et neveu de l'évêque Étienne de Fougères, dut porter, comme eux : *d'or à une plante de fougère de sinople*. Il fut d'abord chanoine régulier à l'abbaye de Rillé, puis sacré évêque de Rennes, au mois de mars 1210, dit Du Paz, par Jean de Faye, archevêque de Tours, dans un Concile tenu à Rennes même; mais on n'a point d'autres preuves de l'existence de ce Concile, qui semble supposé; ce qui est plus certain est la confirmation par Pierre de Fougères en qualité d'évêque de Rennes, le 1^{er} juillet 1210, de la fondation de la collégiale de Vitré. Ce prélat s'occupa activement des monastères de son diocèse, en particulier des abbayes de Saint-Melaine et de Saint-Sulpice; il était chancelier de Bretagne en l'an 1218; il mourut le 10 juillet 1222 et fut inhumé dans sa cathédrale, où il avait fondé un anniversaire³. En 1756, on

1. JANUARIUS, XVIII Kal. Obiit Petrus episcopus Redon. de Dinano, qui duplicavit communitatem canonicorum Beati Petri in Adventu et Quadragesima, et LX s. cum prioro de Tramblois dedit eisdem canonicis qui intererunt ejusdem anniversario, et XV s. electis et presbiteris de die et nocte consententibus, et V s. sacriste, et XX s. ad candelas matutinales canonicales pro totum annum. • (Necrol. Sancti Petri Redon.)

2. Du Paz, Hist. général. des seigneurs de Montafilan. — Gaignières, Ms. de la Bibliothèque Nation.

3. • JULIUS, VI Id. Obiit vir bone memorie Petrus Filgeri, episcopus noster, qui constituit XX s. in ecclesia de Sancto Herveto percipiendos ad suum anniversarium faciendum. • (Necrol. Sancti Petri Redon.)

découvrit dans le chœur de cette église trois tombeaux antiques, l'un formé d'une seule pierre de grain creusée, et les deux autres construits en maçonnerie ; les crosses qu'on trouva dans ces trois cercueils prouvèrent qu'on y avait déposé des évêques, mais rien ne put indiquer leurs noms ; il se pourrait bien que Pierre de Fougères fut l'un de ces prélats. Le sceau de l'évêque dont nous nous occupons était, en 1214, de forme ogivale, le représentant debout, mitré, la crosse en main et bénissant ; on lisait autour : † SIGILLUM PETRI REDONENSIS EPISCOPI ; le contre-sceel, rond, portait une fleur de lys et ces deux mots : † SECRETI SIGILLUM¹.

XXXI. — JOSSELIN DE MONTAUBAN, fils de Josselin, seigneur de Montauban, et de Mabilie de Montfort, fut élu après la mort de Pierre de Fougères. Il assista, en 1224, à la dédicace de l'église abbatiale de Villeneuve, et, en 1234, fonda un anniversaire dans les églises de Saint-Pierre, Saint-Melaine et Saint-Georges de Rennes, pour y être célébré le vendredi avant la Toussaint. Il mourut le 30 octobre de cette même année 1234² et fut inhumé dans le chapitre de l'abbaye de Saint-Jacques de Montfort, dont sa famille était bienfaitrice. La maison de Montauban avait pour armoiries : de gueules à sept macles d'or, 3, 3, 1 (alias à neuf macles, 3, 3, 3), au lambel de quatre pendants d'argent (alias d'or)³.

XXXII. — ALAIN II. Cet évêque ne figure point dans les catalogues dressés par les historiens bretons, M. Hauréau seul nous le fait connaître : en 1237, Alain étouffa un procès relatif à la paroisse de Saint-Gilles, et, le 4 novembre de la même année, il approuva des lettres de Geoffroy, évêque du Mans. Son épiscopat fut, au reste, fort court, car au mois

1. Hauréau, *Gall. christ.* — *Diet. de Bret.*, v° Fougères. — Gaignières, *Ms. de la Bibliot. Nation.*

2. • OCTOBER, III Kal. Obiit Josselinus episcopus Redon. ad ejus anniversarium habemus LXY s. cum rectore de Veteri Viella, de quibus canonici habent XL s., alii electi ebori nostri et luminare XX s. sacrista et campana V s. n (Necrol. Sancti Petri Redon.)

3. De Courcy, *Nobil. de Bret.* — D. Morice, *Catal. des Evêques.*

de juin 1239 le pape Grégoire IX manda à l'archidiacre de Rennes, *sede vacante*, de permettre certain mariage, ce qui prouve qu'Alain était alors décédé¹.

XXXIII. — JEAN GICQUEL appartenait à une famille noble qui possédait dans nos pays les manoirs de la Lohière, en Loutchel, et de l'Ourme, en Pleumeleuc; elle portait : *d'azur au chevron d'argent chargé de cinq coquilles de sable et accompagné de trois quintefeuilles de même*². Ogée prétend que ce prélat naquit à Guer, bourg voisin du manoir de la Lohière. D'abord trésorier de l'Église de Rennes, il fut élu et sacré évêque en 1239. Joinville nous apprend que Jean Gicquel se croisa à l'exemple de quelques évêques, fit le voyage de la Terre-Sainte en 1250 et s'y signala par sa vaillance contre les Sarrasins. De retour en son diocèse, il favorisa les établissements religieux et fit son testament, le vendredi après l'Épiphanie 1258; par ce dernier acte de sa volonté, il fonda un anniversaire dans sa cathédrale, léguant à cet effet sa maison de campagne de la Bérengère au Chapitre et diverses choses précieuses à l'Église; il mourut le 14 janvier de la même année³. Son sceau, de 1253, nous le représente debout, mitre en tête, la crosse tournée en dehors et bénissant; de chaque côté du prélat est une clef posée en pal, le panneton en dehors; la légende porte : † SIGILLUM JOHANNIS EPISCOPI REDONENSIS; le contre-sceau, rond, représente un dextrochère tenant deux clefs adossées et posées en pal, avec ces mots : † CONT. S. JOHIS. EPI. REDONEN.⁴

1. Hauréau, *Gall. christ.*, XIV, 753. — *Ms. des Blancs Manteaux*, XII, 404.

2. Les verrières de la Métropole donnent à Mgr Gicquel : *d'azur au chevron d'argent accompagné de trois quintefeuilles de même*.

3. « JANUARIUS, XVII Kal. Obiit Johannes Gicquel, episcopus Redon., qui dedit Capitulo Redon. Berengariam quam emerat a Philippo Berengarii, ad suum anniversarium faciendum, que tradita est ad presens Petro arch. pro LX sol. quorum medietas canonicis et majoribus capellanis et altera medietas clericis, luminaribus et tintinabulis, anno Doⁿⁱ M^o CC^o L^o VI^o, Kal. febr. XVII^o, dedit et centum libras ad ornamento ecclesie et ymaginem Beate Marie et Crucifixum et sex pannos silicos et cupellam ad ponendum corpus X^o. » (*Necrol. Sancti Petri Redon.*)

4. De Courcy, *Nobil. de Bret.* — Hauréau, *Gall. christ.* — Gaignières, *Ms. Bibliot. Nation.*

XXXIV. — **GILLES I^{er}** prêta serment de respecter les coutumes de son Église et fit son entrée solennelle à Rennes, en 1258, porté par Guy de Laval, seigneur de Vitré et d'Aubigné, Geoffroy, seigneur de Châteaugiron, et Geoffroy, seigneur de la Guerche; il ratifia, au mois d'octobre, le testament de son prédécesseur et mourut lui-même le 26 septembre 1259¹.

XXXV. — **MAURICE DE TRÉSIGUIDY** appartenait à une noble famille de Cornouaille qui portait : *d'or à trois pommes de pin de gueules, les pointes en haut*. Ogée prétend qu'il naquit au château de Trésiguidy, dont on voit encore les ruines en Pleyben (Finistère). Cet évêque confirma, en 1260, une transaction concernant le prieuré de Livré; de son temps, en 1273, Jean de Montsoreau, archevêque de Tours, vint présider un Concile provincial à Rennes. Maurice de Trésiguidy mourut le 17 septembre 1282, après avoir fondé son service anniversaire dans sa cathédrale². Son sceau, de forme ogivale, le représente debout, vu de face, la mitre en tête, tenant la crosse d'une main et bénissant de l'autre, avec cette légende : † S. MAURICI DEI GRA. REDONENSIS EPISCOPI; le contre-scel, rond, nous montre saint Pierre, patron du diocèse, vu de face, à mi-corps, tenant d'une main deux clefs et de l'autre un livre, avec ces mots : † S. PETRUS ORA PRO NOBIS³.

XXXVI. — **GUILLAUME DE LA ROCHE-TANGUY**, docteur en

1. • *Hæc est forma juramenti quod fecit Egidius Dei gratia episcopus Redonensis : juravit se tueri jura et libertates et servare constitutiones et consuetudines Ecclesie Redonensis, et simpliciter, et sine determinatione præstitit juramentum præsentibus magistris Guillelmo de Barescallia thesaurario, et magistro Petro de Bouërout et magistro Guillelmo de Bellomonte archidiacono, et aliis canonicis; domino Guidone de Laval portante episcopum pro se tanquam domino de Vitré et pro se tanquam domino Albiacensi, et Gaufrido domino de Castrogironis, et Gaufrido domino Guirekio dictum episcopum portantibus et pluribus aliis.* » (Necrol. Sancti Petri Redon.) — Du Pas, *Hist. général.*, 249. — Les verrières de la Métropole attribuent à Gilles I^{er} cet écusson : *de gueules à deux clefs d'or placées en sautoir*.

2. • **SEPTEMBER, XV Kal.** Obiit Mauriceus, bone memorie, episcopus Redon., ad cujus anniversarium habemus LX s. captendos cum Droeto Malecot de Bursia et quibusdam aliis, et debentur in festo Apostolorum Petri et Pauli, et est medietas canonicis et majoribus cappell. et ali. med. clericis, luminariibus, campanis, et inhumatus fuit anno Domini M^o CC^o octuag^o secundo. » (Necrol. Sancti Petri Redon.)

3. De Courcy, *Nobil. de Bret.* — Trésvaux, *Eglise de Bret.* — Gaignières, *Ms. Bibliot. Nation.*

théologie, selon Du Paz, fut élu évêque de Rennes vers la fin de l'année 1282. Il appartenait à une famille bretonne aujourd'hui disparue et était cousin d'Alain de Lamballe, doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois. On ne connaît point les actes de ce prélat, qui fut exécuteur testamentaire du duc Jean I^{er} et dont les contemporains font l'éloge en trois mots, le disant doux, discret et éloquent; il mourut le 20 septembre 1297, après avoir fondé son anniversaire à Saint-Pierre¹. Dans les verrières de la Métropole on lui donne pour armoiries : *d'azur emmanché d'argent en pointe de trois pièces, au chef de même*. Nous n'avons point le sceau particulier de Guillaume de la Roche-Tanguy, mais seulement celui de son officialité, représentant *ce prélat vu à mi-corps, la crosse en main, bénissant de la main droite, accompagné des clefs adossées, de deux étoiles et d'une petite croix, avec cette légende : † S. GUILLELMI EPISCOPI REDONENSIS*².

XXXVII. — JEAN DE SAMOIS. Cet évêque, religieux franciscain, naquit dans le diocèse de Sens, au village de Samois, dont il conserva le nom. Il embrassa l'institut des Frères Mineurs et fut élu évêque de Rennes en 1297. Frère Jean de Samois n'occupa que deux ans notre siège épiscopal et fut transféré, par le pape Boniface VIII, à l'évêché de Lisieux, en 1299. Il mourut le 30 octobre 1302³.

XXXVIII. — GILLES II. Le *Cartulaire de Saint-Serge* nous apprend que ce prélat, visitant son diocèse, vint en 1299 à Brielles, dont l'église dépendait de cette abbaye. C'est tout ce que l'on sait de cet évêque, dont les historiens bretons ont ignoré l'existence.

1. Hauréau, *Gallia christ.* — a SEPTEMBER, XII Kal. Obiit Mag. Guill^o de Rocha Tanguit, benignus, discretus et facundus, episcopus Redon., qui decessit anno Domini M^o CC^o LXXX^o XVII^o, ad cuius anniversarium habemus L. s. super ecclesia de Vissica, item LXI s. super voleris qui fuerunt quondam Johannis de Landa furneris sitis in rua Bassa, inter herbergamentum Gaufrid. Lo Jumet ex uno latere et domum et herbergamentum Johannis Homedo ex altero, in nostro feodo. v (Necrol. Sancti Petri Redon.)

2. Chartre de 1293; communication de M. Paul de la Bigue Villeneuve.

3. Tresvaux, *Eglise de Bretagne.* — Les verrières de la Métropole lui donnent : de

XXXIX. — **YVES I^r** occupait le siège de Rennes en 1304, d'après une charte du Chapitre : on y voit qu'à cette époque ce prélat, se trouvant hors de son diocèse, institua des vicaires généraux pour le gouverner en son absence. Dom Morice dit qu'Yves mourut cette même année ou la suivante ¹.

XL. — **GILLES III** fit serment de fidélité au duc de Bretagne, en 1306, au mois de mars, et mourut peu après, le 27 septembre de la même année. Son temporel, saisi par les officiers du duc, fut affermé en 1307 pour la somme de mille francs. M. Daru dit qu'il se nommait Gilles Ansel ².

XLI. — **GUILLAUME II.** Après la mort de Gilles III, à la fin de 1306, Alain de Châteaugiron fut élu évêque de Rennes ; « mais, dit D. Morice, il y a apparence que son élection se trouva défectueuse et que l'archevêque de Tours y suppléa par la nomination d'un autre sujet. En effet, le pape Clément V écrivit, en 1310, au duc de Bretagne pour lui recommander Guillaume, évêque de Rennes, et ce Guillaume conféra la même année la chapellenie de Saint-Louis. » On ne sait rien de plus de ce prélat, et l'on ignore s'il mourut sur son siège ou s'il abdiqua.

XLII. — **ALAIN III DE CHATEAUGIRON**, fils de Geoffroy, seigneur de Châteaugiron, d'abord archidiaque de Rennes, chanoine et trésorier de Saint-Pierre, enfin secrétaire du duc Arthur II et conseiller du duc Jean III, fut élu évêque dès 1306 ; obligé de renoncer pour quelque temps au siège épiscopal, il y remplaça Guillaume II vers 1311. Ce fut un prélat « extrêmement zélé pour l'honneur du clergé, auquel il procura plusieurs privilèges. » Il fit son testament en 1327, fonda

gueules à la fasces d'argent accompagnée de deux bisans de même en chef et d'un croissant de meano en pointe.

¹. Dans les verrières de la Métropole, Yves I^r porte : de gueules au sautoir d'argent cantonné de quatre merlettes de sable.

². D. Morice, *Catal. des Evêques.* — *Hist. de Bret.*, III, 381. — « **SEPTEMBER, V Kal. Obiit Egidius, Redon. episcopus, qui impetravit hinc ecclesie indulgentiam unius anni et XL d. Et fuit concessum in capitulo generali Purificationis Beato Marie, anno M^o CCC^o VI^o quod fiat ejus anniversarium de cetero. ista die. (2^{um} Necrol. Sancti Petri Redon.)**

un anniversaire dans sa cathédrale, et mourut le 12 avril de la même année. Le sceau de cet évêque renferme un écu en losange portant : *de vair à une bande de gueules chargée de trois coquilles d'argent*; la légende est ainsi conçue : † SIGILLUM ALANI EPISCOPI REDON. ¹

XLIII. — ALAIN IV DE CHATEAUGIRON, fils de Galeran, seigneur de Châteaugiron, et neveu du précédent évêque, lui succéda d'abord à la trésorerie de l'Église de Rennes, puis à l'épiscopat. Il ne tint le siège qu'environ dix-sept mois et mourut le 21 novembre 1328, âgé de quarante-trois ans. Il fut inhumé dans le déambulatoire du chœur de la cathédrale, derrière le maître-autel et devant la chapelle Saint-André : son tombeau consistait en une dalle portant son effigie, et sur la bordure cette inscription en lettres gothiques : HIC JACET ALANUS DE CASTROGIRON EPISCOPUS REDONENSIS, OBIT ANNO MILLESIMO CCC XXVIII, ANIMA EJUS REQUIESCAT IN PACE. Sous cette pierre était un caveau dans lequel on retrouva, en 1756, la tête et quelques ossements du prélat.

Nous n'avons point le sceau de ce prélat, mais seulement celui de son père, composé d'un écu portant : *de vair à la bande d'argent*, avec ces mots : † SIGILL. GALERANI DE CAS. GIRONIS. Cependant le pontifical de Michel Guibé donne à notre évêque pour armes : *d'or au chef d'azur*, et le P. Du Paz dit que la famille de Châteaugiron portait ce même blason. Mais nous venons de voir que l'évêque Alain III portait *de vair à une bande chargée de coquilles*, et il est vraisemblable qu'Alain IV avait les mêmes armoiries que son père et son oncle².

1. a APRILIS, II id. Obiit bone memorie deffineti Alani de Castrogrironis quondam episcopi Redon. die Veneris post Quasimodo, anno. Domini millesimo CCC vicesimo septimo, qui dedit ad ejus anniversarium XXX sol. vitos super una pecla terre et oscivris noneupato Les Sablonnières inter herbergamentum Guilli. de Bourgon ex una parte et terram dicti Guillemi noneupatam Les Sablonnières ex altera, de quibus chorus habebit II s. sacrista XVI d. diaconus et subdiaconus III d. et chorus residuum decem sol. et solvet. luminare et clericals. » (2^{um} Necrol. Sancti Petri Redon.)

2. Du Paz, Hist. général. des seigneurs de Châteaugiron. — Invent. de la Cathéd. en 1756. — D. Morice, Preures

XLIV. — GUILLAUME OUVROUIN, fils de Jean Ouvrouin, seigneur de Poligné, appartenait à une famille des plus distinguées de Laval, qui portait : *bandé d'or et d'azur (alias : de gueules), de dix pièces, au franc quartier d'hermines*. D'abord archidiacre de Plougastel, au diocèse de Tréguier, Guillaume fit sa soumission à la Chambre Apostolique au mois de juin 1329, en qualité d'élu de Rennes ; il assista au Concile provincial tenu à Châteaugontier en 1336, fit en 1341 le voyage de Rome, et, pendant le siège de Rennes par les Anglais, en 1343, montra la plus grande vaillance, au rapport de Froissart. Albert Le Grand a confondu ce prélat avec son contemporain l'évêque de Léon. Guillaume Ouvrouin fit son testament le 27 mai 1347, et ordonna que ses funérailles fussent faites au couvent des Frères Prêcheurs de Rennes, et que son corps fût ensuite transporté et inhumé dans la chapelle Saint-Michel du Cimetière-Dieu de Laval, fondée par son père. Cet évêque fonda lui-même quatre chapellenies dans ce sanctuaire, ainsi que des obits dans sa cathédrale et dans les monastères de Saint-Melaine et de Saint-Georges de Rennes, de Saint-Pierre de Rillé et de Saint-Sulpice-des-Bois. Guillaume mourut, d'après le *Nécrologe de Saint-Pierre*, le 12 juin 1347, et fut inhumé à Laval, selon sa volonté dernière, dans la chapelle de Saint-Michel, érigée en collégiale l'an 1421. Après la ruine de cet édifice, son tombeau fut, au commencement de notre siècle, transporté par M. Matagrin, curé de la Trinité de Laval, dans cette dernière église, devenue cathédrale de nos jours. Il se compose d'une arcature, sous laquelle repose une belle statue de marbre blanc, représentant Guillaume Ouvrouin revêtu de ses ornements pontificaux, reposant ses pieds sur un lion ; sur une table de marbre noir on lit cette inscription moderne : JACEBAT OLIM MARMOR ISTUD IN ECCLESIA SANCTI MICHÆLIS LAVALLENSIS, CUIUS CAPITULI, ANNO 1421, FUNDATORES FUERUNT REVERENDI DOMINI GUILLELMUS OUVROIN EPISCOPUS REDONENSIS NEC NON FRATER EJUS JOHANNES EPISCOPUS LEONENSIS. HOC MONUMENTUM HIC HONO-

RIFICE REPONI CURAVIT CAROLUS-JOHANNES MATAGRIN, HUIJUSCE ECCLESIE PAROCHUS, CENOMANENSIS CATHEDRALIS CANONICUS HONORARIUS, ANNO DOMINI 1805¹.

XLV. — YVES DE ROSMADEC, issu d'une famille noble de Cornouaille, qui portait : *palé d'argent et d'azur de six pièces* (sceau de 1365)², succéda au précédent évêque en 1347; il n'occupa que deux ans le siège de Rennes, et mourut le 14 octobre 1349, après avoir reconstruit la maison de la Bérengère ou de la Motte Saint-Golven, que possédait son Chapitre, et fondé un anniversaire dans sa cathédrale³.

XLVI. — ARCAND, appelé Artaud par D. Morice, et Arnauld par M. Hauréau, n'est guère connu; ce dernier auteur prétend qu'il paya les droits de la Chambre Apostolique, en qualité d'évêque de Rennes, le 27 octobre 1348; mais c'est évidemment une erreur, puisque, d'un côté, le *Ms. Episc. Redon. eleuchus*, rédigé, semble-t-il, par un contemporain, dit que Yves de Rosmadec mourut en 1349, et Arcand en 1354, et, d'un autre côté, le *Nécrologe de Saint-Pierre* porte en note qu'Arcand ne gouverna que quatre ans et demi; d'après cela, il faut reconnaître que ce prélat siégea de 1349 à 1354⁴.

1. Il y a une double erreur dans cette inscription : Jean Ouvrouin, évêque de Léon (1370-1383), n'était pas le frère, mais bien le petit-neveu de Guillaume; en outre, la date 1421 n'est pas celle des fondations que firent ces deux prélats à Saint-Michel de Laval, mais celle de l'érection de cette chapelle en collégiale par Jeanne Ouvrouin, dame de Poligné et des Roches, nièce de l'évêque de Léon. — Nous devons ces renseignements sur Guillaume Ouvrouin à l'obligeance de M. Paul de la Bigne Villeneuve.

2. Le peintre-verrier de la Métropole, s'appuyant toujours sur l'Armorial de 1718, adopte les armes d'une autre famille de Rosmadec : d'or à trois jumelles de gueules.

3. « OCTOBEN, II id. Obiit bone memorie Ivo de Rosmadec, episcopus Redonensis, qui construxit de novo domum quam habemus in parochia de Berangaria que vocatur Mota Sancti Golvini, ad cuius anniversarium habemus super herbergamento Johannis Le Tenours in Burgo episcopi, sub dominio nostro, XXIII s. V d.; item super domo et herbergamento Thome Cousin, quod tenet Perrona relicta Johannis de la Gailloute et Gaillouts, Perotus et Johannes ejus filii in parochia Sancti Laurentii, V s. et III d.; item super manerio nuper domini Stephani de Pago, de civitate Redon., quem dominus Robertus de Castrogironis accepit de novo, LX s. et habemus litteras de ipso. » (*Nécrol. Sancti Petri Redon.*)

4. Dans les verrières de la Métropole on donne à Arcand : d'azur au chevron d'argent accompagné de trois besans d'or.

XLVII. — PIERRE DE LAVAL, fils, d'après Moreri, de Guy IX, baron de Laval et de Vitré, et de Béatrice de Gavre, appartenait à une des plus illustres familles de son époque, portant : *d'or à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent et cantonnée de seize alérions d'azur*. Il est fait mention de cet évêque de Rennes en 1354, et le P. Le Grand dit qu'il fit beaucoup de bien à son Église; le même historien ajoute qu'il mourut le 11 janvier 1357, pendant que les Anglais assiégeaient de nouveau sa ville épiscopale, après seulement trois ans d'épiscopat, selon le *Nécrologe de Saint-Pierre*.

XLVIII. — GUILLAUME POULART vel GIBON. D'après M. Hauréau, ce prélat, fils de Pierre Poulart, seigneur de Kergoalen, trésorier de la duchesse Jeanne de Penthièvre, et de Constance de Keraoul, appartenait à une famille bretonne portant : *de gueules à une rose d'argent, écartelé de sinople plein* (secau de 1365); il était chanoine de Saint-Brieuc lorsqu'il obtint, en juin 1357, du pape Innocent VI, le siège épiscopal de Rennes; n'ayant que 28 ans, il reçut une dispense d'âge au mois de juillet suivant, et, un peu plus tard, il paya les droits de la Chambre Apostolique, le 14 octobre 1358; l'année suivante, il fut transféré par le Souverain-Pontife à l'évêché de Saint-Malo, comme le prouvent les lettres d'Innocent VI publiées par Suarez¹.

Mais, d'après le *Nobiliaire* de M. de Courcy et une *Généalogie moderne de la maison de Gibon*, ce Guillaume, dont les historiens bretons ne donnent point le nom patronymique, était fils de Simon Gibon, seigneur du Grisso, mari de Gervaise de Coesmes; il fut inhumé dans l'église conventuelle des Cordeliers de Rennes, sous un tombeau-arcade, pratiqué dans la muraille du côté de l'évangile, orné de tous les attributs épiscopaux et des armoiries de la famille de Gibon : *de gueules à trois gerbes d'or*; adoptant cette opinion, l'on a

¹. Hauréau, *Gallia christ.*, XIV.

placé cet écu dans les verrières de la Métropole ; malheureusement, cette *Généalogie* ne nous fait point connaître l'inscription du tombeau qu'elle décrit, et ce qui nous reste du *Nécrologe* des Cordeliers de Rennes ne fait point mention de ce prélat. On a bien retrouvé au couvent des Cordeliers une pierre tombale déposée aujourd'hui au Musée de Rennes et représentant un évêque, dont l'écusson est écartelé aux 1^{er} et 4^e de trois fusées de fasce, et aux 2^e et 3^e de trois gerbes, 2 et 1 ; mais l'inscription de cette pierre nous apprend que ce prélat, nommé simplement Raoul, était évêque de Lydda et conseiller de Guy, comte de Laval, *dominus Radulphus Lidensis episcopus, consiliarius illustrissimi domini Guidonis comitis de Laval*. Cet évêque, dont le tombeau fut construit en 1486, de son vivant, semble-t-il, pouvait bien appartenir à la famille de Gibon, dont il portait les armoiries, mais il n'était nullement évêque de Rennes.

XLIX. — PIERRE BÉNOÏT *vel* DE GUÉMÉNÉ. Il est très-certain, dit M. Hauréau, que Pierre Bénoît, évêque de Saint-Malo, permuta, en février 1359, avec Guillaume Poulart, évêque de Rennes, et fut le même personnage que Pierre de Guéméné dont parlent les historiens rennais ; d'après cela, conclut-il, le nom de famille de ce prélat semble avoir été Bénoît et son lieu d'extraction Guéméné¹. Quoi qu'il en soit de cette opinion, Pierre fit son entrée solennelle à Rennes le 3 novembre 1359, et eut l'avantage de consacrer le même jour sa cathédrale, enfin terminée ; il mourut quatre ans plus tard, vers la fin de l'an 1363. Dans les verrières de la Métropole on lui donne pour armoiries : *d'argent semé de merlettes d'azur à un croissant d'or en abîme et au franc quartier de sable*.

L. — RAOUL DE TRÉAL fit sa soumission à la Chambre Apostolique le 28 janvier 1364. Issu d'une famille distinguée du diocèse de Vannes, chanoine de Rennes et archidiaacre du

1. Hauréau, *Gallia christ.*, XIV.

Désert, il fut élu évêque par le Chapitre, à la recommandation du duc Charles de Blois, qui l'estimait grandement. « Riche en patrimoine, dit D. Morice, Raoul en employa les revenus aux réparations de son église et au soulagement des pauvres; instruit des vérités de la religion chrétienne et de la doctrine des saints Canons, il travailla beaucoup à la réformation de son diocèse et à soutenir les droits de son siège. » Il assista, en 1365, au Concile d'Angers, et s'appliqua, de retour en son diocèse, à en faire observer les décisions. Obligé de repousser les injustes prétentions du duc Jean IV, Raoul de Tréal eut beaucoup à souffrir de ce prince, et il fut même si odieusement calomnié par ses favoris, que les vicaires généraux de Tours ordonnèrent, en 1382, une enquête sur sa conduite privée; ces persécutions abrégèrent sa vie, et il mourut avant la fin de cette triste affaire, le 24 février 1383, d'après le *Nécrologe de Saint-Pierre*. De nos jours, M. Paul de la Bigue Villeneuve a noblement vengé la mémoire de ce saint prélat et réduit à néant les accusations portées contre lui par quelques-uns de ses propres prêtres et relatées avec trop de légèreté par D. Lobineau¹. Après la mort de Raoul de Tréal, un tombeau fut élevé à cet évêque dans la chapelle de Saint-Méen et Saint-Louis, dite depuis de l'Ange-Gardien, qu'il avait fondée et fait bâtir dans sa cathédrale. « Ce monument, exécuté en marbre, représentait Raoul en costume épiscopal sur la partie supérieure d'un socle décoré de bas-reliefs, avec statuette de pleureuses abritées sous des arcades ogivales; les chanoines de Saint-Pierre y firent graver sur trois côtés une longue épitaphe, à la louange du défunt, résumant toute sa vie. Malheureusement, dès le xvii^e siècle, on ne pouvait plus déchiffrer de cette inscription que quelques mots, bien précieux toutefois pour la mémoire d'un évêque victime de la calomnie : RADULPHUS TRÉAL... IMMENSIS PUGIL... PRAYOS CLERICORUM MUTAVIT MONES,

1. *Mémoires d'Hist. et d'Arch. Bret.*, II, 30.

GREGIQUE VIGILAVIT CAMPANA MAGNA DATUR PER EUM
 TEMPLUM REPARATUM CONSERVANDO SUA JURA NON
 PERDIT PLURIMA DANS... AC ALIENATA REVOCANTUR
 MANSIO RENOVATUR PONTIFICALIS. CONSERVARE PIA VELIT, TEMPLUM
 VIRGO MARIA. AMEN. A la tête du tombeau était un écusson
 écartelé des armes de Tréal : *de gueules au croissant burelé
 d'argent et d'azur*. Gaignières nous a conservé le sceau de
 Raoul de Tréal : il est rond et renferme un écu portant *une
 crosse en pal chargée d'un croissant brochant sur le tout*.
 Mais M. Douet d'Arceq nous en fait connaître un autre de
 forme ogivale représentant *dans une niche gothique un évêque
 debout, vu de face, mitré, croisé et bénissant; de chaque côté de
 la niche est un écu chargé d'un croissant et d'une bordure en-
 grestée*; la légende dit : S. RADULFI DEI GRA. EPISCOPI REDO-
 NENSIS. Lorsqu'en 1756 l'on ouvrit le tombeau de Raoul de
 Tréal, on y retrouva ses ossements, des morceaux de vête-
 ments violets, et une crosse de cuivre fort bien travaillée¹.

LI. — GUILLAUME BRIZ *vel* DE BRIE. Après la mort de Raoul
 de Tréal, le Chapitre élut un de ses membres, Pierre Le-
 vesque, fils de Hervé Levesque et de Mathée du Molant,
 seigneur et dame du Molant, en Bréal; mais le duc Jean IV fit
 casser cette élection et pourvoir Guillaume Briz. Ce dernier
 était, selon M. de la Bigne Villeneuve, étranger non-seu-
 lement au Chapitre, mais même à la Bretagne; cependant,
 d'après M. de Courey, il se rattachait à notre diocèse au
 moins par l'origine de sa famille, tirant son nom du château
 seigneurial de Brie, voisin de Rennes. Guillaume fit sa sou-
 mission à la Chambre Apostolique le 8 juillet 1384, mais il
 ne fit son entrée solennelle à Rennes qu'au mois de juin
 1385. Un an plus tard, il fut transféré sur le siège épiscopal
 de Dol, où il mourut le 2 février 1391. Nous connaissons le
 sceau de ce prélat, représentant *un écusson posé devant une
 crosse et portant : d'argent à trois fasces bretessées de sable*;

¹. De la Bigne Villeneuve, *Mé. d'Hist. et d'Arch. Bret.* — *Inv. ms. de la Cathéd.*
 — *Ms. Bibl. Nat.*

c'était non-seulement ses armoiries, mais encore celles de la maison noble de Brie, paroisse de même nom, près Rennes ¹.

LII. — ANTOINE DE LOVIER, natif de Revel, en Dauphiné, docteur en droit civil et canonique, doyen de l'Église de Vienne, fut pourvu de l'évêché de Rennes en 1386, et fit sa soumission à la Chambre Apostolique le 15 décembre de la même année. Comme son prédécesseur, il ne fit qu'un court séjour à Rennes, et fut transféré, en 1389, à l'évêché de Maguelonne, où il mourut le 23 octobre 1405. Ce prélat portait : *d'azur à deux loups d'or passant*.

LIII. — ANSELME DE CHANTEMERLE. Ce fut encore un étranger et un ami de Jean IV qui devint évêque de Rennes en 1389. Anselme de Chantemerle appartenait à une illustre famille de Picardie, portant pour armes : *d'azur à la bande d'argent chargée de trois coquilles de g. eules (alias de sable)*. Il fut sacré le 1^{er} octobre 1389 et fit, l'année suivante, son entrée solennelle à Rennes. « Les belles qualités de l'esprit et la piété remarquable que Dieu avait donnée à ce prélat le mirent en grand crédit auprès des ducs de Bretagne, » qui aimaient à venir familièrement le visiter à son manoir de Bruz, où il se tenait ordinairement. Il fut même chancelier de Bretagne sous le règne de Jean IV et pendant la minorité de Jean V, et envoyé plus tard par ce dernier prince en missions importantes. Décoré du pallium par le pape Martin V, Anselme combla de ses générosités l'église cathédrale de Rennes, qu'il décora avec soin et enrichit de pieuses fondations ; il fit faire aussi d'importants travaux à ses manoirs épiscopaux, légua un calice à chacune des paroisses de son diocèse, et joignit à cette libéralité la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Ce sage prélat mourut le 31 août 1427 et fut inhumé dans sa cathédrale le 1^{er} septembre ; « il estoit de moult noble lignée et fut moult pacient et moult gentile en son règne, et à son enterrement furent le duc de Bretagne,

¹. *Nicrol, Santi Petri Redon. — Nabil, de Bret. — Pr. de l'Hist. de Bret. Planches.*

moult grant nombre d'évesques et abbez et aussy de barons, chevaliers et escuiers. » Son tombeau en marbre noir, décoré de plusieurs écussons et surmonté de son effigie en marbre blanc, de grandeur naturelle et recouverte d'un treillis de fer, occupa, sous l'horloge, le point central de la chapelle Saint-Yves et Saint-Gicquel. Cette chapelle avait été restaurée par M^{gr} de Chantemerle, mais elle fut condamnée à disparaître en 1638, et le tombeau de cet évêque ainsi que ses ossements furent alors transférés derrière le chœur, dans la chapelle de Notre-Dame de Villeboul. Autour de ce mausolée on lisait l'inscription suivante, qui nous apprend, entre autres choses, qu'Anselme de Chantemerle fonda à Saint-Pierre la fête solennelle de la Présentation de la Sainte Vierge :

HIC JACET ANSELMUS, CLARUS PRÆSUL REDONENSIS,
DE CANTUMERULÆ, PATIENS, PIUS ATQUE BENIGNUS,
QUEM VERUS PAPA PALLIO SACRO DECORAVIT
MARTINUS QUINTUS, SUMPTO DE CORPORE PETRI,
DUMQUE PRÆSENTAT. VIRG. FESTUM CELEBRAVIT,
PER QUEM FUNDANTUR MISSÆ, SANCTI VENERANTUR;
ANNO MILLENO CUM C QUATER XXVII,
SEPTEMBRIS PRIMA, CADAVER DEFERTUR AD IMA;
PARCAT EI DOMINUS, QUI REGNAT TRINUS ET UNUS. AMEN¹.

LIV. — GUILLAUME BRILLET, natif de Vitré, fils de Drouet Brillet, sieur du Rolland, en la paroisse d'Étrelles, fut d'abord chanoine et chantre de l'Église de Rennes, puis élu évêque de Saint-Brieuc en 1424; trois ans plus tard, ce prélat, « homme doux et pieux, » fut transféré sur le siège de Rennes. Il fonda en 1443 et 1445 la psalette de Saint-Pierre, et se démit de l'épiscopat en faveur de son neveu Robert de la Rivière, en 1447; le Pape lui donna le titre d'archevêque de Césarée, en

¹. De la Digne Villeneuve, *Mémoires d'Hist. et d'Arch. bret.* — D. Morice et Du Far. — *Inventaire de la Cathédrale, en 1750.*

Palestine. D'Argentré, garant de cette démission, assure qu'il mourut en 1470, dans une grande vieillesse ; mais le P. Du Paz et le *Nécrologe des Cordeliers de Rennes* mettent sa mort au commencement de février 1448¹. Guillaume Brillet fut inhumé dans la chapelle absidale, dite du Saint-Sacrement, qu'il avait fait bâtir derrière le maître-autel de la cathédrale de Rennes ; cette chapelle était couverte de ses armoiries peintes et sculptées : d'argent à trois têtes de loup coupées de sable², écusson qui se retrouve sur son seau, supporté par deux palmes, timbré d'une crosse, et portant cette légende : S. GUILLERMI DEI GRA. REDONENSIS EPISCOPI. Quant à son tombeau, c'était une arcade ouverte dans la muraille de la chapelle et abritant la statue du prélat, couché sur une table de marbre, la tête appuyée sur un coussin et les pieds reposant sur un lévrier ; au fond du monument, une inscription gothique à demi-effacée laissait seulement voir ce qui suit en 1755 : REVEREND PÈRE EN DIEU MESSIRE GUILLAUME BRILLET EN SON TEMPS EVESQUE DE RENNES FIT FAIRE CETTE CHAPELLE EN LAQUELLE A FAIT FONDATION DE DEUX CHAPELLENIES L'UNE DE QUATRE MESSES PAR CHACUNE SEPMAINE DE L'ANNÉE..... (*le reste illisible*)³.

LV. — ROBERT DE LA RIVIÈRE, fils de Jean, seigneur de la Rivière d'Auverné, chambellan du duc François I^{er} et chancelier de Bretagne, et de Jeanne Brillet, sœur du précédent évêque, fut d'abord chanoine et chantre de l'Église de Rennes. Guillaume Brillet, son oncle, s'étant démis de l'évêché de Rennes en sa faveur, il obtint ses bulles le 7 juin 1447. L'année suivante, il assista au Concile provincial d'Angers ; il fut député, en 1449, vers le roi de France, pour lui demander secours contre les Anglais, qui avaient pris Fougères. Robert

1. *FEBRUARIUS*, 4^o die. *Obiit reverendus in Christo pater dominus Guillelmus Brillet, episcopus Redonensis, qui multa bona contulit conventui, Anno Domini 1448.* (*Nécrol. Franciscan. Redon. — Biblioth. Nation.*)

2. *Arrachées de gueules*; dans les vitres de la Métropole.

3. De Courcy, *Nobill. de Bret.* — D. Morice, *Catal. des Evêq.* — *Inv. de la Cathéd.* en 1755.

de la Rivière mourut le 18 mars 1450 et fut inhumé dans le chœur de sa cathédrale, où il avait fondé un anniversaire, au pied du maître-autel, sous une tombe de cuivre qu'on voyait encore au xvii^e siècle, mais dont on n'a pas relevé l'inscription. Ce prélat avait pour armoiries : *écartelé aux 1^{er} et 4^e de gueules à la croix pattée d'argent, et aux 2^e et 3^e de gueules à la croix d'or frettée d'azur*¹.

LVI. — JEAN DE COËTQUIS, de la maison des seigneurs de Kernéguez, près Morlaix, d'abord chanoine de Rennes et archidiacre du Désert, fut élu pour succéder à Robert de la Rivière; mais le pape Nicolas V le nomma à l'évêché de Saint-Malo et transféra à Rennes Jacques d'Espinay, évêque de Saint-Malo, par bulles datées du 4 mars 1450. Le duc Pierre II, dit D. Morice, n'approuva point cette translation, et pour en empêcher l'effet il accusa Jacques d'Espinay d'avoir fomenté la division dans sa famille et d'avoir pris part à la mort du prince Gilles de Bretagne. Le Pape écrivit au duc, le 1^{er} janvier 1451, pour justifier Jacques d'Espinay des crimes dont on l'accusait, mais Pierre II persista dans ses préventions et voulut que Jean de Coëtquis demeurât évêque de Rennes. Plus tard, ce duc finit par agréer Jacques d'Espinay, en 1454, et consentit à la translation de Jean de Coëtquis sur le siège de Tréguier, où il mourut le 23 septembre 1464. Ce dernier prélat avait, en 1451, un seau rond renfermant son écusson surmonté seulement d'une mitre et portant : *d'argent au sautoir de gueules cantonné en chef d'un anneau de même, et en flancs et pointe d'une étoile de même*².

LVII. — JACQUES D'ESPINAY, fils de Robert, seigneur d'Espinay, en Champeaux, grand-maître de Bretagne, et de Marguerite de la Courbe, fut d'abord protonotaire apostolique, puis nommé évêque de Saint-Malo le 7 janvier 1450, enfin trans-

1. *Missel de Michel Guibé. — Diurnal des obits de Saint-Pierre. (Archiv. départ.)* — Les verrières de la Métropole donnent à cet évêque : *écartelé aux 1^{er} et 4^e de gueules à la croix pattée d'argent, au 2^e de gueules à la croix d'or, au 3^e de gueules à la croix d'azur.*

2. *Missel de Michel Guibé. (Arch. du Camp.)* — D. Morice, Pr., II, planche XII.

féfé sur le siège de Rennes le 4 mars suivant, et remplacé à Saint-Malo par Jean L'Espervier. Le duc Pierre II ayant refusé de recevoir à Rennes Jacques d'Espinau, ce prélat se trouva par suite sans évêché, ce qui l'obligea à se rendre à Rome. Nous venons de dire qu'à son retour en Bretagne il obtint enfin l'assentiment du prince ; il fit, par suite, son entrée solennelle à Rennes, en qualité d'évêque de cette ville, le 10 avril 1454.

Ce personnage historique, dont la vie fut fort agitée, est devenu l'objet de jugements sévères portés par plusieurs de nos historiens bretons, depuis dom Lobineau et dom Morice, qui ont adopté un peu légèrement les accusations formulées contre lui par ses ennemis et ses envieux. A leurs témoignages, qui semblent suspects de partialité, on peut opposer ceux de Le Baud, du P. Du Paz et de B. d'Argentré, qui représentent notre évêque comme étant « adonné à l'étude des bonnes lettres, très scavant en toutes sortes de sciences, sage et discret, prudent en conseil et grave en ses mœurs. » On doit encore ajouter qu'il fut très-aimé du duc François I^{er} et du pape Nicolas V, et que les actes contemporains du Chapitre de Rennes rendent hommage à sa mémoire. Jacques d'Espinau n'en finit pas moins par succomber, victime des intrigues et des persécutions organisées contre lui par le célèbre trésorier de Bretagne, Pierre Landais, favori de François II. Un procès criminel lui fut intenté ; suspendu de ses fonctions épiscopales en octobre 1481, le prélat fut saisi dans son manoir de Bruz et conduit en prison comme un vil criminel ; il vit tous ses biens confisqués et ses ennemis triomphants. Jacques d'Espinau ne put survivre à tant d'affronts et mourut, avant d'avoir pu être jugé, au mois de janvier 1482 ; il fut inhumé dans l'église collégiale de Champeaux, fondée par son père, mais l'on n'y voit plus son tombeau. Cet évêque avait un sceau composé de l'écusson de sa famille : *d'argent au lion coupé de gueules et de sinople, lampassé et couronné d'or*, supporté par deux palmes et timbré d'une crosse sur-

montée d'une mitre, avec cette légende : **SIGILLUM JACOBI. EPI. REDONENSIS.** Après la mort du trésorier Landais, Guy I^{er}, seigneur d'Espinay, neveu de l'évêque de Rennes et frère de cinq autres évêques, obtint la réhabilitation de son oncle Jacques d'Espinay : sa mémoire fut remise en honneur et son innocence reconnue et vérifiée judiciairement, en Conseil d'État du duc de Bretagne François II, le 20 décembre 1485¹.

LVIII. — MICHEL GUIBÉ, fils d'Adenet Guibé et d'Olive Landais, sœur du fameux trésorier, fut d'abord chanoine de Notre-Dame de Nantes, évêque de Léon en 1477, puis évêque de Dol l'année suivante. A l'époque de l'arrestation de Jacques d'Espinay, par ordre de Landais, son oncle, il fut nommé coadjuteur de Rennes, et Jacques d'Espinay étant venu à mourir, il lui succéda et fit, en qualité d'évêque de Rennes, serment de fidélité au duc François II, le 29 juillet 1482; le 8 août suivant, il fut mis en possession du temporel de son évêché, confisqué par ce prince; il fit son entrée solennelle à Rennes le 11 août, porté par Jean d'Acigné, Briant de Beaumanoir, Michel de Parthenay et le sire de Tréal, représentants des quatre barons de Vitré, Aubigné, Châteaugiron et la Guerehe; Gilles de la Rivière, archidiacre de Rennes, reçut son serment au nom du Chapitre. Michel Guibé a laissé la réputation d'un prélat pieux et zélé; il décora son église avec magnificence, disent ses contemporains, et y fonda une chapellenie. Le Chapitre de Rennes possède encore maintenant un missel pontifical, manuscrit précieux, exécuté par les ordres et pour l'usage de ce prélat; ses armes : *d'argent à trois jumelles de gueules, accompagnées de six coquilles d'azur, 3, 2, 1, au chef d'or*, y sont peintes sur plusieurs feuillets, parmi les encadrements de fleurs et de fruits de toutes couleurs, rehaussées d'or, qui décorent chaque page². Michel

1. D. Morice, *Catal. des Evêq.* — Galignères, Ms. de la Biblioth. Nation. — Levet, *Biog. Bre.*

2. Ce missel renferme à la fin un *Catalogue des Evêques de Rennes*, accompagné de leurs armoiries, qui vaut la peine d'être consulté, et dont nous nous sommes parfois

Guibé mourut au mois de février 1502, et fut inhumé dans la chapelle de Saint-Armel, qu'il avait fait construire dans le pourtour du chœur de sa cathédrale. Son tombeau consistait en une arcade ouverte dans le mur du côté de l'évangile; sur le sarcophage reposaient deux statues d'évêques, la sienne et celle de son frère Robert, quoique ce dernier, son successeur, eût été inhumé à Rome. Lorsqu'on ouvrit ce tombeau en 1756, on n'y trouva qu'un seul cercueil et une plaque de plomb portant une inscription gothique conçue en ces termes : HIC JACET REVERENDUS IN CHRISTO PATER ET DOMINUS, DOMINUS MICHAEL GUIBŒUS HUIUS ECCLESIE, CIVITATIS ET DIOCESIS EPISCOPUS, QUI OBIT DIE DOMINICA PENE ULTIMA MENSIS FEBRUARII¹.

Après la mort de Michel Guibé, le chapitre élut, le 13 mars 1502, pour évêque, l'un de ses membres, Guy Le Lyonnais; mais Anne de Bretagne refusa de ratifier ce choix. Du Paz dit que cette princesse offrit l'évêché de Rennes à son aumônier, Pierre Le Baud; celui-ci ne crut pas devoir l'accepter, et la reine nomma alors Robert Guibé, frère de l'évêque défunt.

LIX. — ROBERT GUIBÉ, né à Vitré, était encore mineur lorsqu'il fut pourvu de l'évêché de Tréguier, mais il ne fut sacré que beaucoup plus tard. D'abord abbé commendataire de Saint-Méen en 1493, Robert fut transféré de Tréguier à Rennes après la mort de son frère, et il prêta serment au roi, pour ce dernier évêché, le 21 mai 1502. Deux ans après, il retourna pour la troisième fois à Rome, et le pape Jules II, à la recommandation de la reine Anne de Bretagne, le créa cardinal, au titre de Sainte-Anastasia, le 4^{or} janvier 1505. L'évêché de Nantes étant venu à vaquer l'année suivante, le roi le lui donna et le Pape lui en expédia les bulles le 22 janvier 1507. Le cardinal Guibé avait été pourvu d'une foule de

servi. — M. Le Gonidec de Troissan, député, possède aussi un autre fort beau missel enluminé ayant appartenu à Mgr Guibé.

¹ *Délib. du Chap. de Rennes. (Ms. des Arch. départ. d'Ille-et-Vil.)* — *Invent. de la Cathédrale.*

bénéfices en France et en Bretagne; mais ayant pris parti pour le Pape contre le roi dans les démêlés suscités entre Jules II et Louis XII, ce prince saisit le temporel de toutes ses abbayes et de tous ses prieurés; comme il s'était démis volontairement de son évêché de Nantes en faveur de son neveu François Hamon, il se trouva réduit à une véritable pauvreté, après avoir été l'un des plus riches cardinaux de son temps. Robert Guibé assista au Concile de Latran, en 1512, et mourut à Rome le 9 septembre 1513; il fut inhumé dans son église nationale de Saint-Yves-des-Bretons, à Rome, dont il avait été le bienfaiteur, et l'on y célébrait naguère encore un service anniversaire pour le repos de son âme. Il paraît, toutefois, que sa dernière volonté avait été d'être inhumé à Rennes, dans la chapelle fondée par son frère Michel et par lui-même dans la cathédrale, et c'est ce qui explique la présence de sa statue tumulaire placée à côté de celle de Michel; son désir ne fut pas réalisé, puisqu'à l'ouverture de ce tombeau, en 1756, l'on n'y retrouva qu'un seul cercueil, renfermant un seul corps, celui de son frère, comme nous l'avons précédemment dit. Cependant, il ne paraît pas qu'on lui ait jamais élevé un monument funéraire à Rome; il n'en reste du moins aucun vestige à Saint-Yves-des-Bretons, où sa sépulture avait été considérée comme provisoire. Gagnières nous a conservé le sceau de Robert Guibé, en 1502; il portait un écu : *d'argent à trois jumelles de gueules accompagné de six coquilles d'azur, 3, 2, 1, au chef d'or, timbré d'une crosse et d'une mitre, avec ces mots : SIGILLUM ROBERTI EPISCOPI REDONENSIS*¹.

LX. — YVES MAHYEUC naquit en 1462, à Plouvorn, au diocèse de Léon, d'une famille d'honnêtes marchands; il embrassa la vie religieuse dans le couvent des Dominicains de Morlaix, et fut envoyé par ses supérieurs à celui de Bonne-Nouvelle de Rennes. Ce fut alors qu'il devint le confesseur

¹ D. Morice, *Catal. des Evêq.* — Ms. de la Biblioth. Nation.

d'Anne de Bretagne, et plus tard des rois Charles VIII et Louis XII. Cet emploi le conduisit, malgré ses résistances, à l'évêché de Rennes, dont le pape Jules II lui donna les provisions le 29 janvier 1507. Devenu évêque, Yves Mahyeuc ne changea rien à sa manière de vivre et conserva l'habit de saint Dominique. « En souvenir de la Passion de Notre-Seigneur, il blasonna son écu d'argent à trois hermines enlevées de sable, 2, 1, au chef de gueules (c'est-à-dire d'or) chargé de trois couronnes d'épines de sinople, et entoura ledit écu d'une grande couronne d'épines de même ¹. » D. Morice nous a conservé le sceau d'Yves Mahyeuc, mais il en a mal lu le blason; ce sceau est rond, et porte un écusson aux armes ci-dessus (D. Morice a pris les trois couronnes pour trois roses), timbré d'une crosse posée en pal derrière l'écu, et d'une mitre dont les fanons flottent; la légende est : SIGILLUM R. P. D. IVONIS EPISCOPI REDON. ² Ce saint évêque vécut presque constamment dans son diocèse, aimant à se retirer parfois dans la solitude, soit au manoir épiscopal de Bruz, soit dans une cellule qu'il s'était réservée au monastère de Bonne-Nouvelle; son amour pour les pauvres était si grand qu'il se dépoillait de tout en leur faveur. Il mourut à Bruz en odeur de sainteté, le mardi 20 septembre 1544, et l'on trouva, dit-on, après sa mort, sa poitrine marquée d'une grande croix d'une blancheur éblouissante. Son corps, apporté solennellement à Rennes, fut inhumé, le dimanche suivant, dans le transept méridional de la cathédrale, sous une arcade pratiquée au-dessous de la grande verrière et près de l'autel Saint-Sébastien; cette arcade était « ornée des trophées de la Passion, sculptés, peints et dorés; » le tombeau lui-même, sculpté en pierre de Taillbourg, était couvert de bas-reliefs représentant les mêmes insignes de la Passion et l'écusson du prélat, accompagné de cartouches sur lesquels on lisait ces trois noms vénérés :

1. Le Grand, *Vies des Saints de Bret.*

2. Nous avons nous-même retrouvé ce sceau aux Archives d'Ille-et-Vilaine, 21 H-2 et 4 G-48.

J. H. S. — MARIA — DOMINICUS. A peine Yves Mahyeuc fut-il décédé, que des miracles s'opérèrent par son intercession; sa sépulture ne tarda pas à devenir célèbre sous le nom de tombeau du bon Yves; on y accourut en pèlerinage, et les évêques de Rennes, ses successeurs, durent s'occuper de sa béatification¹. On ouvrit cette tombe bénie une première fois en 1596, et l'on trouva le corps exempt de corruption et les vêtements intacts; en 1756 eut lieu une nouvelle ouverture du tombeau qui renfermait ces restes précieux; cette fois l'on y retrouva seulement « une partie du corps sans aucune odeur d'aromate ni de fétidité, » une portion des ornements épiscopaux, une crosse en bois et un anneau d'or orné d'une cornaline gravée. Le 9 avril 1756, ces ossements furent recueillis avec vénération et enveloppés dans du coton; on en forma huit paquets, déposés dans un nouveau cercueil de plomb, portant cette inscription : **HIC OSSA ET CINERES YVONIS MAYEUC ARMORIGI DIOECESIS LEONENSIS, ORDINIS PRÆDICATORUM, D. D. EPISCOPI REDONENSIS, VIRI VIRTUTIBUS HEROICIS NOMINATISSIMI, ETIAM ET MIRACULIS, DE QUIBUS INSQUISITIO SOLENNIS AD SEDEM APOSTOLICAM TRANSMISSA EST, EXPECTANT UT RELIQUIIS BEATORUM ANNUNERENTUR. OBIT ANNO DOMINI 1541 DIE 28^a SEPTEMBRIS, EFFOSUS EST LOCULUS PRIOR DIE 20 MARTII ANNI 1756, COLLABENTE PER VETUSTATEM ECCLESIA SANCTI PETRI REDONENSI ET IN PRESENTEM MUTATUS DIE 9^a APRILIS EJUSDEM ANNI².**

LXI. — CLAUDE DODIEU, seigneur de Velly, dans le Lyonnais, maître des requêtes au Conseil de Bretagne et abbé commendataire de Saint-Richard, au diocèse d'Amiens, fut fait coadjuteur de Rennes en 1540, et prit possession du

1. Le 6 décembre 1639, les Etats de Bretagne décidèrent d'écrire au Pape pour lui demander « qu'en présence des miracles opérés au tombeau d'Yves Mahyeuc, il soit permis d'invoquer publiquement ce saint personnage. » (*Archiv. départ. d'Ille-et-Vilaine.*) Malheureusement, les démarches faites à Rome par les évêques de Rennes et les Etats de la province traînèrent en longueur et furent arrêtées par la Révolution.

2. Ce cercueil de plomb fut renfermé dans un autre cercueil de chêne et déposé dans le caveau construit par le Chapitre au bas de la nef de Saint-Pierre. Dernièrement l'on a retrouvé cet enfeu, mais vide, hélas! des reliques authentiques d'Yves Mahyeuc.

siège épiscopal l'année suivante. « Né pour les grandes affaires, dit D. Morice, il fut successivement ambassadeur de France auprès du pape Paul III, de l'empereur Charles V et des Pères du Concile de Trente. De retour en sa patrie, il assista au couronnement de la reine Catherine de Médicis, fait à l'abbaye de Saint-Denis en 1549, et aux États-Généraux tenus à Paris l'an 1557, et fut inhumé dans l'église des Célestins, » étant mbrt en la même ville l'an 1558. Ce prélat avait prêté serment au Parlement de Bretagne en qualité de conseiller-né, le 16 mars 1554. Il portait pour armes : *d'azur à la bande d'argent accompagnée de deux lions de même.*

LXII. — BERNARDIN BOCHETEL, originaire de Bourges, fils de Guillaume, seigneur de Sassi, fut nommé à l'évêché de Rennes en 1558, et en prit possession par procureur, le 5 mai 1561; il le tint pendant sept ans sans être sacré. Ce prélat avait été secrétaire du roi François II, et il l'était encore d'^{Charles IX} Henri III; aussi ne résidait-il point dans son diocèse. Les ambassades et les négociations dont il fut chargé lui firent juger, dit D. Morice, qu'il ne pouvait pas servir Dieu et le roi en même temps, et il se démit de son évêché en 1565. Le sceau de Bernardin Bochetel porte un écu échancré : *d'argent à trois glands de sinople, avec une crosse posée en pal derrière l'écu et cette légende : BERNARDINUS BOCHETEL EPISCOPUS REDONENSIS* ¹.

LXIII. — BERTRAND DE MARILLAC, fils de Gilbert, seigneur de Saint-Gonest, et de Marguerite Gonest, appartenait à une famille noble d'Auvergne, et fut nommé évêque de Rennes le 26 octobre 1565. « Il avait d'abord embrassé la règle des Pères Mineurs, chez lesquels il avait pris le bonnet de docteur en théologie, et s'était distingué par ses prédications. Après avoir passé quarante ans dans cet Ordre, il le quitta pour des raisons qui ne nous sont point connues. Charles de

1. Archiv. départ. d'Ille-et-Vil., 90, 15.

Marillac, archevêque de Vienne, son frère, l'admit au nombre de ses grands-vicaires, et le roi lui donna l'abbaye de Thiers, au diocèse de Clermont. Enfin, il fut nommé à l'évêché de Rennes, vacant par la démission de Bernardin Bochetel. La cérémonie de son sacre fut faite le 27 décembre 1565, en la chapelle de l'archevêché de Paris. Cette nouvelle dignité ne ralentit point son zèle pour le salut des âmes ; il continua ses prédications, et Dieu bénit ses travaux par la conversion de plusieurs hérétiques qui rentrèrent dans le sein de l'Église. » Le 25 février 1566, il fit son entrée au Parlement en qualité de conseiller-né. Le 31 décembre 1572, le prélat légua tout son mobilier aux hospices de Rennes, choisit par testament sa sépulture dans sa cathédrale, et défendit qu'on lui fit après sa mort « pompes, ny armes, ny tombeau, ny chapelle ardente, ny autres dépenses inutiles. » Il mourut à Rennes, le 9 mai 1573, et fut inhumé dans le chœur de Saint-Pierre, du côté de l'épître, sous une pierre tombale portant son écusson : *d'argent maçonné de sable de sept pièces, 2, 3, 2, à six merlettes de sable en orle, et en cœur un croissant de gueules*, et accompagné de cette inscription : **HIC JACET REVERENDUS IN CHRISTO PATER ET DOMINUS BERTRANDUS MARILLACCUS EPISCOPUS REDONENSIS QUI OBIT IX MENSIS MAII 1573.** Une plaque de cuivre incrustée à côté de la tombe contenait, en outre, l'épithaphe suivante :

MENTEM, CHRISTE, TIBI, TELLURI CORPUS, EGENIS
 CÆTERA DO, MORIENS HÆC MARILLACUS AIT.
 MENTEM CHRISTUS HABET, CORPUS REPARABILE SERVAT
 TELLUS, ARCA INOPUM COELICA CONDIT OPES.
 INCLYTA MENS COELI CORPUS COELESTE MORATUR,
 IPSA SUIS SOLIDUM TUNC FRUITURA BONIS.
 PRÆSULIS HOC MERUIT PIETAS, HOC INCLYTA VIRTUS
 COMMISSI HOC MERUIT SEDULA CURA GREGIS ¹.

¹ D. Morice, *Catal. des Évêq.* — Arch. départ. d'Ille-et-Vil. — Invent. de la Cathéd. en 1735.

Le sceau de M^{or} de Marillac, en 1574, est rond et composé d'une simple crosse placée en pal derrière l'écu qui porte ses armes; on lit autour : B. DE MARILLAC EPISCOPUS RHEDONENSIS.

LXIV. — **AYMAR HENNEQUIN**, chanoine de l'Église de Paris et abbé de Saint-Martin d'Épernay, était fils de Dreux Hennequin, président à la Chambre des Comptes de Paris, fils de N... Hennequin et de Catherine Gobaille, et de Renée Nicolai, fille d'Aymar Nicolai, seigneur de Saint-Victor, et d'Anne Baillet; il avait été désigné par le pieux Bertrand de Marillac comme digne d'occuper le siège épiscopal de Rennes : il se montra tel, en effet, et fut sacré, vers la fin de 1573, à Notre-Dame de Paris, par le cardinal de Lorraine, assisté des évêques de Paris et d'Avranches, au milieu d'une nombreuse et illustre assemblée où l'on comptait trois archevêques et douze évêques. Il prit séance au Parlement de Bretagne, comme conseiller-né, le 21 mars 1575; il assista aux États-Généraux tenus à Blois en 1577, et souscrivit au Concile provincial ouvert à Tours en 1583 et terminé à Angers en 1585. Ce prélat s'occupa spécialement de l'éducation de la jeunesse dans son diocèse, composa un excellent catéchisme, corrigea les livres liturgiques de Rennes, qu'il fit imprimer conformément aux prescriptions du Concile de Trente, et traduisit en français les *Confessions* de saint Augustin et les *Lettres* de saint Jérôme, enrichies de notes pieuses et savantes. Il fit aussi plusieurs fondations dans sa cathédrale, et voulut y reposer après sa mort à côté de son saint prédécesseur Yves Mahyeuc. Mâr pour le ciel, Aymar Hennequin rendit son âme à Dieu le 13 janvier 1596, dans la nuit du vendredi au samedi, « et fut découverte sa face en son lit, depuis le dimanche jusqu'au mercredi jour de ses funérailles, et par les rues estait mesme découvert, en le portant en terre, depuis la trésorerie, où il décéda, jusqu'à Saint-Pierre, en passant par la Cordonnerie et bout de Cohue¹. » Il fut inhumé le 17 janvier, selon son

1. Journal de Pichart.

désir, dans la chapelle Saint-Sébastien, en sa cathédrale, sous une pierre tombale portant cette inscription : REVERENDI IN CHRISTO PATRIS AC DOMINI DNI ÆMARI HENNEQUINI REDONENSIS EPISCOPI CORPUS SUB HOC LAPIDE CONDITUM JACET. OBIT DIE 13 JANUARIJ 1396. Au-dessus de ces mots était l'écusson du prélat défunt : écartelé : aux 1^{er} et 4^o, vairé d'or et d'azur, au chef de gueules chargé d'un lion léopardé d'argent, qui est Hennequin; aux 2^o et 3^o, d'azur à la fasces d'argent chargées de trois hures de sanglier de sable, accompagnée de trois étoiles d'or, deux en chef, une en pointe, qui est Nicolai ou Gobbaille; sur le tout : d'azur à la bande d'argent accostée de deux dragons d'or, qui est Baillet. Les mêmes armoiries se retrouvaient sur une table de marbre scellée dans le mur de la chapelle, du côté de l'épître, et contenant cette autre épitaphe, résumant les actes et les vertus d'Aymar Hennequin :

QUOD POSTERI OLIM DE ÆMARI HENNEQUINO SCIRE CUPIENT LAPI⁹
 HIC INDICAVIT : E SENATORE APUD LUTETIAM PARISIORUM QUA IN
 URBE NOBILI GENTE CLARAQUE NATUS ERAT, DESIGNATUS RHEDONUM
 EPISCOPUS, ANNIS VIGINTI DUOBUS ECCLESIE HUIC PRÆFUIT, MAGNÆ
 ERUDITIONIS ET PIETATIS, CŒTERARUMQUE VIRTUTUM LAUDE ILLUS-
 TRIS, AMANTISSIMUS ETIAM DIVINI CULTUS, VESTEM ORNATUMQUE
 AD SACERDOTII MUNUS RELIGIOSE OBEUNDUM ECCLESIE SUÆ CONTU-
 LIT, NECNON ALIQUOT DIES ANNI FESTOS PASCHATIS INSTAR AUT
 PENTECOSTES ESSE VOLUIT, PRÆSERTIM OCTAVUM DIEM QUOTANNIS
 RECURRENTEM POST SACRÆ EUCHARISTIÆ SOLENNEM ET PUBLICAM
 ADORATIONEM, INFERIAS QUOQUE DECESSORI SUO BERTRANO MARIL-
 LACCO, SIBI, OMNIBUSQUE RETRO EPISCOPIS RHEDONENSIBUS DICI
 MANDAVIT, QUARUM RERUM ACTA TESAURARIUS ET CANONICI IN SA-
 CRARIO PENES SE HABENT ET PUBLICÈ TESTATI SUNT QUADRINGEN-
 TOS AUREOS AD ÆMARI SIBI FUISSE NUMERATOS. DECESSIT AUTEM
 SEPULTUSQUE EST RHEDONI IN HOC TEMPLO, ANNO ÆTATIS QUIN-

QUAGESIMO QUARTO, SEXTOQUE CALENDAS FEB. ANNI 1596, HENRICO
 QUARTO MAGNANIMO INVICTOQUE REGE.

FRATRES MOESTISSIMI POSUERE

ABI: NON OBIT¹.

Le sceau de M^{sr} Hennequin, en 1579, est ovale; il renferme son écusson, portant les armes ci-dessus, surmonté d'une mitre et d'une croix tournée en dedans; la légende porte : *ÆMARUS. HENEQUIN. EPISCOPUS. REDONENSIS*².

LXV. — ARNAULT D'OSSAT naquit, le 20 juillet 1537, à La Roque, près de Castelnau-Magnoac, au diocèse d'Auch, de Bernard d'Ossat, pauvre ouvrier forgeron, et de Bertrande Conté, d'aussi basse extraction. Il ne dut sa fortune qu'à sa vertu et à sa rare aptitude pour les affaires; il passa la plus grande partie de sa vie à Rome, et rendit des services signalés à Henri IV dans l'importante affaire de sa réconciliation avec l'Église. Arnault d'Ossat était doyen de Varen, au diocèse de Rhodéz, lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Rennes, le 25 janvier 1596; il fut sacré, le 27 octobre suivant, par le cardinal-évêque de Vérone, dans l'église de Saint-Marc, à Rome. Le pape Clément VIII, l'ayant revêtu de la pourpre en 1599, le cardinal d'Ossat fut transféré à l'évêché de Bayeux, sans avoir vu son premier diocèse. Il ne vit pas le second davantage, toujours retenu à Rome par des affaires importantes pour le bien de l'Église. Contrarié cependant de ne pouvoir résider en France, il donna sa démission d'évêque et termina à Rome son honorable carrière, le 14 mai 1604. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Louis-des-Français, et son tombeau s'y voit encore dans la chapelle de Sainte-Jeanne de Voicis. Ce tombeau fut modifié en 1755, lorsqu'on restaura cette église; il est surmonté du portrait du cardinal et de ses

1. *Misel de Michel Guibé. — D. Morice, Catal. des Éclq. — Invent. de la Cathéd. en 1755.*

2. *Archives départementales, G G, 47.*

armoiries : d'azur au pigeon d'argent bequé de gueules, tenant au bec une branche d'olivier de sinople; on y lit l'inscription suivante, qui remplace l'ancienne épitaphe qu'on retrouve dans ses lettres :

MONUMENTUM

ARNALDO . OSSATO . S . R . E . PRÆSBYTERO . CARDINALI .

OB . INSIGNIA . IN . SUOS . REGES . UNIVERSANQ .

CHRISTIANAM . REMPUBLICAM .

MERITA .

INGENTI . APUD . OMNES . FAMA . ADMINISTRO .

DUDUM . JAN . A . PETRO . BOSSU . ET . RENATO . COURTIN .

UTROQ . A . SECRETIS .

AN . MDCIV . VIX . AD . ORITU . IPSIUS . EXCITATUM .

SED . EVITATE . NOVAQUE . TENPLI . MOLITIE . DISJECTUM .

COMES . NATHEUS . DE . BASQUIAT . DE . LA . HOUZE .

ET . DE . BONNEGARDE . EQUES . HIEROSOLIMITANUS .

PRIDEM . AD . UTRIUSQUE . SICILINÆ . REGEM .

MOX . AD . P . P . CLEMENTEM . XIII . LUDOVICI . XV . ORATOR .

AD . PERENNANDAM . CŒTERRANEI . SUI . MEMORIAM .

ET . AD . GALLICI . NOMINIS . SPLENDOREM .

RESTITUIT .

TITULUNQUE . CUM . IMAGINE . OPERE . MUSIVO .

ÆRE . SUO . PONI . FECIT .

AN . MDCCLXIII ¹ .

LXVI. — SÉRAPHIN OLIVIER-REZALI. Lorsque le cardinal d'Ossat fut transféré de Rennes à Bayeux, en 1599, Henri IV nomma évêque de Rennes Séraphin Olivier-Rezali, nonce du Saint-Siège en France; mais ce prélat ne prit point possession de son évêché, et le cardinal d'Ossat administrait encore Rennes en 1602, par l'entremise de son grand-vicaire François Le Prévost; aussi Séraphin se démit-il de son titre à

1. Communication de M. l'abbé Gueto, vicaire-général d'Auch, et de M. l'abbé Mulochau, chapelain à Saint-Louis-des-Français, à Rome.

cette époque en faveur de François Larchiver. Séraphin Olivier-Rezali, né à Lyon, d'un père français et d'une mère italienne, avait d'abord été auditeur, puis doyen de la Rote, patriarche d'Alexandrie, etc.; il fut fait cardinal en 1604, et mourut à Rome le 9 mars 1609; il fut inhumé dans l'église française du couvent des Minimes de la Trinité-du-Mont, à Rome; mais on n'y retrouve plus de trace de sa sépulture. Les armoiries de ce cardinal étaient : *écartelé au 1^{er} et 4^e de sinople à la branche d'olivier d'azur, aux 2^e et 3^e de sable; sur le tout, au chef d'azur à trois fleurs de lys d'or et au lambel de gueules*¹.

LXVII. — FRANÇOIS LARCHIVER, natif de Plouezoc'h, au diocèse de Tréguier, alla, jeune encore, étudier à Paris, puis à Rome; il se fit distinguer dans cette dernière ville, et y devint d'abord curé de Saint-Yves-des-Bretons, puis curé de Saint-Louis-des-Français; pendant l'année du Jubilé de 1600, il fut nommé grand pénitencier des Bretons en Cour de Rome; fait plus tard chanoine de Verdun et trésorier du Chapitre de Nantes, il fut enfin élu évêque de Rennes, sur la résignation de Séraphin Olivier, et sacré le 24 juin 1602. Il fit son entrée solennelle à Rennes le 1^{er} septembre suivant, et prit séance au Parlement de Bretagne le 9 du même mois. Député des trois Ordres de la province, il assista aux États-Généraux tenus à Paris en 1614. Il mourut le 22 février 1619, dans son palais épiscopal de Rennes, laissant la réputation d'un savant et saint évêque. L'évêque de Saint-Malo officia à ses obsèques, le 25 février, et le Père Camart, célèbre prédicateur et général de l'Ordre des Minimes, prononça son oraison funèbre. Ce dernier, dit D. Morice, le loua surtout d'avoir partagé son temps entre les offices divins, la prédication, le confessionnal et la visite des malades. François Larchiver fut inhumé dans le chœur de sa cathédrale, du côté de l'épître, sous une pierre tombale portant son écus-

¹ *Mixte de Nickel Guibé.* — Renseignements dus à l'obligeance de M. l'abbé Nillochau.

son : d'argent à une double ancre de sable, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent, soutenu d'or, à deux fasces de gueules, et l'épithaphe qui suit :

HIC JACET CORPUS D. D. FRANCISCI LARCHIVER.

BRITONES ME GENUERE, INTER CAPITOLIA CREVI,
SUSPEXIT MORES INCLYTA ROMA MEOS,
AD RHEDONUM ASCENDI ROMANO E COLLE THIARAM,
HINC AD COELUM, JAM ALTIUS IRE NOLO.

OBIIIT XXII FEBRUARI 1610¹.

LXVIII. — **PIERRE CORNULIEN**, fils de Pierre Cornulier, seigneur de la Touche, en Nozay, et de Claude de Comaille, né à Nantes, en 1575, fut d'abord doyen de la cathédrale de Nantes, prieur de Pirmit, conseiller-clerc au Parlement de Bretagne, puis abbé commendataire de Sainte-Croix de Guingamp, de Saint-Méen et de Notre-Dame-de-Blanche-Couronne. Nommé, en 1617, évêque de Tréguier, il fut transféré à Rennes au mois de mars 1619, et fit son entrée solennelle dans sa nouvelle cathédrale le 22 du mois de septembre suivant. « Prélat véritablement homme de bien, d'une vie pénitente et austère, d'une grande pureté de mœurs et d'un détachement digne d'être proposé pour modèle, » Pierre Cornulier se montra le plus zélé des pasteurs, lorsque la peste désola Rennes pendant dix années consécutives; on l'y rencontrait partout, « visitant assidûment les malades et administrant lui-même la sainte communion aux pestiférés. » Il donna libéralement à sa cathédrale, et voulut contribuer au vœu fait par la ville à Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle en 1634, et à la suite duquel la contagion cessa miraculeusement. Ce vertueux évêque mourut le 22 juillet 1639, à son manoir

¹ Missel de Michel Guibé. — Invent. de la Cathéd. en 1755.

patrimonial des Trois-Croix, près de Rennes¹. Son corps, apporté le soir même au palais épiscopal de cette ville, fut inhumé, le 28, par Hector d'Ouvrier, évêque de Dol, dans la chapelle de Notre-Dame-du-Vœu, fondée dans le transept septentrional de la cathédrale. Son tombeau consistait en une arcade pratiquée dans la muraille du côté de l'épître, ornée de sculptures et de l'écusson plusieurs fois répété des Cornulier : *d'azur à la rencontre de cerf d'or surmontée d'une hermine d'argent*. Dans le fond de l'arcade était gravée sur une plaque de marbre noir l'épithaphe suivante :

PETRUS PECCATOR
EPISCOPUS HIC
RESURRECTIONEM
EXPECTAT

SALVE, HOSPES, ET VALE, NIL TE MORAMUR HICET; REAPSE
PUBLICE INTEREAT ILLUSTRISSIMI ET REVERENDISS. D. D. PETRI
CORNULIERII PRÆSULIS RHEDONEN. ZELUM IN ECCLESIAM, FIDEM
ET OFFICIA IN PRINCIPES, CHARITATEM IN PATRIAM, MERITA IN
SINGULOS FUTURIS SÆCULIS INNOTESCERE, VIRQUE VIRTUTIBUS
OMNIBUS INSIGNIS NOMINI ET FAME COELO ET STYLO PARENTARI,
SED EA QUAM SUPREMAM REBUS SUIS LEGEM DIXIT ALIUD TUMULO
EPIGRAMMA VETUIT INSCRIBI; NODIS NON PARUISSE NEFAS. TU,
DEUM PRECARE UT SECUNDUM EXPECTATIONEM IN GLORIA RESURGAT.

OBIT XI CALENDAS SEXTILES, ANNO MDCXXXIX, ÆTAT. LXIV,
EPISCOPAT. XXII.

Nous avons retrouvé un seau de M^r Cornulier; il est de forme ronde, portant l'écusson de sa famille, timbré d'une mitre et d'une crosse tournée en dehors et soutenu de deux palmes; il n'y a pas de légende².

1. Le manoir des Trois-Croix, ou simplement des Croix, passa après la mort de l'évêque de Rennes aux mains de Claude Cornulier, son frère.

2. *Généal. de la maison de Cornulier*. — *Mémorial d'un chanoine*. (Archiv. départ. d'Ille-et-Vil.) — *Invent. de la Cathéd. en 1755*.

LXIX. — HENRI DE LA MOTHE-HOUDANCOURT, fils de Philippe, seigneur de la Mothe-Houdancourt, en Picardie, et de Louise du Plessix-Picquet, frère des évêques de Mondo et de Saint-Fiour, et du maréchal de France duc de Cardonne, fut d'abord docteur et proviseur du collège de Navarre, théologal de Paris, abbé de Saint-Martial de Limoges et de Souillac, près Cahors. Nommé évêque de Rennes en 1639, ce prélat ne prit possession de son évêché, par procureur, que le 4 août 1641, et ne fut sacré que le 4 janvier 1642, à Saint-Germain-des-Prés, à Paris, par Victor Le Bouteiller, archevêque de Tours, assisté des évêques de Senlis et d'Auxerre, et en présence du nonce apostolique et de quinze évêques.

Le samedi, veille des Rameaux, 12 avril de la même année, il arriva à Saint-Melaine de Rennes, et le lundy ensuivant il fist son entrée en la cathédrale avec grandes acclamations de tout le peuple. » Il prêta serment le 28 avril 1642, au Parlement de Bretagne, en qualité de conseiller-né. Nommé, en 1653, premier aumônier de la reine Anne d'Autriche, Henri de la Mothe-Houdancourt fut transféré à l'archevêché d'Auch en 1661. Il mourut à Mazères le 24 février 1684, et fut enterré sous la tour de la cathédrale d'Auch, selon qu'il l'avait ordonné par testament ; sa pierre tombale porte encore l'inscription suivante, composée par l'humble prélat lui-même :

HIC JACET
 HENRICUS DE LA MOTHE-HOUDANCOURT
 INDIGNUS
 ARCHIEPISCOPUS AUSCITANUS
 EXPECTANS
 RESURRECTIONEM MORTUORUM.
 OBIT 1684, 24 FEBRUARII.

Au-dessus de cette tombe, le Chapitre d'Auch fit graver

cette autre épitaphe, qui existe également dans la cathédrale de cette ville :

QUOD HENRICI MERITIS DETRAXIT HUMILITAS
 ID REDDIT VERITAS,
 ILLUM PIETATE, DOCTRINA ET NOBILITATE
 CLARISSIMUM
 VENTURIS RETRO SÆCULIS COMMENDANS
 1684

Nous avons retrouvé le seau de M^{or} de la Mothe-Houdancourt, en 1643; il est rond et chargé d'un écu portant : écartelé au 1^{er} et 4^e d'azur, à la tour d'argent crénelée et maçonnée de sable; au 2^e et 3^e d'argent, au levrier rampant de gueules, colleté d'azur, à la boucle d'or, accompagné de trois tourteaux de gueules et surmonté d'un lambel de même à trois pendants; l'écu timbré d'une couronne comtale et d'un chapeau épiscopal à six hourpes. Il n'y a pas de légende¹.

LXX. — CHARLES DE LA VIEUVILLE, fils de Charles, duc de la Vieuville, en Artois, et de Marie Bounier, fut d'abord abbé commendataire de Savigné, en Normandie, de Saint-Laumer de Blois, de l'Estorp et de Saint-Martial, au diocèse de Limoges. Il permuta cette dernière abbaye contre l'évêché de Rennes. Il fut sacré dans l'église des Filles-Dieu de Paris, le 30 avril 1661, par l'évêque de Chartres, assisté des évêques de Périgueux et de Césarée, et fit son entrée solennelle à Rennes le 21 décembre suivant, et non pas en 1664, comme le dit D. Morice². Le 2 janvier 1662, il prêta serment au Parlement de Bretagne en qualité de conseiller-né.

1. *Mémorial d'un chanoine de Rennes.* — Monographie de la cathédrale d'Auch. — Les reverses de la Métropole reproduisent à tort l'écusson de M^{or} de la Mothe-Houdancourt tel qu'il se trouve dans le *Miscel de Michel Guibé* : écartelé : aux 1^{er} et 4^e d'azur à la tour d'argent maçonnée de sable, aux 2^e et 3^e d'azur au lion d'or et au lambel d'argent à trois pendants. L'écusson véritable se trouve imprimé sur la bulle d'indulgence de pardon de Nezins, aux *Archiv. départ.*, et est conforme d'ailleurs à tous les armoriaux.

2. V. *Journal d'un Bourgeois de Rennes.* (*Mémoires de Bretagne*, t. 1, 492.)

Ce prélat, homme d'érudition profonde, mourut à Paris le 29 janvier 1676; il portait : écartelé : aux 1^{er} et 4^e fascé d'argent et d'azur, au chef d'argent chargé de trois annelets enfilés de gueules, qui est la Vieuville; aux 2^e et 3^e d'hermines, au chef danché de gueules, qui est d'O; sur le tout : d'argent à sept feuilles de houx de sinople, 3, 3, 1, qui est Du Cosquer. D. Morice dit que M^{sr} de la Vieuville fut inhumé dans son église cathédrale, d'après ses dernières volontés; mais c'est une erreur; le *Journal d'un Bourgeois de Rennes*, contemporain de cet évêque, mentionne seulement le service d'octave qu'on fit à Saint-Pierre le 3 février 1676 pour le repos de son âme, et l'*Inventaire des Tombeaux de la cathédrale*, en 1755 et 1756, ne signale point sa sépulture à Rennes. D. Morice fut mis dans l'erreur parce qu'on avait effectivement l'intention d'apporter à Rennes le corps de M^{sr} de la Vieuville; mais ce projet ne fut pas exécuté. On lit, en effet, dans le *Journal de Loret* : « Le lundy 3 février 1676, l'on a fait à la cathédrale de Rennes un service solennel pour feu M^{sr} de la Vieuville, notre évêque, depuis feu décédé à Paris; l'Hôtel-de-Ville et tout le clergé y ont assisté; et ensuite chacune église a célébré en sa paroisse un service à son intention. Son corps doit estre en peu apporté ici et inhumé à Saint-Pierre notre cathédrale¹. »

Le sceau de M^{sr} de la Vieuville, en 1668 et 1675, est rond et armorial; il porte les armes de la Vieuville écartelées de celles d'O et chargées sur le tout de celles du Cosquer; l'écu est surmonté d'une couronne de marquis, accosté d'une mitre et d'une crosse tournée en dehors, et timbré d'un chapeau à dix houppes; la légende porte : CAROLUS FRANCISCUS DE LA VIEUVILLE EPISCOPUS RHEODONENSIS².

Après la mort de Charles de la Vieuville, son neveu, François de la Vieuville, fut nommé par le roi, le 3 février 1676,

1. *Journal ms. de Loret*, p. 254.

2. *Archiv. départ.*, 9 G, 10 et 44.



évêque de Rennes et abbé de Savigné; mais cette nomination n'eut pas de suites¹.

LXXI. — DENIS-FRANÇOIS BOUTHILLIER DE CHAVIGNY, fils de Léon Bouthillier, comte de Chavigny, et d'Anne Phelippeaux, docteur en Sorbonne, aumônier du roi et abbé commendataire de plusieurs monastères, fut nommé à l'évêché de Rennes après le désistement de François de la Vieuville. Il ne prit pas toutefois possession de son siège, et, avant même d'être sacré, il fut transféré à l'évêché de Troyes, en 1677. M^{sr} de Chavigny portait pour armes : *d'azur à trois fusées d'or*. Il se retira en 1697, chez les Chartreux de Troyes, après avoir donné sa démission d'évêque, et mourut à Paris le 15 septembre 1731.

LXXII. — JEAN-BAPTISTE DE BEAUMANOIR DE LAVARDIN, fils de Claude de Beaumanoir, marquis de Lavardin, au Maine, et de Renée de la Chapelle, d'abord doyen de l'Église du Mans, devint évêque de Rennes en 1677; il fut sacré le 20 février 1678, et fit son entrée solennelle le 6 avril suivant. Il devint en même temps abbé commendataire de Moutier-Ramey et de Beaulieu, prêta serment au Parlement de Bretagne comme conseiller le 15 juillet 1678, et acquit la réputation d'un des évêques les plus recommandables de son temps. Son seau est ovale et porte son écusson en bannière : *d'azur à onze billettes d'argent, posées 4, 3, 4*, surmonté d'une couronne de marquis, d'une crosse et d'une mitre, et timbré d'un chapeau à dix glands, avec cette légende : **JOHANNES DE BEAUMANOIR DE LAVARDIN EPISCOPUS RHEDON**. Jean-Baptiste de Beaumanoir mourut, en son palais épiscopal de Rennes, le 23 mai 1711, et fut inhumé le 27 dans la chapelle absidale de sa cathédrale, dite chapelle du Saint-Sacrement, du côté de l'épître, sous une pierre tombale de marbre noir portant ses armoiries et cette épitaphe :

¹. Hauréau, *Gall. christ.* — Misset de Michel Guibé. — D. Morice, *Catalogue des Evêq.*

JOANNI-BAPTISTÆ DE BEAUMANOIR DE LAVARDIN
 EPISCOPO RHEDONENSI,
 SUÆ GENTIS ULTIMO ET MAXIMO, ARMORICÆ PARENTI OPTIMO,
 ECCLESIAE SUÆ MUNIFICENTISSIMO,
 CANONICI RHEDONENSES MONUMENTUM HOC POSUERE.

Le Chapitre de Saint-Pierre ne s'en tint pas à cette marque de sa reconnaissance envers M^{gr} de Beaumanoir : en 1756 il releva les ossements de ce prélat et les déposa dans une nouvelle châsse de plomb, accompagnée de cette inscription :

HIC OSSA ILLUSTRISSIMI ET REVERENDISSIMI D. D. JOANNIS-
 BAPTISTÆ DE BEAUMANOIR DE LAVARDIN
 EPISCOPI RHEDONENSIS, EXIMIAE PIETATIS VIRI, DE ECCLESIA
 OPTIME MERITI, IN SPEM GLORIAE,
 REQUIESCUNT.
 RUINAS AGENTE VETERI ECCLESIA TEMPLO EFFOSSA SUNT ET
 SEDULO COLLECTA, ANNO 1756,
 ET HIC DEPOSITA IN TESTIMONIUM REVERENTIAE SINGULARIS ET
 GRATITUDINIS CAPITULI ET CANONICORUM.
 OBIT ANNO DOMINI 1711.

Cette châsse fut ensuite déposée dans le caveau du Chapitre avec les restes d'Yves Mahyeuc¹.

LXXIII. — CHRISTOPHE TURPIN DE CRISSÉ DE SANSAY, fils de Louis Turpin, comte de Sansay, en Poitou, et d'Anne-Marie de Malairges, né en 1670, docteur en théologie de la Faculté de Paris, chanoine de Tournay, puis abbé de Moreaux, au diocèse de Poitiers, et doyen de Saint-Martin de Tours, fut nommé par le roi évêque de Rennes, le 15 août 1711; mais il ne fit son entrée solennelle en sa ville épiscopale que le 31 décembre 1712, et prit séance au Parlement de Bretagne

1. *Invent. de la Cathéd. en 1756.* — Le cœur de Mgr de Beaumanoir fut porté en 1711 à Malicorne, résidence de sa famille.

le 12 janvier 1713. Ce prélat donna, en 1717, sa démission du doyenné de Saint-Martin, et obtint en échange l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé.

Lors du terrible incendie de Rennes, en 1720, M^{er} Turpin de Crissé se montra véritable pasteur et n'épargna rien pour soulager les victimes de ce déplorable évènement. « Doux, affable et plein de charité, dit l'abbé Tresvaux, cet évêque était chéri de son troupeau, » lorsqu'il fut transféré sur le siège de Nantes, en 1723, et pourvu peu après de l'abbaye de la Chaume, dans ce même diocèse. Il mourut au manoir épiscopal de Chassais, près Nantes, le 20 mars 1746, et fut inhumé le 4 avril suivant, dans sa cathédrale.

Son sceau, de forme ovale, portait les armes de sa maison : *d'argent lozangé de gueules*, accompagnées d'une mitre, d'une crosse, d'une couronne de marquis et d'un chapeau à dix houppes; on lisait autour : CHRISTOPHONUS LUDOVICUS TURPIN CRISSE DE SANSAY EPISC. RHED.¹

LXXIV. — CHARLES LE TONNELIER DE BRETEUIL, fils de François Le Tonnelier de Breteuil, marquis de Fontenay-Trésigny, et d'Anne de Calonne de Courtebonne, frère du marquis de Breteuil, secrétaire d'État, fut nommé en même temps, le 17 octobre 1723, évêque de Rennes et abbé de Saint-Pierre de Chaume, au diocèse de Sens. Il fut sacré le 15 juillet 1725, prit possession, par procureur, de son évêché le 22 août suivant, et fit son entrée solennelle à Rennes le 7 juin 1726. Il montra une grande fermeté contre les jansénistes, dont il préserva son diocèse, et publia des statuts synodaux; il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 24 avril 1732. L'évêque de Saint-Brieuc présida aux funérailles de ce prélat, qui fut inhumé le 29 avril, dans la chapelle absidale de sa cathédrale, du côté de l'évangile. En 1756, il n'y avait point encore de marbre sur la tombe de M^{er} de Breteuil, mais l'on retrouva son cercueil de plomb, sur lequel étaient gra-

1. De la Nicollière, *Armorial des Evêques de Nantes*. — Arch. départ. d'Ille-et-Vil.

vées ses armoiries : d'azur à l'épervier au vol éployé d'or, grilleté et aux longues de même, avec cette inscription :

CY GIST M^{SR} L'ILLUST^O ET REVER^O CHARLES-LOUIS-AUGUSTE LE TONNELIER-BRETEUIL, EVESQUE DE HENNES, CONSEILLER-NÉ DU PARLEMENT DE BRETAGNE, GRAND MAITRE DE LA CHAPELLE DU ROI, CONSEILLER DU ROI EN TOUS SES CONSEILS, ABBÉ COMMENDATAIRE DE L'ABBAYE ROYALE DE SAINT-PIERRE DE CHAUMES, PRIEUR DES PRIEURÉS DE S^T-PIERRE DE REUIL ET DE L'ESCALMEL, DÉCÉDÉ A SON PALAIS ÉPISCOPAL, LE JEUDI, 24 AVRIL, ET INHUMÉ DANS CE TOMBEAU, LE 20 DU MÊME MOIS, DE L'ANNÉE MIL SEPT CENTS TRENTE DEUX, AGÉ DE QUARANTE CINQ ANS.

REQUIESCAT IN PACE.

Le cercueil de M^{SR} de Breteuil fut déposé, en 1756, auprès de celui de M^{SR} de Beaumanoir, dans le caveau construit à cette époque par ordre du Chapitre, au bas des nefs de la cathédrale.

Le sceau de M^{SR} de Breteuil est ovale et de style rocaille ; il porte ses armoiries, l'écu accompagné d'une couronne de marquis, d'une crosse et d'une mitre, et surmonté d'un chapeau à dix houppes ; on lit autour : CAR. LUD. AUG. LE TONNELIER DE BRETEUIL RHED. EPISCOPUS¹.

LXXV. — LOUIS-GUY GUÉRAPIN DE VAUREAL, baron de Vauréal et comte de Belleval, fils de Michel-Antoine Guérapiu, comte de Belleval, et de Françoise Fretel de Bazoche, né en 1688, docteur en théologie, grand-vicaire de Meaux, abbé commendataire de Jouy, devint, en 1732, évêque de Rennes et maître de la chapelle du roi. Il fut sacré le 24 août 1732, et entra solennellement à Rennes le mois suivant ; il fut fait ensuite abbé de Molesmes, ambassadeur en Espagne en 1741 et abbé de Saint-Aubin d'Angers en

¹ Moreri, *Dict. Hist.* — *Invent. de la Cathéd. en 1756.* — *Journal d'un Bourgeois de Rennes.*

1742; il fut encore créé grand d'Espagne en 1745 et reçu membre de l'Académie Française en 1749. Toutes ces charges importantes empêchèrent souvent M^{er} de Vauréal de résider à Rennes comme il l'eût désiré; mais l'on n'en a pas moins conservé souvenir, dans le diocèse, de son excellente administration et de ses grandes vertus. Il se démit de son siège épiscopal en 1758, et mourut le 15 juin 1760, revenant des eaux de Vichy, non pas à Nevers, comme l'a cru l'abbé Tresvoux, mais dans un village situé près de Nevers, et appelé Magny. Ce prélat fut inhumé sans pompo dans le caveau de la famille de Boisvert, alors seigneur de l'endroit. M^{er} de Vauréal portait : *d'argent au lion de sable tenant une hache de gueules, à la bordure d'azur semée de fleurs de lys d'or*. Son sceau, de forme ovale, contenait cet écusson, accompagné d'une mitre, d'une crosse et d'une couronne ducal, enveloppé d'un manteau fleurdelysé et fourré d'hermines, et surmonté d'un chapeau à dix houppes. La légende porte : LUDOVICUS GUIDO DE VAUREAL EPISCOPUS RHEDONENSIS¹.

LXXVI. — JEAN-ANTOINE DE TOUCHERBOEUF-BEAUMONT DES JUNIES, né dans le diocèse de Cahors, en 1705, était fils de François de Toucherboeuf-Beaumont, baron des Junies, seigneur de Ferrières, etc., et de Charlotte de Montalembert-Monbeau. Licencié en Sorbonne, il fut d'abord vicaire général et grand archidiacre de Tours. Nommé évêque de Rennes le 3 février 1759, il fut sacré, le 13 mai suivant, dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, par M^{er} Dillon, archevêque de Toulouse, assisté des évêques de Meaux et de Senlis. Le nouveau prélat ne fit guère que paraître à Rennes, car sa mauvaise santé l'obligea à se démettre de son siège épiscopal dès le commencement de l'année 1761. Il portait pour armes : *d'azur à deux bœufs passant d'or*².

LXXVII. — HENRI-LOUIS-RENÉ DES NOS, fils de Charles des

1. De Courcy, Nobil. de Bret. — Lettre du secrétaire général de l'évêché de Nevers. — Archiv. départ.

2. Lettre de M. le curé des Junies, en date de 1874.

Nos, comte des Nos, seigneur de la Chérissière et d'Ernée, et de Thérèse-Catherine des Nos, naquit le 7 janvier 1717, à Ernée, au diocèse du Mans. D'abord chanoine du Mans, puis abbé commendataire de Redon et de Saint-Évroult, et vicaire général de Saint-Brieuc, il fut nommé évêque de Rennes en 1761. Sacré à Paris, dans la chapelle de l'archevêché, le 16 août, par M^{er} de Beaumont, archevêque de Paris, le nouvel évêque de Rennes prit, par procureur, possession de son siège le 24 décembre suivant, et entra solennellement dans sa ville épiscopale le 3 avril 1762. Malheureusement, M^{er} des Nos s'attira l'inimitié du Parlement de Bretagne, en soutenant contre lui les intérêts de la cour de France, et il crut devoir changer de diocèse. Transféré en 1770 à l'évêché de Verdun, il s'y fit chérir de son clergé et de son peuple. Son refus de prêter le serment à la Constitution força ce digne évêque à s'exiler en 1791 ; il se retira à Trèves, reentra en France en 1792, fut de nouveau contraint de regagner la terre étrangère, et mourut à Coblenz en 1793. L'électeur de Trèves lui fit rendre de grands honneurs funèbres, à cause de sa qualité de comte palatin et prince de l'Empire, comme évêque de Verdun. M^{er} des Nos portait pour armoiries : *d'argent au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules*. Son sceau, ovale et de style rocaille, renferme cet écu, accompagné d'une crosse et d'une mitre, timbré d'une couronne de marquis, et surmonté d'un chapeau à dix houppes ; la légende porte : HENRICUS-LUDOVICUS DESNOS EPISCOPUS RUEDONENSIS. Un autre sceau, plus grand, du même prélat, ovale et armorial, est semblable au précédent, sauf la légende qui porte seulement ces mots : HENRICUS LUDOVICUS RENATUS EPISCOPUS RUEDONENSIS ¹.

LXXVIII. — FRANÇOIS BAREAU DE GIRAC, fils de Jacques Bareau, seigneur de Girac, président en la sénéchaussée et siège

1. Trevaux, Église de Bret. — Reg. paroiss. d'Ernée. — Archiv. départ. d'Ille-et-Vilaine, 90, 45.

présidial d'Angoumois, et de Sylvie de Devesaux de Chasse-neuil, naquit à Angoulême le 1^{er} février 1732; il fut d'abord vicaire général de son diocèse, puis doyen du Chapitre d'Angoulême. En 1766, le roi, qui connaissait son mérite, le nomma évêque de Saint-Brieuc, et le nouveau prélat fut sacré à Paris le 31 août 1766, dans l'église Saint-Roch, par M^{er} de Beaumont, archevêque de Paris, assisté des évêques d'Orléans et de Beziers. François de Girac ne resta pas longtemps à Saint-Brieuc; dès le 22 décembre 1769, il fut transféré à Rennes; il prit, par procureur, possession de ce siège le 10 avril 1770, et fit son entrée solennelle dans sa nouvelle ville épiscopale le 15 septembre suivant. Plusieurs fois chargé de la présidence du clergé aux États de Bretagne, cet évêque donna de grandes preuves de sa capacité et de son désintéressement; aussi les abbayes de Saint-Évroult, de Froidmont et de Saint-Sever-Cap lui furent-elles données pour subvenir à ses besoins; l'abbaye de Saint-Melaine fut, en outre, de son temps unie à l'évêché de Rennes, en 1770. Administrateur habile, M^{er} de Girac s'occupa activement de son diocèse, et fut un des premiers, parmi les évêques, à résister au schisme constitutionnel. Il eut toutefois la douleur de voir, pendant la Révolution, son siège envahi par un intrus, Claude Le Coz, qui prit le titre d'évêque métropolitain du Nord-Ouest. Ne se croyant plus alors en sûreté en France, M^{er} de Girac s'exila et habita successivement Bruxelles, Vienne et Pétersbourg, où le dernier roi de Pologne voulut l'avoir près de lui. Pie VII ayant, en 1801, demandé à tous les évêques de France leur démission, notre prélat adressa la sienne au Souverain-Pontife et rentra bientôt après dans sa patrie. Napoléon voulut alors lui donner un nouveau siège épiscopal, mais M^{er} de Girac refusa et ne voulut accepter d'autres fonctions que celles de chanoine de Saint-Denis; il passa le reste de ses jours à Paris et mourut le 23 novembre 1820, âgé de 88 ans. Ses armoiries étaient : *écartelé : au 1^{er} d'argent à la fasce de gueules; au 2^e d'argent à la tour de sable; au 3^e de*

gueules au lion d'argent; au 4^e d'azur à la fasce d'or soutenue d'une étoile de même en pointe, au chef danché d'or; sur le tout : d'or au chevron de gueules accompagné de trois croissants de même¹. Le seceau de M^{sr} de Girac portait exactement ces armoiries : de forme ovale, il avait pour ornement de l'écu une mitre, une crosse, une couronne de marquis et un chapeau à dix houppes; la légende portait : FRANCISCUS BAREAU DE GIRAC EPISCOPUS RHEDONENSIS².

Avec le nom de M^{sr} de Girac se termine le catalogue des évêques de Rennes sous l'ancien régime. Les révolutionnaires qui firent ce prélat prendre le chemin de l'exil crurent bien en finir avec le catholicisme; mais ils se trompèrent : leur schisme et leurs impiétés durèrent peu, et nous verrons, dans la suite de cet ouvrage, l'Église de Rennes renaitre pleine de vie et d'espérance, et parvenir bientôt à un degré de gloire qu'elle n'avait point encore connu.

1. Reg. parois. d'Angoulême. — De Courey, Nobil. de Bret. — Trevaux, Église de Bret. — Archiv. départ. — Dans les verrières de la Métropole, on attribue à M^{sr} de Girac : écartelé; au 1^{er} d'azur à la fasce de gueules; au 2^e d'argent à la tour de sable; au 3^e de gueules au lion rampant d'or; au 4^e d'azur à la fasce d'or soutenue d'une étoile d'argent en pointe, au chef danché d'or; sur le tout, d'or au chevron de gueules accompagné de trois croissants d'argent.

2. Communication de M. Danjou de la Garenne.

CHAPITRE III

L'ÉVÊQUE DE RENNES & SES AUXILIAIRES

Entrée solennelle des évêques de Rennes. — Privilèges honorifiques. — Étendue des seigneuries de Rennes et de Nanée. — Manoirs épiscopaux. — Jurisdiction temporelle et droits féodaux. — Prévôt féodal. — Franchise et droit d'asile. — Anecdotes. — Election de l'évêque. — Revenus de l'évêché. — Devoirs de l'évêque envers le Chapitre — Vicaires généraux. — Officialité. — Chancellerie ou secrétariat. — Pénitencerie.

L'histoire ecclésiastique de la Bretagne au moyen-âge est partagée en deux grandes périodes par les invasions normandes du x^e siècle. Nous ne savons presque rien de ce qu'était la puissance temporelle des évêques de Rennes avant cette irruption des barbares dans notre diocèse, mais nous n'ignorons pas les ruines qu'ils amoncèrent sur leur passage, forçant les évêques, les prêtres et les moines à fuir à l'étranger avec les reliques et les trésors de leurs églises. Lorsque la Bretagne se reconstitua aux xi^e et xii^e siècles, les grandes restitutions faites à l'Église y ramenèrent l'abondance. « Les évêques devenus riches, dit D. Morice, allèrent dans les cours des princes et bientôt ambitionnèrent quelque ressemblance avec eux : le couronnement des princes se faisait avec toutes les cérémonies qui conviennent à la majesté royale; les évêques établirent de pareilles cérémonies dans leur installation ou souffrirent qu'on les établit. » Dans ces siècles de foi, on considérait avant tout la sainteté du caractère épiscopal méritant bien tous les honneurs rendus par les fidèles.

Voici donc comment se faisait la première entrée solennelle d'un évêque de Rennes dans sa ville épiscopale.

- 611, 736; III, 564; VI, 247, etc., 528, 532, 613.
- Saint-Sauveur-des-Landes, pr., I, 357, 372; II, 430, etc., 612, 618, 736, etc.; III, 446; IV, 114, 410, 411; V, 24, 689, etc.; VI, 248, 578, 582.
- Saint-Sauveur, pr., II, 340.
- Saint-Sauveur, chap., VI, 500.
- Saint-Sébastien, vill., III, 580.
- Saint-Sébastien (Combour), chap., III, 266; IV, 464.
- Saint-Sébastien (Laillé), c., V, 12.
- Saint-Séglin, par., I, 709, 714, 724, 734, 774; II, 205, 292, etc., 698; III, 596, 624; V, 156; VI, 254, etc., 522.
- Saint-Séglin, pr., I, 714; II, 292, etc.
- Saint-Sélic, vill. et chap., V, 525.
- Saint-Senou, par., I, 710, 715, 724, 728, 734, 774; III, 386, 593, 621; V, 92; VI, 258, etc., 546.
- Saint-Sépulcre, col., II, 570.
- Saint-Sépulcre (Poitou), pr., II, 591.
- Saint-Servan, par., I, 557, 613, 615, 619, 620, 623, 634, 635, 647, 681, 684, 687, 707, 712, 724, 725, 728, 734, 736, 770, 775; III, 116, 119, 168, 181, 186, 198, 203, 234, 235, 238, 352, 387, 464, 476, 529, 575, 578, 581, 618, 626, 639, 652, 661, 666; V, 632, 672; VI, 131, 263, etc., 519, 549, 582, 597, 614.
- Saint-Sever-Cap, ab., I, 104.
- Saint-Solain, vill. et chap., I, 714; V, 201.
- Saint-Solen, par., I, 544, 548, 555; VI, 419.
- Saint-Suliac, par., I, 566, 620, 684, 707, 712, 734, 734, 769; II, 223, 233, 236, 354, 503, etc.; III, 73, 101, 102, 364, 387, 501, 574, 622; IV, 668; VI, 281, etc., 474, 475, 519, 580.
- Saint-Suliac, pr., I, 712; II, 503, etc.
- Saint-Sulpice-des-Bois, par., I, 338, 355, 370, 733, 767, 775; II, 320, etc., 361; III, 387; IV, 7; VI, 289, etc., 538, 614.
- Saint-Sulpice-des-Bois, ab., I, 63, 70, 363; 366, 552, 718; II, 260, 261, 304, etc.; IV, 20, 96, 102, 172, 188, 194, 369, etc., 374, 500, 518, 564, 566, 567, 654, 670; V, 88, 229, 320, 321, 324, 326, 352, 729; VI, 27, 61, 159, 160, 220, 289, etc., 349, 374, 430, 474, 531, 545, 547, 581.
- Saint-Sulpice-des-Bois, pr., II, 361.
- Saint-Sulpice-des-Landes, par., I, 348, 360, 370, 774; III, 565; VI, 292, etc., 614.
- Saint-Sulpice (Anjou), par., II, 740.
- Saint-Symphorien, par., I, 345, 358, 370, 767; II, 21, 23, 73; VI, 295, etc.
- Saint-Symphorien, pr., I, 359; II, 73.
- Saint-Symphorien (Gaël), c., IV, 640.
- Saint-Symphorien (Rennes), chap., I, 326; V, 649.
- Saint-Symphorien, man., VI, 297.
- Saint-Thébault, chap., IV, 625.
- Saint-Thélo, par., VI, 610, 611.
- Saint-Thomas (Baillé), chap., IV, 67.
- Saint-Thomas (Bourg-des-Comptes), chap., IV, 769.
- Saint-Thomas (Martigné), c., V, 147.
- Saint-Thomas (Rennes), chap., I, 313; III, 321, etc.; V, 352, 649.
- Saint-Thomas (S.-Malo), chap., III, 349, etc.; VI, 141.
- Saint-Thurial, par., I, 619, 710, 715, 724, 734, 769; III, 479, 510, 574; IV, 47; VI, 207, 299, etc.
- Saint-Tual, par., I, 545, 549, 555, 735, 770; III, 479, 593; VI, 302, etc., 519.
- Saint-Tual, seign., m. et c., VI, 304.
- Saint-Uniac, par., I, 545, 549, 555, 735, 768; II, 162; III, 593; VI, 306, etc., 519.
- Saint-Uniac, pr., II, 161, etc.; VI, 307.
- Saint-Urbain, vill. et chap., IV, 152.
- Saint-Vincent-de-Cordulay, par., IV, 697.
- Saint-Vincent-sur-Oult, p., II, 187.

- Saint-Vincent (Goven), c., IV, 672.
 Saint-Vincent (Guipel), c., IV, 695.
 Saint-Vincent (Rennes), c., V, 649.
 Saint-Vincent (S.-Coulomb), chap., V, 788; VI, 611.
 Saint-Yriex-la-Perche, col., II, 96.
 Saint-Yves (Clayes), chap., IV, 443.
 Saint-Yves (Fougères), c., IV, 624.
 Saint-Yves (Rennes), chap., III, 328, etc.; V, 649.
 Saint-Yves (S.-Malo), chap., III, 352; VI, 141.
 Saint-Yves (Vitré), chap., III, 369; VI, 498.
 Saint-Wandrille, ab., I, 603; II, 152, 250.
 Salamauque, vil., III, 579.
 Salle (La), seign. et man., VI, 297.
 Salles (Les), man., I, 120; V, 533.
 Sallets (Les), seign., VI, 592.
 Samoï, vil., I, 67.
 San-Lucar-de-Barrameda, vil., III, 580.
 Sarzeau, par. et pr., II, 137, 163; V, 541.
 Saubois, man. et chap., V, 34, 35.
 Saudrais (La) (La Gouesnière), man. et chap., IV, 666.
 Saudrais (La) (Meillac), man. et c., V, 187.
 Sauldraye (La), seign., man. et c., VI, 65, 66, 68.
 Sauldecourt, châtel., chap., III, 41; V, 111, 115.
 Saulnières, par., I, 348, 360, 370, 774; III, 569; IV, 183, etc.; VI, 311, etc., 316, 521.
 Saumur, vil., III, 215.
 Saumur (S.-Pierre de), col., II, 497.
 Saumur (S.-Florent de), ab., I, 53, 54, 58, 363, 551, 718; II, 4, 7, 13, 67, 123, 125, 241, 243, 332, 457, etc., 596; III, 278, 449, 507; IV, 25, 26, 29, 206, 210, 292, 368, 369, 397, 499, etc., 507, etc., 540, 564, 569, 570, 631, 745, 746, 752, 753; V, 19, 54, 55, 79, etc., 125, 228, 234, 235, 457, 460, 468, 684, 685, 688, 699, 700, 701, 710, 713, 740, 763, 766, 781; VI, 41, 42, 48, 49, 89, 114, 115, 405, 409, etc., 430, 527, 530, 600.
 Saussaye (La), ab., II, 319.
 Sauvagère (La), seign., man. et chap., VI, 256, 257.
 Sauvagère-Ferron (La), seign., man. et chap., VI, 234, 235.
 Sauvagère-Hamon (La), seign., VI, 234.
 Savigné, ab., I, 56, 59, 96, 98, 150, 151, 181, 364; II, 755, 756, 764, 776, etc.; III, 507; IV, 40, 299, 445, 467, 587, etc., 623; V, 97, 98, 193, 194, 667; VI, 33, 43, 160, 180, 181, 483.
 Savigny, ab., II, 776; voy. Savigné.
 Savigny, par., II, 609.
 Savonnières, vil., I, 52, 365.
 Secardaye (La), seign., man. et c., V, 221, 222.
 Sécz, vil. et év., III, 634; IV, 44, 470, 697, 744; VI, 504, 581.
 Séguinière (La), man. et chap., V, 149.
 Sel (Le), par., I, 191, 251, 253, 348, 360, 370, 736, 774; II, 344; III, 479, 594, 623; IV, 185; VI, 316, etc., 521, 615.
 Senac, seign., man. et chap., V, 437, 439.
 Senéchaussière (La), seign., V, 778; VI, 215, 462, 463.
 Senlis, vil. et év., I, 95, 102, 432; II, 424.
 Senlis (S.-Vincent de), ab., II, 136.
 Senlis (S.-Nicolas de), pr., III, 37.
 Sens, vil. et arch., I, 67, 411, 431; II, 406.
 Sens, par., I, 342, 357, 370, 768; II, 439, 596, 608, 609, 611, 626, 763; III, 523, 565; VI, 321, etc.
 Sens, pr., II, 626, 627.
 Sens, bar., III, 480; VI, 322, 323.
 Septfons, ab., II, 605.
 Sérent, par., IV, 503; V, 542.
 Sérigné, par., I, 355, 370; II, 362; V, 73; VI, 538.
 Sérigné, pr., I, 355; II, 362, etc.

- Sérigné, seign., II, 364; III, 43; IV, 661.
- Servon, par., I, 193, 195, 199, 224, 338, 355, 370, 767; III, 47, 387, 573, 620; IV, 9, 528; VI, 327, etc., 615¹.
- Sévailles, man. et chap., III, 507; IV, 193.
- Sévedavy, seign., man. et chap., VI, 242, 244.
- Sévegrand, seign., man. et chap., IV, 335, 336.
- Séven, seign., V, 479.
- Sévigac, par., I, 536, 619, 708, 713, 724, 728.
- Sévigé (Cesson), seign., chât. et c., IV, 304.
- Sévigé (Gévezé), seign., man. et c., IV, 657.
- Séville, vil. et arch., II, 681; III, 580.
- Seye, vill. et chap., V, 420.
- Sienna, vil., I, 592.
- Sigy, pr., I, 605.
- Sillandaye (La), seign., man. et c., IV, 419, 421; VI, 320.
- Sinigaglia, év., I, 411.
- Sion, par., IV, 606, 607.
- Sixt, par., I, 37, 735, 774; II, 703; III, 644; IV, 79; V, 46, 550; VI, 108, 109, 333, etc., 519.
- Soissons, vil. et év., I, 394, 605.
- Soissons (S.-Crespin de), ab., I, 161; II, 645.
- Solesmes, pr., II, 100, 546.
- Sollier (Le), seign., man. et chap., V, 419, 420, 422.
- Soraye (La), seign., IV, 276.
- Sorréze, ab., IV, 282.
- Sougeal, par., I, 342, 357, 370, 770; II, 441, etc., 611; III, 678; IV, 598; VI, 341, etc., 615.
- Sougeal, pr., I, 357; II, 441, etc.; VI, 582.
- Souillac, ab., I, 95.
- Soulvache, par., III, 67, 69.
- Sourdeval, par., V, 197; VI, 32.
- Sournillier, par., IV, 310.
- Southwark, év., III, 558.
- Stablon, vill., II, 353; III, 365; voy. Establon.
- Strasbourg, vil. et év., II, 216; III, 579.
- Suzenais (La), vill. et chap., V, 800.

T

- Taden, par., I, 647, 648, 708, 712, 724; III, 103; VI, 194.
- Taillepiéd, seign., man. et chap., V, 147, 150.
- Taillis, par., I, 340, 356, 370, 772; II, 562; III, 29, 568; V, 20; VI, 344, etc.
- Taillis, seign., VI, 345, 346.
- Talensac, par., I, 151, 566, 711, 716, 724, 734, 768; II, 154, 271, 348, 410, 637, 648, 650; III, 77, etc., 302, etc., 481, 523, 620, 644; IV, 444; VI, 347, etc., 438, etc., 519, 615.
- Talmont, ab., III, 38, 300.
- Talmouzière (La), man., V, 288, 289.
- Tandelaine, pr., II, 22, 119.
- Tanut, man. et chap., VI, 252.
- Tararc, vil., III, 578.
- Tarascon, vil., I, 32, 597.
- Tarragone, vil., III, 580.
- Tastours *vel* Tastoux, pr., II, 114, etc.; IV, 12; V, 374; VI, 167, 331.
- Tastours, seign., II, 114, 115.
- Taupont, par., I, 710, 715, 724.
- Taupont, pr., I, 715, 727; II, 635.
- Taurac, mon., III, 501.
- Téhellère (La), man. et c., IV, 152.
- Teil (Le), par., I, 351, 360, 370, 773, II, 395, 396; III, 387, 574; V, 197; VI, 356, etc., 505, 594, 615².
- Teil (Le), chât., VI, 356, 357, 361.
- Teillac, par., I, 774, 775; III, 568; VI, 362, etc.

1. *Aj.* : Recteurs de Servon : *Jean Orbain*, † vers 1403; — *Ausin du Gué*, pourvu le 3 juillet 1403.

2. *Aj.* : Recteur du Teil : *Jean Oger*, témoin en 1481.

- Teillay, châtel. et chât., II, 340, etc.;
 IV, 565; V, 17; VI, 293, 363,
 365, 413.
 Teillay (S.-Malo de), pr., I, 360, 372;
 II, 340, etc.; IV, 69, 564, 567.
 Teillay (S.-Martin de), mon., VI,
 294, 362, 364.
 Teillaye (La), seign., man. et chap.,
 IV, 190, 193.
 Temple de Blosne (Le), vill., III, 74;
 VI, 86.
 Temple de Carentoir (Le), com., II,
 710; III, 66, 89, etc., 100; V, 719.
 Temple de la Coëffrie (Le), com., III,
 91, etc.; V, 204.
 Temple du Cerisier (Le), vill. et c.,
 III, 74; VI, 86, 87.
 Temple de la Guerche (Le), com., I,
 552; III, 66, etc.; IV, 239; V, 51,
 52, 145, 534, 714, 715, 717; VI,
 433, 434, 470, 471, 583.
 Temple de Nantes (Le), com., III, 66.
 Ténarie, év., I, 778.
 Tendrais (La), seign., man. et chap.,
 V, 420, 422.
 Terlabouet, vill. et chap., IV, 284.
 Tertrais (Le), chât. et chap., V, 187.
 Tertre (Le) (Lavau), pr., II, 85.
 Tertre (Le) (Paramé), man. et chap.,
 V, 408.
 Tertre (Le) (Pipriac), man. et chap.,
 V, 439.
 Tertre (Le) (S.-Sauveur-des-Landes),
 vill. et chap., VI, 252.
 Tertre-Alix (Le), chap., V, 123.
 Tertre-Guy (Le), seign., man. et c.,
 VI, 418.
 Tertre-Martin (Le), seign., VI, 586.
 Teslé, vill. et chap., VI, 16.
 Tesnières (Les), seign., man. et c.,
 V, 371; VI, 388.
 Texuc, châtel., man. et chap., V,
 214, 390, 393.
 Thébaudaye (La) (Gévezé), seign.,
 man. et c., IV, 655, 657; V, 214.
 Thébaudaye (La) (S.-Ganton), seign.,
 man. et chap., I, 590; II, 334,
 337; V, 434, 436, 437; VI, 24, 25.
 Theix, par., II, 683.
 Thélin (Le), par., I, 769, 775; III,
 593; VI, 367, etc.
 Thélouet, pr., I, 581, 714, 727; II,
 347, etc.; III, 517; IV, 243; VI,
 349, 581.
 Thessalonique, arch., I, 655.
 Theufort, par., II, 609.
 Théval, com., III, 81.
 Thiélaye (La), vill. et chap., V, 150.
 Thiers, ab., I, 87.
 Thorigné, p., I, 338, 355, 371, 766;
 II, 21, 116, 783; III, 574; VI, 370,
 etc., 615.
 Thorigné, pr., I, 355; II, 23, 39,
 116, etc.
 Thorigny, pr., I, 485.
 Thouars, col., I, 508; III, 301.
 Thoumen, par., I, 544, 549, 555;
 II, 757, 762; IV, 278.
 Thuile, év., I, 656.
 Thulay, ab., I, 629.
 Tiburte, év., I, 657.
 Ticheville, pr., II, 135; VI, 577.
 Tiercent (Le), par., I, 342, 357, 371,
 733, 771, 775; III, 523; VI, 374,
 etc., 540.
 Tiercent (Le), bar. et chât., IV, 67;
 VI, 77, 374, 376.
 Tinténiac, par., I, 709, 713, 724, 738,
 734, 770; II, 97, 272, 294, etc.;
 III, 73, 226, 360, 387, 481, 573,
 618; IV, 108, 286, 328; V, 718,
 797; VI, 57, 378, etc., 425, 522,
 538, 542, 615.
 Tinténiac, pr., I, 714, 727; II, 294,
 etc.; III, 482.
 Tinténiac, seign., chât. et chap., I,
 728; VI, 381, 382, 425, 600.
 Tivoli, év., I, 656.
 Tixuc; voy. Texuc.
 Tizé, châtel., man. et chap., IV, 301,
 etc.; V, 370; VI, 372.
 Tolède, vil., III, 580.
 Torcé, par., I, 340, 356, 371, 773;
 III, 29, 387, 567; V, 110, 751;
 VI, 40, 385, etc., 598.
 Torlosa, vil., III, 580.
 Touche (La) (Chavagne), c., IV,
 421.

- Touche (La) (Pléchéat), man. et c., V, 455.
- Touche (La) (Louvigné-de-Bais), s., man. et chap., V, 111, 115.
- Touche (La) (Renac), man. et chap., V, 546, 548.
- Touche (La) (Rennes), vill., I, 117.
- Touche-Louvel (La), man. et chap., IV, 244.
- Touche-Milon (La), seign., man. et chap., V, 388, 393.
- Touche-Parthenay (La), man. et c., IV, 245.
- Touche-Québriac (La), seign., V, 232.
- Touche-Rolland (La), seign., man. et chap., VI, 217, 354.
- Toul, év., I, 385.
- Toulon, év., I, 596, 597; III, 579.
- Toulouse, vil. et arch., I, 28, 102, 416, 428; II, 17; III, 578; VI, 88.
- Touraude, seign., man. et chap., I, 447; IV, 59.
- Tourcoing, vil., III, 579.
- Tourdclain, man. et chap., VI, 305.
- Touric, par., I, 348, 360, 371, 773; III, 387, 565; IV, 483; V, 333; VI, 390, etc., 521.
- Tournay, vil., I, 51, 99.
- Tourneraye (La), seign., man. et c., IV, 671, 674.
- Tours, vil. et arch., I, 46, 48, 54, 55, 88, 102, 210, 214, 221, 228, 306, 322, 380, 381, 384, etc., 402, 405, 406, 411, 415, 430, 467, 489, 491, 579, 585, 593, 597, 604, 643, 662, 756, 757; II, 386, 455, 456, 504, 684, 766; III, 578, 629, 664; IV, 107, 112, 154, 155, 211, 245, 285, 458, 466, 529, 562, 643, 692, 730, 738, 759; V, 32, 81, 171, 216, 227, 235, 285, 356, 532, 550, 615, 660, 662, 665, 672, 688, 755, 795; VI, 60, 63, 155, 179, 195, 258, 310, 311, 424, 579.
- Tours (S.-Julien de), ab., I, 363; II, 584, etc.; V, 528.
- Tours (S.-Martin de), col., I, 99, 596; II, 480; IV, 557.
- Tour-Saint-Joseph (La), mon., III, 583, etc.
- Tour-Saint-Pern (La), seign., man. et chap., III, 584; VI, 228, 585.
- Toutesjoies, pr., I, 225; II, 218.
- Tramain, par., III, 75.
- Trans, par., I, 44, 180, 342, 357, 371, 770; II, 470; III, 434, 523, 624; IV, 125; VI, 395, etc., 616.
- Trans, bar., man. et chap., III, 43; V, 103, 104; VI, 396, etc., 616.
- Travoux, vill. et chap., V, 524.
- Tréal, par., V, 16.
- Trébédan, par., I, 545, 550, 555; VI, 384.
- Trébehec, man. et chap., IV, 327.
- Trécor, mon., I, 376.
- Trécouet, vill. et chap., V, 473.
- Trédaniel, par., VI, 88.
- Trédias, par., I, 708, 713, 724.
- Tréet, seign., man. et chap., VI, 342, 457, 458.
- Treffendel, par., I, 709, 734, 769; II, 271; III, 575; VI, 401, etc., 616.
- Treffieuc, par., IV, 54.
- Treffieuc, man. et chap., IV, 233.
- Treffléan, par., VI, 113.
- Tréfflez, par., III, 572.
- Tréfumel, par., I, 708, 713, 724.
- Tréfumel, pr., II, 665.
- Trégaray, seign., man. et chap., VI, 339.
- Trégenestre, trév., I, 546.
- Trégomain, seign., IV, 338, 339.
- Trégon, par., I, 708, 712, 724, 744; IV, 572.
- Tréguéné, seign., VI, 300.
- Tréguhaire, seign., VI, 256.
- Tréguier, vil. et év., I, 23, 70, 79, 82, 93, 115, 202, 218, 376, 378, 380, 381, 383, 388, 414, 543, 566, 587, 593, 776, 794, 795, 798; II, 133, 208, 685, 708; III, 203; IV, 88, 556, 636, 721; V, 139, 655, 665; VI, 120, 577, 599.
- Tréguil, vic., man. et chap., IV, 729; V, 277, 615.
- Tréhairais (La), man. et c., VI, 275.

- Tréhel, vill., I, 155.
 Tréhoranteuc, par., I, 709, 714, 724;
 II, 689, 697, 711.
 Tréhoranteuc, pr., II, 697.
 Trélivan, par., I, 708, 712, 724.
 Trémaudan, man. et chap., IV, 465.
 Tremblay, par., I, 342, 357, 371,
 771; II, 506, etc.; III, 387, 482,
 566, 677; VI, 405, etc., 528, 531.
 Tremblay, pr., I, 357, 372; II, 506,
 etc.; IV, 25, 28, 29; V, 684, 685;
 VI, 114, 115.
 Tremblaye (La), man. et chap., IV,
 578, 758.
 Trémehin, man., IV, 62.
 Trêmeheuc, par., I, 544, 549, 555,
 735, 769, 775; II, 519, 520, 762;
 VI, 410, etc., 584, 616.
 Tremeheuc, pr., I, 549, 556; II, 519,
 520; VI, 584.
 Trémèreuc, p., I, 708, 712, 719, 724.
 Trémèreuc, seign., I, 719; VI, 411.
 Trémour, par., I, 633, 708, 713, 724.
 Trémour (S.-Georges de), pr., I, 725.
 Trémigon, seign., man. et chap., I,
 412; IV, 464, 465.
 Trémourel, par., I, 711, 716, 724; II,
 124, 130, 137, 139, etc.; III, 356.
 Trente, vil., I, 86, 88, 425, 484, 486,
 639.
 Tresbœuf, par., I, 348, 360, 371,
 774; II, 21, 73, 79, 118; III, 387,
 573; VI, 412, etc., 601.
 Tresbœuf, pr., I, 360; II, 118; IV,
 183.
 Trésiguidy, seign. et châ., I, 66.
 Tressaint, par. et pr., I, 545, 549,
 555; V, 60.
 Tressay, seign., VI, 417.
 Tressé, par., I, 545, 549, 555, 735,
 769; II, 235; III, 387, 593; VI,
 416, etc.
 Trevancaret, vill., VI, 605.
 Trévérien, par., I, 709, 713, 724,
 734, 770; II, 299, 300; III, 482,
 523, 575; V, 801; VI, 420, etc.,
 587.
 Tréveron, par., I, 708, 713, 724; II,
 370.
 Trèves, vil. et év., I, 103, 742.
 Trévinial, vill. et chap., VI, 423.
 Trévou-Tréguinec, par., I, 546, 550,
 555.
 Triandin, man. et chap., IV, 465.
 Trigavou, par., I, 644, 708, 712,
 725; VI, 607.
 Trimer, par., I, 709, 734, 770; II,
 272, 298; III, 226, 387, 482, 595;
 VI, 378, 424, etc., 522.
 Trinité-Porhoët (La), par. et pr., I,
 710, 715, 725, 727; V, 203.
 Troarn, ab., I, 433, 552; II, 247,
 248.
 Trobert, vill. et chap., V, 548.
 Trois-Croix (Les), man., I, 94.
 Trois-Maries (Les) (Cornuz), chap.,
 III, 267; IV, 476, etc.
 Trois-Maries (Les) (Vitré), chap.,
 VI, 500.
 Tronçay, vill. et chap., VI, 252.
 Tronchet (Le), par., I, 769, 775; III,
 633; VI, 427, etc.
 Tronchet (Le), ab., I, 363, 551, 553,
 556; II, 87, 161, 219, etc.; IV, 63,
 491, 553, 631, 633; V, 78, 229,
 230, 477, 479, 482, 713; VI, 70,
 231, 232, 281, 547.
 Trouenson, man. et chap., VI, 408.
 Trousselière (La), m. et c., IV, 578.
 Troy, vil., III, 580.
 Troyes, vil. et év., I, 56, 98, 409;
 III, 62, 579, 627, 629.
 Tudhoc, vil., III, 596.
 Tullaye (La), man. et chap., IV,
 480, 758.
 Tulle, év., VI, 585.
 Tunis, vil., III, 580.
 Turin, vil., III, 580.
 Turpenay, ab., II, 391.
 Tusculum, év., I, 596.
 Tuvelière (La), man. et chap., VI,
 297.
 Tyron, ab., II, 219, etc.

U

- Uzel, par. et châ., VI, 316.
 Uzès, év., I, 416.

V

- Vairie (La) (Goven), man. et c., IV, 675.
- Vairie (La) (Mellé), man. et c., V, 196.
- Vairie (La) (S.-Mard-le-Bl.), seign., man. et chap., VI, 162.
- Vairies (Les), man. et c., VI, 252.
- Val (Le) (S.-Didier), seign., man. et chap., III, 43; V, 794; VI, 95.
- Val (Le) (S.-Just), seign., VI, 110.
- Val-aux-Bretons (Le), man. et chap., V, 466; VI, 606.
- Val-Baude (Le), seign., VI, 222.
- Val-Benoit (Le), ab., II, 744.
- Val-Campel (Le), seign., man. et c., IV, 276, 277.
- Val-Ernoud (Le), seign., VI, 188.
- Val-ès-Bouilly (Le), man. et chap., VI, 104.
- Val-Hamon (Le), man. et c., VI, 112.
- Val-Richer (Le), ab., II, 133; VI, 240.
- Valaines, seign., châ. et chap., II, 609, 620, 621; V, 203.
- Valains, fief, V, 778.
- Valence, vil. et év., I, 154, 221; III, 579, 669.
- Valence (S.-Ruf de), ab., I, 426.
- Valenciennes, vil., III, 579.
- Valette (La), par., I, 347, 359, 371; IV, 518, 519, 522.
- Valette (La), vil., III, 580.
- Valette (La), seign. et man., IV, 518, 519.
- Valladolid, vil., III, 580.
- Vallée (La) (Belton), man. et chap., IV, 160.
- Vallée (La) (Cesson), chap., IV, 304.
- Vallée (La) (Mordelles), m., IV, 359.
- Vallet, par., VI, 578.
- Valmont, ab., II, 568, 685.
- Valognes, vil., V, 722.
- Vannes, vil. et év., I, 23, 34, 46, 73, 115, 156, 173, 202, 209, etc., 380, 381, 382, 390, 430, 493, 498, 561, 592, 636, 655, 665, 742, 747, 756, 763, 776, 777, 779, 794, 795, 797; II, 15, 136, 152, 158, 230, 231, 236, 301, 476, 588, 681, 683, 684, 766; III, 524, 572, 578, 636, 642, 643, 649, 668; IV, 12, 21, 24, 61, 68, 88, 89, 139, 198, 225, 320, 323, 439, 529, 652, 699, 701; V, 9, 76, 284, 297, 305, 394, 448, 481, 504, 541, 542, 549, 550, 653, 655, 728; VI, 8, 144, 158, 339, 340, 579, 587.
- Varen, par., I, 90.
- Vaublain, seign., man. et chap., IV, 599, 600.
- Vauclair, man. et chap., V, 480.
- Vaucouleurs, pr., II, 352.
- Vaudemaire (Le), man. et c., V, 268.
- Vaudoré, seign. et man., I, 447; III, 122; VI, 285, 288, 474, 475, 580.
- Vauferrier (Le), seign., man. et c., VI, 169, 170.
- Vaufleury, seign., man. et chap., I, 277; IV, 101.
- Vaunoise, seign. et man., II, 649; V, 702, 705.
- Vaurouault (Le), man. et c., IV, 690.
- Vaurozé (Le), man. et c., IV, 160.
- Vausalmon (Le), seign., man. et c., V, 405, 410.
- Vautenet (Le), seign., man. et chap., V, 206, 209, 345.
- Vaution, chap., IV, 666.
- Vautouraude (Le), man. et chap., VI, 193.
- Vaux (Cesson), pr., I, 297, 298, 355; II, 761, 782, etc.
- Vaux (Les) (Dingé), pr., I, 714; II, 674; IV, 501.
- Vaux (Les) (Dingé), seign., man. et chap., I, 714; II, 674, 675.
- Vaux (Les) (Trévérien), vill. et c., VI, 423.
- Vauxelle, seign. et man., V, 355.
- Vectais (La), vill. et chap., V, 525.
- Vélobert, man. et chap., IV, 479.
- Venasque, vil., I, 568.
- Vendel, par., I, 340, 341, 357, 371, 771; II, 321, 499, 502; IV, 545; VI, 429, etc., 521.

- Vendôme, vil., I, 429.
- Vénéelles, par., I, 347, 359, 371, 733, 767, 775; III, 70, 594; VI, 432, etc.
- Vénéelles, seign., VI, 434.
- Venise, vil., VI, 604.
- Vennecelles, vill. et chap., V, 356.
- Verdun, vil. et év., I, 92, 103, 411; II, 155, 177.
- Verdun, par., II, 608.
- Vergeal, par., I, 340, 356, 371, 773; III, 29, 42, 48, 387, 423, 482, 565; VI, 435, etc.
- Verger (Le), par., I, 711, 734, 768; III, 77, 302, 303, 594; VI, 438, etc.
- Verger (Le) (Cancale), vill. et chap., IV, 283.
- Verger-au-Coq (Le), seign., man. et chap., II, 216; VI, 50, 598.
- Vern, par., I, 192, 195, 347, 359, 371, 766; II, 21, 23, 74, 321, 667; III, 483, 573; VI, 14, 441, etc., 537.
- Vern, pr., I, 39, 74, etc.
- Vérone, év., I, 90.
- Verrière-Le-Bart (La), seign., man. et chap., IV, 529; V, 674, 675, 679.
- Verrière-Le-Gouz (La), seign., man. et chap., V, 679.
- Verrion, seign., man. et chap., VI, 414, 415.
- Versailles, vil. et év., I, 503; II, 503; III, 558, 592, 634; IV, 211.
- Verth, év., II, 22.
- Vertou, ab. et prévôté, I, 161, 416; II, 133, 391.
- Veslaye (La), man. et c., IV, 405.
- Vezelay, ab. et col., I, 655; II, 248, 424.
- Vezin, par., I, 96, 191, 193, etc., 199, 214, 344, 358, 371, 766; III, 150, 362, 388, 574; VI, 447, etc.⁴
- Vezins, par., VI, 463.
- Vic-en-Bigorre, vil., III, 579.
- Vichy, vil., I, 102.
- Vicomté (La), man. et c., IV, 497.
- Vieille-Cour (La), chât., VI, 111.
- Vieille-Forêt, pr., II, 352.
- Vieille-Oreille, man. et c., IV, 318.
- Vieille-Tour (La), pr., I, 714.
- Vienne, vil. et arch., I, 35, 36, 87, 318; II, 177; III, 65, 580.
- Vienne (Autriche), vil., I, 104.
- Vieuville (La), ab., I, 552, 553; II, 223, 634, 755, etc.; IV, 55, 62, 206, etc., 278, 490, 493, 495, 500, 552; V, 104, 183, etc., 522, 712, 720; VI, 82, 115, 220, 548.
- Vieuville (La) (Mernel), seign. et m., I, 617; V, 199, 200.
- Vieuville (La) (S.-Servan), man. et chap., VI, 278.
- Vieuxchastel (Le) (Rennes), pr., I, 237, 371; voy. Rennes (S.-Michel de).
- Vieuxchastel (Le) (S.-Coulomb), pr., I, 449, 550, 556; II, 250, etc.
- Vieux-Ruffec (Le), pr., VI, 578.
- Vieuxviel, par., I, 342, 357, 371, 770; II, 608, 611; III, 574; VI, 456, etc.
- Vieuxville (La), seign. et man., IV, 395.
- Vieuxvy, p., I, 342, 357, 371, 768; II, 397, 401, 403, 439, 596; III, 363; VI, 460, etc., 521.
- Vigne (La), vill. et c., I, 647; V, 410.
- Vigne-au-Vêque (La), vill., I, 120.
- Vignoc, par., I, 344, 358, 371, 767; II, 21, 23, 84, 97, 98, 271; III, 363, 364, 575, 624; V, 299; VI, 464, etc.
- Vildé-Bidon, par., I, 442, 545, 549, 555, 735; III, 72; V, 714, 715, 717; VI, 469, 610.
- Vildé-Goëlle, fief, III, 75.
- Vildé-Guingal, par., I, 708, 712, 725; III, 75.

4. *Aj.* : Recteurs de Vezin : Jean Le Menaiger, † vers 1543; — Pierre Collet, pourvu le 4^{er} novembre 1543.

- Vildé-la-Marine, par., I, 442, 545, 549, 555, 735, 769, 775; III, 72; IV, 211; VI, 469, etc., 616.
- Villamée, par., I, 54, 341, 357, 371, 771; II, 542, etc., 611; III, 71, 388; VI, 471, etc.
- Villamée, pr., I, 357, 372; II, 542, etc.; V, 507, 508.
- Villarmois (Les), seign^{ries}, man. et c., IV, 208, 258; VI, 398, 399.
- Villavran, seign., chât. et chap., V, 121, 124.
- Villayer, comté, VI, 504.
- Villéan (La), seign., man. et chap., IV, 456, 457.
- Ville-Alent (La), seign. et man., II, 761, 763.
- Ville-Aley (La), seign., IV, 712.
- Ville-Amaury (La), man., I, 447.
- Ville-Anne (La), man. et chap., VI, 278.
- Ville-André (La), seign., man. et c., IV, 501, 502; V, 769.
- Ville-Ascelin (La), man. et chap., VI, 64, 68.
- Villeaudon, man. et chap., VI, 397, 398.
- Ville-au-Bel (La), man. et chap., VI, 72.
- Ville-au-Sénéchal (La), man. et c., IV, 742.
- Ville-aux-Malades (La), vill., VI, 606.
- Ville-aux-Oiseaux (La), seign., man. et chap., VI, 101, 105.
- Ville-aux-Provôts (La), m., V, 759.
- Ville-Bague (La) (S.-Coulomb), man. et chap., V, 790.
- Ville-Bague (La) (S.-Méloir), man. et chap., VI, 193.
- Ville-Botherel (La), seign., man. et chap., V, 497, 500.
- Villechien, par., II, 609.
- Ville-Clère (La), man. et chap., V, 467.
- Villecunan, man. et chap., V, 467.
- Villedome, par., II, 728.
- Ville-Dubois (La), seign., man. et chap., V, 316.
- Ville-ès-Brunes, seign. et man., I, 447; VI, 592.
- Ville-ès-Cerfs (La), man., V, 171.
- Ville-ès-Mesnier (La), man. et chap., IV, 497.
- Ville-ès-Nonains, par., I, 734, 769; III, 104, 364; VI, 474, etc.
- Ville-ès-Nonains, pr., I, 712, 727; II, 353, etc.
- Villée (La), chap., V, 529.
- Villefranche, vil., III, 579.
- Ville-Geffroy (La), man. et chap., IV, 160.
- Ville-Gilles (La), man. et chap., VI, 193.
- Ville-Gontier (La), seign., man. et chap., V, 420, 422; VI, 606.
- Ville-Guillaume (La), seign., man. et chap., I, 447; V, 775.
- Ville-Guy (La), man. et c., IV, 10.
- Ville-Hellouin (La), man. et chap., V, 181.
- Ville-Houée (La), man. et chap., VI, 153, 154.
- Ville-Lieu (La), man. et chap., IV, 743.
- Villeloin, ab., I, 602; II, 196.
- Ville-Malet (La), man. et chap., V, 410.
- Ville-Maleterre (La), man. et chap., VI, 188, 193.
- Ville-Marie (La), seign., IV, 720.
- Villenart, vill., III, 91.
- Villemois, seign., VI, 598.
- Villeneuve, ab., I, 64, 583; II, 80.
- Villeneuve (Cardroc), chap., IV, 287; VI, 590.
- Villeneuve (Guignen), man. et chap., IV, 691.
- Villeneuve (Plélan), man. et chap., V, 475.
- Villeneuve (Rennes), seign. et man., III, 320; V, 593, 595, etc.
- Villeneuve-lez-Avignon, ab., II, 456.
- Villepie, seign., man. et chap., IV, 747, 751; V, 83.
- Villepôt, par. et pr., I, 351, 360, 371, 733.

- Villerault, seign. et man., II, 395, 396; IV, 756.
- Villêrevault (La), seign., man. et c., VI, 126, 127, 129.
- Villeroix (La), man. et c., IV, 642.
- Villethébault (La), seign., man. et chap., V, 11, 14.
- Villethébert, chap., IV, 479.
- Villette (La), seign., man. et chap., V, 765.
- Villier (Le Haut-), vill. et chap., IV, 395.
- Villouët, seign., man. et chap., I, 447; VI, 119.
- Villouyère (La), châtel., man. et c., V, 302; VI, 467.
- Vinace, pr., II, 313.
- Vincennes, év., I, 763, 777, etc.; III, 650.
- Vincennes, col., I, 604; II, 231.
- Vinouyère (La), voy. Villouyère (La).
- Violette (La), vill. et chap., III, 70; IV, 395.
- Virel, seign., man. et chap., I, 154; V, 546, 549.
- Visseiche, par., I, 42, 67, 175, 193, 194, 199, 209, 351, 360, 371, 773; III, 388, 483, 624, 652; IV, 526; VI, 476, etc., 514, 521¹.
- Visseiche, seign. et châtel., VI, 477, 478.
- Viterbe, év., I, 569.
- Vitorla, vil., III, 580.
- Vitré, vil., I, 34, 210, 338, 356, 371, 372, 449, 736, 772; II, 8, 21, 46, etc., 446, etc., 779; III, 4, 20, etc., 69, 113, 164, 178, 200, 208, 210, 212, 239, 365, etc., 388, 484, etc., 530, 551, 557, 568, etc., 619, 633, 673; IV, 47, 102, 103, 474, 518, 541, 652, 752; V, 7, 20, 35, 264, 310, 627, 665, 738; VI, 39, 199, 389, 438, 463, 481, etc., 516, 524, 545, 585, 595, 617.
- Vitré (N.-D. de), par., I, 356, 371, 736, 772; VI, 482, etc., 491, etc., 502, etc., 540.
- Vitré (N.-D. de), col., II, 46, etc.; III, 4.
- Vitré (N.-D.), pr., I, 356, 372; II, 46, etc., 501; III, 4, 512; IV, 90, 98, 162, 188, 194, 370, 471; V, 110, 141, 172, 173, 735, 737; VI, 27, 483, 485, 491.
- Vitré (S.-Martin de), par., I, 356, 371, 736, 772; VI, 482, 484, etc., 496, 497, 503, etc.
- Vitré (S.-Pierre de), par., II, 21; VI, 482, etc., 490, 502.
- Vitré (Sainte-Croix de), par., I, 356, 371; VI, 482, 489, 490, 497, 506, 507.
- Vitré (Sainte-Croix de), pr., I, 356, 372; II, 419, etc., 445, etc.; IV, 517, 518, 557, etc., 579, 581; V, 125, 126, 217, 218, 246, 334, 518; VI, 328, 385, 489.
- Vitré (Sainte-Magdeleine de), col., I, 63, 151, 364, 366; II, 567; III, 20, etc.; IV, 54, 91, 92, 166, 236, 345, 540, 557; V, 284, 310, 326, 327, 431; VI, 93, 245, 346, 347, 386, 503, 504, 506, 589, 595, 605.
- Vitré, bar., châtel. et chap., I, 81, 364, 449; II, 46, etc., 419, 446, etc., 477, 484; III, 20, etc., 371, 372; IV, 42, 92, 98, 162, 523, 526, 541, 558; V, 19, 142, 245, 308, 593; VI, 197, 435, 482, 492, 498, 534, 581, 602, 612.
- Vivier (Le), par., I, 442, 446, 448, 453, 474, 477, 480, 487, 488, 545, 549, 555, 735, 772; II, 234; III, 73, 623, 661; VI, 507, etc., 617.
- Vivier (Le), seign., IV, 388; VI, 508.
- Vivier-Louis (Le), chap., VI, 68.
- Vizeule (La), man., V, 200.
- Vouvé, par., I, 61.

1. Aj. : Recteurs de Visseiche : Jean de la Tranche, † vers 1484; — Robin Boterel, pourvu le 30 octobre 1484.

Vraie-Croix (La), vill. et c., III, 91.

Vrille (La), pr., II, 356.

Vruillac, pr., II, 766.

W

Washington, vil., III, 579.

Waterford, vil., III, 579.

Westminster, ab., III, 114.

Winchester, év., I, 574.

Y

York, arch., I, 62.

Yvignac, par., I, 633, 708, 713, 725;
III, 75.

Z

Zamora, vil., III, 580.

CORRECTIONS GÉNÉRALES

TOME I^{er}.

<i>Pages</i>	<i>Lignes</i>	<i>Au lieu de</i>	<i>lisez :</i>
50,	5,	Concile de Châlons,	Concile de Châlon-s.-Saône.
208,	31,	Lesné de Penfautan,	Lesné de Penfantan.
211,	17,	<i>de Saint-Cristan,</i>	<i>de Saint-Cristau.</i>
221,	21,	<i>Pinczon de Pontbriant,</i>	<i>Pinçon de Pontbriant.</i>
222,	30,	<i>Pinczon de Carcé,</i>	<i>Pinczon de Cacé.</i>
341,	26,	Saint-Jean en Coglais,	Saint-Jean de Cogles.
457,	10,	Couteville,	Conteville.
464,	6,	N... du Lizard,	Louis de Bizien du Lezart.
509,	9,	N... Martin,	Claude-Pierre de Saint-Martin.
521,	7,	Saint-Prix,	Saint-Yves.
568,	33,	Concile de Châlons,	Concile de Châlon-s.-Saône.
182,	25,	<i>Supprimez : archevêque d'Arles.</i>	

TOME II.

4,	12,	Concile de Châlons,	Concile de Châlon-s.-Saône.
82,	18,	<i>Pallavacini,</i>	<i>Pallavicini.</i>
113,	26,	Beaucalan,	Bouculant.
171,	10,	Ce Maynard, abbé de Redon, † en 1026, n'est point, comme l'a dit D. Morice, le même que Maynard, abbé du Mont Saint-Michel, † vers 1009.	† en 1026, n'est point, comme Maynard, abbé du Mont Saint-Michel, † vers 1009.
222,	25,	déporté à l'étranger,	déporté à Jersey.
302,	20,	<i>du Gourninec,</i>	<i>du Gourvinec.</i>
398,	11,	Il ne s'agit point ici d'Ercé, mais de l'église de Servon; voy. t. VI, 328.	
441,	17 et 18,	<i>du Rozet,</i>	<i>du Nozet.</i>
468,	8,	Alain de Claye,	Alain de la Claye.
568,	21,	vers 1775,	en 1765.

<i>Pages</i>	<i>Lignes</i>	<i>Au lieu de</i>	<i>lisez :</i>
591,	25,	Clément de Catinat,	Clément Catinat.
605,	34,	abbé de Septifons,	abbé de Sept-Fontaines.
606,	10,	<i>Supprimez : et mourut la même année.</i>	

TOME III.

138,	4,	Barrin de la Villegeffroy,	Barrin du Boisgeffroy.
269,	23,	en 1624,	en 1596.
439,	1,	La donation de M ^{me} du Loudel fut en réalité beaucoup moins considérable; elle ne consistait qu'en deux maisons et quelques champs et jardins sis au Tertre de Joué et aux environs. Mais les Jésuites avaient eux-mêmes bâti la maison de Bellevue en 1618 et acheté celle de la Touche en 1636. Ils avaient dédié à saint Louis la chapelle de Bellevue, et la tradition prétend que les frais de toute cette construction furent supportés par deux de leurs religieux, les frères de Tanouarn du Plessix-Bardoul. (<i>Hist. ms. de la fondation du collège de Rennes.</i>)	
500,	12,	Maïol,	Maïoc.
516,	28,	Alain de la Haye,	Alain de la Huye.
522,	31,	Adélaïde de Vitré, abbesse de Saint-Georges,	Ameline d'Ecosse, abbesse de Saint-Sulpice.
523,	17 et 21,	de Saint-Georges,	de Saint-Sulpice.
677,	24,	N... Le Boucher,	Guillaume Le Boucher, sieur de la Mesleraye.

TOME IV.

57,	10,	Tourain,	Touraine.
65,	9,	résigna vers 1651,	résigna vers 1649.
76,	33,	† 19 avril 1668,	† 19 avril 1666.
93,	7,	Guilbaud,	Guillaume Caud.
135,	13,	Jean Poussard,	Jean Poullart.
150,	8,	Neptumou des Neptumières,	Le Neptum des Nétumières.
»	12,	qui est Neptumou,	qui est Le Neptum.
180,	10,	la Higourlaye,	la Higourdaye.
237,	3,	Antoine Havard,	Antoine Ravard.
266,	12,	Raoul Rinevel,	Raoul Renimel.
288,	2,	Gondré..... de Léon,	Goudré..... Deléon.
»	16,	Olivier Duhail,	Olivier Duhil.
»	21,	N... Laitre,	Luc Laictu.
314,	6,	seigneur de Châteleger,	seigneur de Châteaugiron.
»	13,	Olive Bouvet,	Olive Bonnier.
315,	9,	Pierre Bouvet,	Pierre Bonnet.
431,	14,	† 1766,	† 13 novembre 1765.

Pages	Lignes	Au lieu de	lisez :
444,	26,	Jean Lesné,	François-Agathon Lesné.
453,	11,	† 1805,	† 5 janvier 1805.
»	12,	N... Huchay,	Julien Huchay.
»	13,	N... Jouanne,	Jean-Julien Jouanne.
»	22,	Joseph Duval,	Joseph Deval.
467,	4,	résigna vers 1776,	résigna en décembre 1775.
470,	19,	N... Houligard,	Pierre Houligard.
»	21,	N... Muret,	Joseph Muret.
514,	10,	N... Pigeart,	Georges Pigeart.
»	11,	N... Tirremeuf,	Olivier Finemont.
547,	19,	de Rihouart, seigneur des Villayes,	de Renouart, seigneur de Villayer.
501,	1,	M. Bonnet.	M. Bouvet.
603,	13,	Robert de Mauguéon,	Robert de Mauhugeon.
636,	18,	† 1735,	† 1734.
676,	18,	† 1751,	† 1750.
210,	21,	Supprimez : 1609.	

TOME V.

7,	25,	Jean Taillandier,	Jean Le Taillandier.
29,	5,	la Villandon,	la Villeaudon.
57,	6,	† 6 juin 1618,	† 6 juin 1620.
»	10,	en 1628,	en 1626.
81,	16,	N... Monnier,	Joseph Monnier.
84,	1 et 4.	la Marchalaye,	la Marchelaye.
105,	17,	N... Charnal,	Julien Charnal.
139,	27,	† 1672,	† 1671.
188,	2,	† en janvier 1614,	† en janvier 1618.
»	25,	10 août 1744,	10 janvier 1744.
»	34,	N... Gué,	Julien Gué.
215,	28,	Thomas Mocqué (1570 et 1584),	Jean Hony (1571).
258,	17,	M. Picou.	M. Pilou.
261,	19,	Jean Pitou,	Jean Pilou.
268,	26,	F. Bouayssière,	F. Bouayssier.
269,	1,	Gilles Bouayssière,	Gilles Bouayssier.
385,	28,	N... Le Cacheur,	Louis Le Cacheur.
403,	25,	exilé en Angleterre.	exilé à Jersey.
452,	21,	cette même forme de croix,	cette même forme de toit.
469,	4,	J. Bigcart,	Georges Pigeart.
515,	7 et 9,	en 1607,	en 1606.
526,	2,	Sébastien Thomas,	Sébastien Thomé.
528,	26,	de Québriac,	de Quédillac.
532,	13,	en Angleterre,	à Jersey.
542,	34,	exilé en Angleterro,	exilé à Jersey.

<i>Pages</i>	<i>Lignes</i>	<i>Au lieu de</i>	<i>lisez :</i>
672,	5,	Louis Osdeping,	Louis Odesping.
755,	32,	† 1724.	† 1723.
215,	30,	<i>Supprimez : Pierre Laurent, † 1663.</i>	
235,	25,	<i>Supprimez : croit-on.</i>	
515,	11,	<i>Supprimez : curé à Poligné.</i>	

TOME VI.

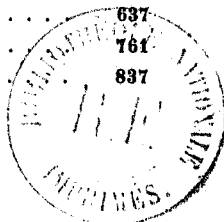
294,	26,	<i>Julien Rouxel,</i>	<i>Julien Pouxel.</i>
318,	29,	<i>la Glestière,</i>	<i>la Gastière.</i>
340,	23,	<i>Saint-Gongar,</i>	<i>Saint-Congar.</i>
373,	15,	<i>en 1669,</i>	<i>en 1649.</i>
384,	27,	<i>Trebidan,</i>	<i>Trébédan.</i>
412,	11,	<i>devint en 1671,</i>	<i>devint en 1668.</i>
416,	4,	<i>la Gastière en Ercé,</i>	<i>la Gastière au Sel.</i>
435,	4,	<i>Joseph Bitaud,</i>	<i>Joseph Bitault.</i>
535,	3,	<i>manoir de l'Orme.</i>	<i>manoir des Ormes.</i>



TABLE

DU SIXIÈME ET DERNIER VOLUME

	Pages.
INTRODUCTION.	v
Les Paroisses (fin).	3
Épilogue : L'ÉGLISE DE RENNES A TRAVERS LES AGES.	513
Table des Paroisses (fin).	557
Glossaire.	561
Additions générales.	576
Abréviations.	618
Table générale des matières.	619
Table des noms de personnes.	637
Table des noms de lieux.	761
Corrections générales.	837



*Cet ouvrage, imprimé par M. Ch. Catel, à Rennes,
a été commencé le 4 novembre 1879, continué sans interruption
et terminé le 22 avril 1886.*